COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS

Municipalité

Préavis n° 2-2026 au Conseil communal

Rapport de gestion et comptes 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal d'Ormont-Dessous du 10 décembre 2013 (art. 92),

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre.

La commune d'Ormont-Dessous a adopté, au 1er janvier 2025, le nouveau modèle comptable harmonisé, MCH2, utilisé par la majorité des collectivités publiques de Suisse. Afin de faciliter la comparaison, ce rapport de gestion suit la structure de ce nouveau plan comptable.



0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

01 LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF

011 LÉGISLATIF

Le Conseil communal a tenu 5 séances, les 9 avril, 23 juin, 11 septembre, 28 octobre et 11 décembre sous la présidence de M. Anthony Vaucher.

Mmes Aline Martin et Deborah Mamin ont exercé les fonctions de secrétaires, tandis que M. Philippe Mottier a assuré le rôle d'huissier.

Composition du Conseil communal au 31 décembre

Bonardot Julien	Krebs Laurence	Oguey Anne-Lise
Borloz Philippe	Lugrin Armand	Oguey Louis-Philippe
Brandt Benoît	Lüthi Graf Evelyne	Perreten Silvan
Carrard Jean-Pierre	Marrone Jennifer	Perrod Vincent
Chablaix Danielle	Martin Aline	Piguet Stéphane
Chablaix Marc	Mermod Paul-François	Rosat Julien
Chablaix Stéphanie	Meyer Anne-Lise	Vaucher Anthony
Cheseaux Lionel	Meyer Sophie	Venker Géraldine
Fonjallaz Claudine	Mottier Benjamin	Vittoni Jean-Pierre
Grin Thierry	Mottier Elisabeth	Watts Christopher
Kaltenrieder Laure	Noirjean Denis	

Au 31 décembre, le Conseil communal comptait 13 femmes et 19 hommes, soit un total de 32 membres au lieu des 35 prévus. L'article 108, alinéa 2, de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) mentionne qu'il y a lieu de procéder à une élection complémentaire dès lors que plus d'un cinquième des sièges du Conseil communal sont vacants.

PRÉAVIS TRAITÉS

1/2025	Demande de crédit pour financer la construction de deux nouveaux réservoirs aux Mosses.
2/2025	Adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) du Chablais vaudois.
3/2025	Rapport de gestion et comptes 2024.
4/2025	Demande de crédit pour financer la finalisation des plans d'affectation Ormont-Dessous hors centre (PACom) et Le Sépey.
5/2025	Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du chemin du Mont, la Comballaz.

6/2025 Demande de crédit pour le soutien financier au Club Nordique Les Mosses - Pays d'Enhaut pour l'acquisition d'une dameuse.

7/2025 Demande de crédit pour une installation photovoltaïque sur les façades du bâtiment de la déchetterie, Le Sépey.

8/2025 Demande de crédit pour financer l'achat d'un véhicule multifonction de marque Lindner Unitrac 122 LDrive.

9/2025 Demande de crédit pour la remise en état de la station de pompage des eaux usées « Es Preises », sise au chemin de la Cergne aux Mosses.

10/2025 Crédits supplémentaires au budget 2025.

11/2025 Demande de crédit complémentaire pour financer la transformation du refuge du Carroz aux Mosses.

12/2025 Demande de financement pour l'étude préalable à la mise en conformité en matière de protection de l'eau, de l'air et du bien-être animal sur les alpages communaux.

13/2025 Ajustement du bilan pour le passage au MCH2.

14/2025 Demande de financement pour la mise en œuvre du programme d'action sectoriel « Transition vers un tourisme annuel », sur une période de 4 ans.

15/2025 Budget 2026.

16/2025 Demande de crédit pour financer une deuxième étape de travaux sur le chemin de la Ville, Les Voëttes.

La Municipalité communique régulièrement sur les dossiers en cours lors des séances du Conseil communal.

Au 31 décembre aucune motion n'était en suspens.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Le bureau électoral, en collaboration avec le greffe municipal, s'est occupé des votations et des élections suivantes :

Votation fédérale du 9 février	Initiative populaire du 21 février 2023 « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) ».
Election complémentaire à la Municipalité 9 février	Election d'un membre à la Municipalité (1er tour)
Election complémentaire à la Municipalité 2 mars	Election d'un membre à la Municipalité (2e tour)
Votation fédérale du 28 septembre	Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires.

	Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID).
Votation cantonale du 28 septembre	Initiative populaire Pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources dite « Initiative sauvons le Mormont » et son contre-projet. Modification de l'article 93 al.4 de la Constitution du canton de Vaud visant à préciser le champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales. Modification de l'article 142 de la Constitution du canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et étrangers.
Votation fédérale du 30 novembre	Initiative populaire « Pour une suisse qui s'engage (initiative service citoyen) ». Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) ».
Votation cantonale du 30 novembre	Modification des articles 74 et 75 de la Constitution du canton de Vaud pour que tous·tes les Vaudois·es y compris les Vaudois·ses de l'étranger, puissent élire les Conseillers aux Etats. Modification des articles 74 et 142 de la Constitution du canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques. Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici ».

Le Conseil communal travaille depuis les élections fédérales du 22 octobre 2024 avec la solution intégrale SuisseVote, qui permet la saisie et le dépouillement des bulletins de vote et d'élections majoritaires, à l'exception du Conseil communal, au moyen d'un scanner de production à haute vitesse.

EASYVOTE

Depuis le scrutin du 7 novembre 2016 la Municipalité distribue la brochure Easyvote. Cette brochure, destinée à expliquer en langage courant les enjeux des objets soumis à votation, est éditée sous la responsabilité de la fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ). Elle est remise aux citoyens âgés de 18 à 25 ans.

ELECTIONS COMMUNALES GÉNÉRALES 2026

En vue des élections communales du printemps 2026, une soirée d'information s'est déroulée le jeudi 20 novembre pour informer et encourager les citoyennes et citoyens à s'engager pour la législature 2026-2031.

012 EXÉCUTIF - MUNICIPALITÉ

À la suite de la démission de M. Pierre-Alain Borloz au 31 décembre 2024, M. Clément Dupertuis a été élu le 2 mars 2025 et est entré en fonction dès son assermentation, tenue le 13 mars 2025.



Organisation de la Municipalité au 31 décembre

Mme Gretel Ginier, Syndique *Remplaçant : M. Marcel Borloz*	Administration générale Finances Economie Service technique
M. Marcel Borloz, Municipal *Remplaçant : M. Clément Dupertuis*	Travaux Eaux Epuration Gestion des déchets
Mme Raphaële Brugger, Municipale *Remplaçante : Mme Gretel Ginier*	Instruction publique Tourisme Affaires sociales, culturelles et de loisirs

M. Clément Dupertuis, Municipal	Domaines
Remplaçant : M. Rémy Fischer	Bâtiments
	Sécurité publique
M. Rémy Fischer, Municipal	Forêts
Remplaçante : Mme Raphaële Brugger	Cours d'eau
	Sport
	Energie

M. Marcel Borloz a informé la Municipalité ainsi que le Président du Conseil communal de sa décision de démissionner de ses fonctions au 31 décembre, à la suite de son déménagement hors de la commune. Elu en juin 2013, il aura consacré plus de douze ans au service de la collectivité. Par le présent rapport, la Municipalité lui adresse ses remerciements pour son engagement et son dévouement envers la communauté.

GÉNÉRALITÉS

Le rapport de gestion permet de faire un arrêt sur image et de présenter les activités de l'année.

Durant l'exercice écoulé, la Municipalité a tenu 43 séances, qui ont lieu le mardi matin, au cours desquelles elle a traité de nombreux dossiers émanant de tous les dicastères et a répondu à des sollicitations de tout ordre. Les 1'797 objets traités sont consignés dans 406 pages de procès-verbaux.

Certains dossiers prennent une place importante dans les débats de la Municipalité, comme :

- La construction de la baignade naturelle aux Mosses.
- L'élaboration des nouveaux plans d'affectation communaux.
- Le dossier de l'enneigement mécanique.
- Les dossiers en lien avec la mise en œuvre des mesures de suivi col des Mosses - PAC 292A.
- Le dossier en lien avec la mise aux normes du réseau d'eau des Mosses.
- L'étude des lignes directrices du tourisme sur le territoire communal.
- Le traitement des dossiers de la police des constructions.

Dans la rubrique « réalisation de projets », celui de la transition vers un tourisme annuel se poursuit. Une soirée d'information s'est déroulée le jeudi 23 janvier à l'Espace nordique aux Mosses, en collaboration avec la commune de Leysin, sur le thème « Changement d'imaginaire ». Une nouvelle soirée d'information sur le thème « Quel tourisme pour demain à Ormont-Dessous » a eu lieu le mardi 16 septembre également à l'Espace nordique aux Mosses. A cette occasion, les lignes directrices pour le développement du tourisme, horizon 2040, ont été présentées.

Les principales tâches des membres de l'autorité exécutive sont les suivantes :

- Etudier les dossiers élaborés ou contrôlés par les services communaux destinés à être présentés lors des séances de la Municipalité ou du Conseil communal.

- Participer à des séances concernant divers sujets, notamment avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités/conseils intercommunaux, les services cantonaux, les citoyens, les urbanistes, etc.
- Conduire la réalisation de projets.
- Contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

La commune a été représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, associations intercommunales, fondations, etc. dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétence. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales ou par les départements cantonaux.

La représentation des membres de la Municipalité auprès de ces organismes régionaux et économiques permet d'accéder à une information accrue, notamment sur les potentielles subventions cantonales disponibles en soutien aux communes.

Les heures sont rémunérées par le biais des vacations, à l'exception des 1'716 heures représentant la totalité des indemnités fixes allouées aux membres de la Municipalité.

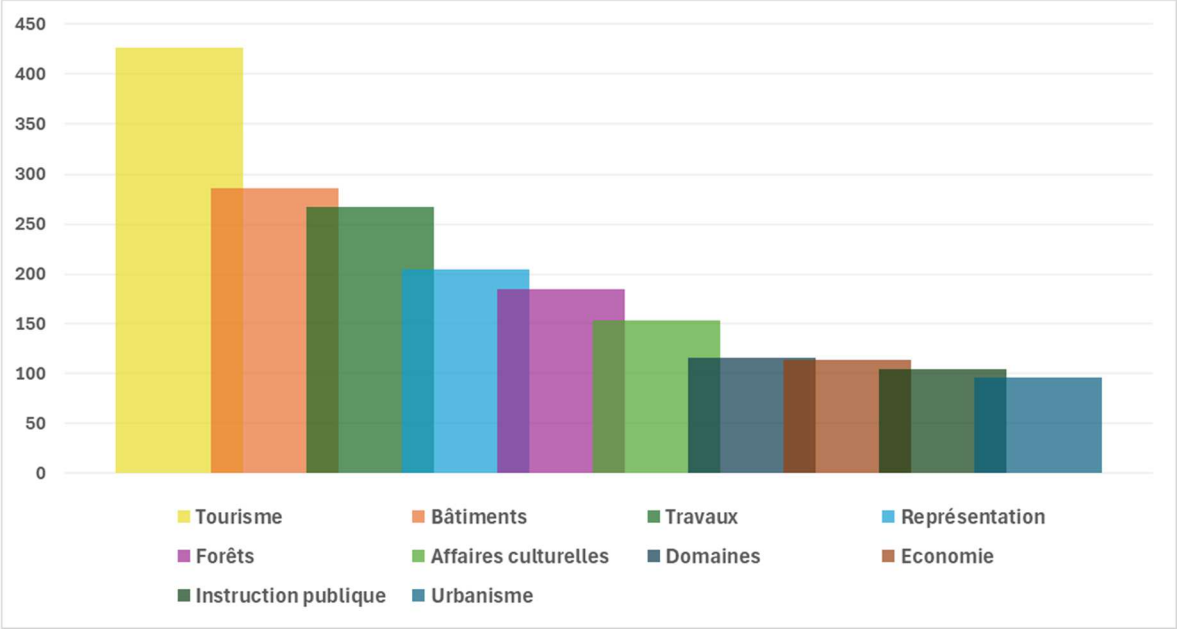

Les 10 sujets les plus chronophages traités par la Municipalité en 2025

Le total des heures effectuées par les membres de la Municipalité reste stable par rapport à l'année précédente. Toutefois, on observe une nette hausse des heures dédiées au tourisme et aux bâtiments, tandis que les secteurs des travaux et de l'économie ont enregistré une baisse.

RELATIONS EXTÉRIEURES

RENCONTRES INTERMUNICIPALES ORMONT-DESSOUS, ORMONT-DESSUS ET LEYSIN

Ces rencontres permettent de développer les liens avec les communes voisines.

En 2025, les Municipalités de Leysin, d'Ormont-Dessus et d'Ormont-Dessous ont siégé à deux reprises, les 8 mai à Ormont-Dessous et le 10 novembre à Ormont-Dessus.

Lors de ces séances, plusieurs thèmes sont abordés, entre autres les dossiers intercommunaux (AISOL, SDIS Alpin, GFLO, jeunes citoyens et avenir du tourisme dans les Alpes vaudoises).

Aucune autre rencontre intermunicipalités n'a eu lieu en 2025.

RÉUNIONS DES SYNDICS DU DISTRICT D'AIGLE

Les syndics des 15 communes du district d'Aigle se sont réunis à quatre reprises afin de discuter de divers sujets. Ces rencontres leur permettent de s'informer, d'échanger leurs points de vue, de réfléchir collectivement à des solutions et de dégager des éléments d'appréciation pour harmoniser les décisions des municipalités. Elles offrent également l'occasion de se regrouper pour adresser, au nom de toutes les communes, une réponse unique à certaines demandes ou orientations du canton.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Pour lui permettre de jouer ce rôle de relais et de courroie de transmission entre l'Etat et les communes et aider ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives, elle se doit surtout d'agir en amont des problèmes, d'anticiper en participant à des groupes de réflexion ou en faisant connaître son point de vue dès l'ébauche de certains projets.

L'UCV c'est 278 communes membres sur les 300, soit 92% des communes ; un comité de 13 membres ; un conseil de 50 membres (5 par district) ; un groupe des villes ; un groupe des bourgs et villages ; une assemblée générale qui a lieu au moins une fois par année lors de la journée des communes vaudoises ; un secrétariat général ; un budget de 1,5 million de francs et un centre de formation avec une vingtaine de cours à choix.

La commune d'Ormont-Dessous a été représentée par Mme Gretel Ginier, Syndique, au conseil des 50 qui s'est réuni à plusieurs reprises en 2025.

02 SERVICES GÉNÉRAUX

021 ADMINISTRATION DES FINANCES ET DES CONTRIBUTIONS

BOURSE COMMUNALE

En plus de la comptabilité courante, qui comprend le paiement des factures, la saisie des écritures comptables, la facturation et les encaissements, le suivi des débiteurs et le bouclement des comptes, la bourse communale assure les missions suivantes :

- gestion de la taxe de séjour ;
- gestion de l'informatique communale ;
- tenue de la comptabilité de l'AISOL (de janvier à mi-octobre) ;
- élaboration du budget annuel ;

- collaboration étroite avec le greffe municipal pour la conduite de divers dossiers;
- ventes diverses (sacs poubelle et drapeaux) ;
- gestion du congélateur communal ;
- réception au guichet et au téléphone.

022 SERVICE ADMINISTRATIF

0220 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

GREFFE MUNICIPAL

En plus du travail courant de la Municipalité, qui comprend notamment la rédaction de procès-verbaux, préavis, règlements ainsi que de la correspondance, le greffe municipal a la charge de diverses missions dont on relève ici les principales :

- relations avec le Conseil communal, la préfecture et les divers services de l'Etat ;
- relations intercommunales ;
- politique d'information et de communication ;
- gestion administrative du personnel communal ;
- renseignements divers à la population ;
- location des salles et bâtiments communaux ;
- établissement du rapport de gestion ;
- traitement des dossiers de naturalisation ;
- gestion du site internet ;
- gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec le mandataire ;
- établissement de la statistique des logements vacants ;
- collaboration à l'organisation des votations et des élections ;
- suivi administratif des décisions du Conseil communal ;
- classement ;
- tenue des archives communales en collaboration avec le mandataire.

Le greffe municipal assure également l'ensemble des tâches administratives du service technique communal, ainsi que celles relevant de la sécurité publique.

Le nombre de dossiers à traiter est toujours en constante augmentation.

NATURALISATION

Au cours de l'année écoulée, cinq demandes, émanant de deux familles et de trois personnes seules, ont été transmises par le service cantonal de la population (SPOP) en vue du traitement de la partie communale de la procédure.

Dans le cadre de la délégation qui lui est confiée, le bureau du greffe municipal se charge de recueillir les informations nécessaires, d'établir le rapport d'enquête et, selon la décision du SPOP, de faire passer un test de connaissances élémentaires.

VISITE ANNUELLE PRÉFECTORALE

La visite annuelle de la commune par M. le préfet Nicolas Crocci Torti a eu lieu le 7 novembre. La tenue des différents registres et procès-verbaux des bureaux de l'administration communale et des archives n'a donné lieu à aucune remarque particulière de la part du représentant du Conseil d'Etat, lequel s'est déclaré très satisfait de la gestion administrative de la commune.

0221 CONTRÔLE DES HABITANTS

Le contrôle des habitants a la charge de la tenue des registres des habitants, suisses et étrangers, ainsi que de la mise à jour de l'ensemble des données y relatives en fonction des diverses dispositions légales en vigueur. Ses principales tâches sont les suivantes :

- inscription et saisie des nouveaux habitants, avec, pour les étrangers, établissement du dossier à destination du service de la population ;
- travail en relation avec le recensement fédéral et communal de la population et de la loi sur l'harmonisation des registres ;
- demande d'établissement des cartes d'identité ;
- demande d'octroi, de prolongation/modification des différents permis de séjour ou d'établissement pour les ressortissants étrangers ;
- tenue et mise à jour du registre des chiens ;
- tenue et mise à jour des registres des cimetières.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

Le bureau du contrôle des habitants a enregistré 147 arrivées et 141 départs en 2025.

Au 31 décembre, la statistique cantonale recense 1'261 habitants dans la commune (dont 1'005 personnes de nationalité suisse et 256 ressortissants étrangers), pour une moyenne d'âge de 44.44 ans (femmes 44.26 – hommes 44.60). On dénombre en outre 50'656 habitants dans le district d'Aigle et 864'226 dans le canton de Vaud.

On note une augmentation de la population respectivement de 17 habitants dans la commune, 663 dans le district et 8'477 dans le canton au regard de la statistique au 31 décembre 2025. Le nombre d'habitants en séjour est de 95, dont 90 pour la population suisse et 5 ressortissants étrangers.

En outre, la commune a enregistré 9 décès et 12 naissances.

REGISTRE DES CHIENS

Les communes sont tenues d'enregistrer les propriétaires de chiens dans une banque de données nationale nommée « Amicus ». Les données enregistrées permettent entre autres de contacter les propriétaires des chiens abandonnés ou échappés.

184 chiens sont inscrits sur le territoire communal au 31 décembre.

0222 RESSOURCES HUMAINES

Effectif du personnel au 31 décembre

Greffe municipal	Mme Isabelle Mermod Gross	Secrétaire municipale	90%
	Mme Micheline Nauer	Secrétaire	70%
	Mme Julie Parisod	Secrétaire	50%
	Mme Nao Rouiller	Apprentie	
Service technique	M. Diogo Dos Santos	Technicien communal	20%
Bourse communale	Mme Vanessa Noirjean	Boursière	70%
Contrôle des habitants	Mme Vanessa Berruex	Préposée	50%
Service des travaux et des eaux	M. Alain Sittinger	Chef d'équipe voirie	100%
	M. Pascal Nellen	Surveillant step/réseau eau	100%
	M. Félix Chabloz	Responsable déchetterie	100%
	M. Etienne Borloz	Employé voirie	100%
	M. Alexis Marrone	Employé voirie/step/réseau eau	100%
	M. Nicolas Pasche	Employé voirie	100%
	M. Andries Venker	Employé voirie	100%
Services touristiques	M. Nicolas Tille	Employé	100%
Conciergerie du collège du Sépey	M. Carmelo Mastroieni	Concierge	100%
Conciergerie des bâtiments communaux	M. Charles-Albert Raymond	Concierge	100%
	Mme Valeriya Anet	Concierge	80%
Sécurité publique	M. Daniele De Benetti	Assistant de sécurité publique	20%

L'effectif du personnel communal soumis au règlement au 31 décembre est de 16 collaboratrices et collaborateurs. Le technicien communal et l'assistant de sécurité publique ne sont pas soumis à ce règlement.

M. Jean-Pierre Ginier, quant à lui, reste fidèle à la fonction de garde municipal.

0223 INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION

Les données et les programmes informatiques communaux sont hébergés chez un mandataire depuis plusieurs années. Il s'agit pour la commune d'une solution sûre de sauvegarde des nombreuses données numériques.

Par souci des cyberattaques, toujours plus fréquentes, la gestion du matériel informatique (postes, imprimantes, composants réseau) est confiée au mandataire.

Le matériel informatique, mis à jour régulièrement, permet aux employés de travailler efficacement tout en assurant un bon contrôle des coûts.

Le site internet fournit les informations essentielles accessibles à tous.

SYSTÈME D'INFORMATION

Le service d'information à la population par SMS n'a pas été utilisé en 2025.

Il sera supprimé au cours du premier semestre 2026 et remplacé par l'application Localcities, qui propose un système de notifications permettant aux abonnés de recevoir directement les informations publiées sur le site internet communal par l'administration.

Pour télécharger cette application, il suffit de scanner le QR code ci-contre.

Les personnes actuellement inscrites au service SMS sont invitées à se désinscrire en envoyant le mot-clé STOP ODESSOUS au 723.

029 IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

MAISON DE COMMUNE, LE SÉPEY

Les salles Mont d'Or (salle de la Municipalité) et Chamossaire (salle du Conseil communal) ont été entièrement réaménagées, avec le remplacement complet du mobilier par un équipement moderne et modulable, ainsi que l'installation d'un éclairage professionnel.

Ouvert en 2024, l'espace de coworking « Cowork'Altitude » n'a pas généré les retombées escomptées en termes de fréquentation et d'attractivité. Afin de dynamiser son utilisation, un mandat de gestion et d'animation a été confié à une entreprise externe. Malgré cette démarche, les résultats attendus ne sont pas atteints.

Des bureaux de la maison de commune sont loués annuellement à l'agence d'assurances sociales et à l'unité d'accueil pour écoliers. Les Transports publics du Chablais occupent également un bureau, qui sert de local de pause pour les chauffeurs. Par ailleurs, entre février et juillet, un bureau a été loué à Alpes vaudoises société coopérative.

ANCIEN COLLÈGE DE LA FORCLAZ

12 luminaires LED ont été installés en janvier et quelques menus travaux d'entretien ont été exécutés.

MAISON DE L'ESPACE NORDIQUE DES ALPES VAUDOISES, LES MOSSES

Les luminaires des WC et vestiaires ont été remplacés par des LED.

REFUGE DU CARROZ, LES MOSSES

De petits aménagements ont été réalisés, notamment la pose d'une grille de protection pour les bonbonnes de gaz, l'installation d'un support sécurisé avec protection antivol pour la génératrice, ainsi que la réfection des murs de la façade ouest.

MARCHÉ COUVERT, LE SÉPEY

Le Marché couvert offre 18 places de stationnement, dont 17 sont actuellement louées pour un montant annuel de CHF 600.00 chacune. Par ailleurs, trois emplacements pour motos sont disponibles, dont un est loué au tarif de CHF 200.00 par année.

Le Marché couvert a en outre accueilli 7 marchés au bétail en 2025. Quelque 527 bêtes y ont été pesées au prix unitaire de CHF 6.50.

Au printemps 2025, des travaux ont été réalisés pour aménager des places de recharge pour véhicules électriques. Au vu des autorisations à obtenir de propriétaires privés, leur mise en fonction n'a eu lieu qu'au début de 2026.

De plus, plusieurs travaux d'entretien régulier ont été réalisés dans les immeubles communaux.

STATISTIQUE DES LOCATIONS

En 2025 les réservations ont été les suivantes :

- 48 ancien collège de La Forclaz.
- 13 grande salle du Sépey.
- 13 refuge du Carroz.
- 69 maison de l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses, y compris les locations aux établissements scolaires pour repas et autres activités et les séances de différentes sociétés.
- 89 activités sportives à l'ENAV (badminton, bloc d'escalade, sport indoor, yoga, etc.).

L'un des deux bureaux situés à l'Espace nordique est régulièrement loué, notamment pour des cours de yoga hebdomadaires, ainsi que pour des réunions ou des manifestations ponctuelles. Le second bureau est quant à lui mis à disposition du SDIS Alpin. La grande salle du Sépey est utilisée par l'École de musique Leysin – Les Ormonts ainsi que par l'unité d'accueil pour écoliers « Les Petits Montagnards ».
Les chiffres présentés correspondent au nombre de réservations, dont la durée varie de quelques heures à une semaine.

Les contrats de location annuels ne sont pas inclus dans ces données. À noter également que la grande salle du collège du Sépey est utilisée du lundi au vendredi, en fin d'après-midi et en soirée, pour des cours de différentes disciplines sportives.

1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE

11 SÉCURITÉ PUBLIQUE

111 POLICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

La principale tâche de l'assistant de sécurité publique est le contrôle de stationnement.

CONTRAVENTIONS

91 contraventions ont été infligées par l'assistant de sécurité publique pour des véhicules en infraction du 1er janvier au 31 décembre.

16 dénonciations ont fait l'objet d'ordonnances pénales. Elles concernent des infractions aux règlements communaux de police et de gestion des déchets.

AGENTS DE PARCAGE

Sous la direction de M. Olivier Dancla, les agents assurent, tout au long de l'année, le stationnement lors de diverses manifestations et événements, avec une part importante consacrée au marché brocante des Mosses, ainsi qu'à la gestion du parcage hivernal aux Mosses.

COLONNE DE SECOURS ET COMMISSION SÉCURITÉ AVALANCHES

La station de secours Leysin 7.06 du secours alpin suisse regroupe les régions de Leysin, Ormont-Dessous, Aigle, Yvorne, Corbeyrier, Roche et Villeneuve.

Elle a accompli avec succès ses missions de sauvetage, totalisant 12 interventions en 2025 : 7 opérations terrestres et 5 héliportées, dont 5 réalisées sur le territoire communal.

La commune participe à son financement par le versement d'une subvention annuelle de CHF 4'000.00.

La commission de sécurité contre les avalanches, présidée par Mme la Syndique Gretel Ginier, a pour mission d'assurer la sécurité des infrastructures publiques et des habitants.

Chaque année, les propriétaires de biens-fonds situés en zone avalanches, à savoir les régions Mont d'Or, Gros Van et Chaussy, sont priés de communiquer à la commune les coordonnées des occupants durant l'hiver. L'administration communale peut ainsi tenir à jour la liste permettant à tout moment de les contacter en cas de danger.

112 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le radar pédagogique n'a pas été installé au cours de l'année 2025.

15 SERVICE DU FEU

SDIS ALPIN

La commune d'Ormont-Dessous a été représentée au sein de la commission du feu par M. Clément Dupertuis, Municipal, et M. Louis-Philippe Oguey, membre.

Le Cap Adrien Durgnat, commandant du site d'Ormont-Dessous, est le remplaçant du commandant du SDIS Alpin.

Le rapport fait état d'un effectif de 111 sapeurs, dont 31 pour le site d'Ormont-Dessous, 31 pour celui d'Ormont-Dessus et 49 pour celui de Leysin. Les 53'837 heures d'activité se répartissement comme suit :

- Interventions : 441 heures
- Gardes salles et circulation : 138 heures
- Exercices et formations : 4'354 heures
- Service de piquet : 48'904 heures

La commune a participé à la réalisation d'une réserve incendie à Matélon, Le Sépey, dans le cadre de l'agrandissement d'une ferme.

SERVICE RAMONAGE

Les communes de Leysin, d'Ormont-Dessus et d'Ormont-Dessous sont liées par convention à M. Thierry Schneiter, maître ramoneur, concessionnaire pour le service de ramonage.

16 DÉFENSE

Les 15 communes du district sont regroupées au sein d'une association intercommunale « ORPC du district d'Aigle ». La commune d'Ormont-Dessous a été représentée au conseil intercommunal par M. Clément Dupertuis, Municipal, et M. Denis Noirjean, Conseiller communal.

Le canton perçoit depuis 2012 les contributions de remplacement dues par les propriétaires qui ont obtenu une dispense de construire des places protégées lors de la construction d'un nouvel immeuble d'habitation. Les contributions de remplacement servent à financer, en premier lieu, des places protégées publiques. Les contributions de remplacement en main des communes au 31 janvier 2025 ont été versées dans le fonds cantonal des contributions de remplacement. La commune a donc remboursé le fonds de réserve pour la défense civile pour un montant de l'ordre de CHF 320'272.70.

2 FORMATION

21 SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

217 BÂTIMENTS SCOLAIRES

COLLÈGE DU SÉPEY

Divers travaux d'entretien ont été exécutés au collège, notamment :

- rénovation du plafond du hall d'entrée à la suite d'un dégât d'eau ;
- pose de luminaires LED dans une classe ;
- réparation de la sonnerie et de l'exutoire de fumée.

Les panneaux solaires installés sur la grande salle du collège ont produit une énergie renouvelable de 16'801.022 kWh contre 13'047.317 kWh en 2024.

SALLE HUBERT

La commune est locataire depuis avril 1994 de la salle Hubert, sise dans le bâtiment Haute Cime au Sépey. Cette salle est mise à disposition de l'établissement scolaire Les Ormonts - Leysin.

COLLÈGE D'AIGREMONT

Divers travaux d'entretien ont été exécutés en cours d'année, notamment le remplacement de la pompe de relevage des eaux usées au sous-sol.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE LES ORMONTS - LEYSIN (AISOL)

La Municipalité a été représentée au sein du comité directeur et du conseil intercommunal de l'association intercommunale scolaire Les Ormonts – Leysin, respectivement par Mme Raphaële Brugger, Municipale, et Mme Gretel Ginier, Syndique.

La commune d'Ormont-Dessus assume la comptabilité de l'AISOL dès octobre 2025, tandis que la bourse communale d'Ormont-Dessous en assurait la gestion depuis la création de l'association en 2012.

Pour toute information se référer au rapport de gestion de l'AISOL.

3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISE

32 CULTURE, AUTRES

322 MUSIQUE ET THÉÂTRE

ÉCOLES DE MUSIQUE

La commune d'Ormont-Dessous subventionne l'Ecole de musique Leysin - Les Ormonts par le versement de sa participation à la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), qui a pour mission la mise en œuvre de la loi sur les écoles de musique dont l'entrée en vigueur du volet financier est intervenue au 1er août 2012. La participation des communes vaudoises se monte à CHF 9.50/habitant pour l'année 2025.

Un subside de CHF 250.00 par élève est versé à l'école de musique de la fanfare Echo du Chamossaire à La Forclaz. 2 élèves ont suivi les cours en 2025. Un soutien est également apporté à l'école de musique de la fanfare l'Echo des Alpes du Sépey.

Un soutien financier exceptionnel a été accordé à la fanfare Echo du Chamossaire pour un montant de CHF 3'219.55 financé par le fonds des Sœurs Löffler.

33 MÉDIAS

332 MASS MÉDIAS

SUPPORTS D'INFORMATION

Les supports d'information au public sont principalement la presse écrite (la feuille des avis officiels, le journal communal Le Cotterg, le journal Riviera Chablais et le quotidien 24 Heures), le site internet communal ainsi que le pilier public.

Radio Chablais relaie également beaucoup d'informations et communique sur les différentes manifestations qui se déroulent sur le territoire communal.

JOURNAL LE COTTERG

L'administration communale se charge depuis juillet 2023 de la gestion des publicités et des abonnements.

35 ÉGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSE

350 EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES

PAROISSE RÉFORMÉE DES ORMONTS ET DE LEYSIN

L'église évangélique réformée du canton de Vaud compte un certain nombre de paroisses, dont celle des Ormonts et de Leysin.

Ormont-Dessous possède trois lieux de culte, situés à Cergnat, aux Mosses et à La Forclaz. En 2025, un frêne dépérissant a été abattu près de l'église de Cergnat et les lattes pare-neige de l'église des Mosses ont été rénovées.

La Municipalité participe régulièrement aux assemblées de paroisse.

PAROISSE CATHOLIQUE LEYSIN - LES ORMONTS

La paroisse de Leysin - Les Ormonts regroupe les trois communes de Leysin, Ormont-Dessous et Ormont-Dessus. Elle est desservie par l'équipe de prêtres et de laïcs du secteur pastoral d'Aigle. Les 3 communes participent, selon une clé de répartition, aux frais de culte et à l'entretien des églises, dont 2 sont localisées à Leysin et 1 à Ormont-Dessus.

La Municipalité participe régulièrement aux assemblées générales.

5 PRÉVOYANCE SOCIALE

54 FAMILLE ET JEUNESSE

545 PRESTATIONS AUX FAMILLES

ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'ACTION SOCIALE POUR LE DISTRICT D'AIGLE ET LE PAYS D'ENHAUT (ARASAPE)

AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

Les AAS sont au service de la population dans le domaine des assurances sociales et de l'aide aux personnes de condition économique modeste. La commune d'Ormont-Dessous abrite à la maison de commune l'antenne du Sépey.

Ouvert tous les lundis et les vendredis, ce bureau offre aux habitants de la vallée des Ormonts la possibilité d'éviter de se déplacer jusqu'à l'agence d'Aigle.

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

Les structures publiques de la région sont regroupées dans un réseau reconnu par les instances communales sous le nom de « Réseau enfants Chablais ».

Ce réseau est doté d'un système tarifaire qui varie en fonction des ressources financières dont dispose le ménage dans lequel vit l'enfant. Le tarif facturé dépend du taux de fréquentation de l'enfant et du type d'accueil dont il bénéficie. Les fratries placées au sein du réseau bénéficient d'un rabais attractif.

Conformément à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), aucune famille domiciliée au sein du réseau ne se verra facturer un montant supérieur au prix de revient de la prestation qu'elle consomme.

Le district d'Aigle recense 12 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) dont « Les Petits Montagnards » située dans le chalet des sœurs Vurlod au Sépey. Cette structure compte

12 places pour les enfants de la 1P à la 8P et est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30. La commune compte également 3 accueillant·e·s en accueil familial de jour.

JARDIN D'ENFANTS LES LUCIOLES

La commune subventionne ce jardin d'enfants à hauteur de CHF 3'000.00 par année. Cette structure fait face à des défis structurels et financiers importants.

RÉCEPTION DES JEUNES CITOYENS

Les communes des Ormonts et de Leysin se sont associées depuis plusieurs années pour organiser l'accueil des jeunes citoyens. Selon un tournus établi, Leysin a organisé l'édition 2025 le vendredi 26 septembre.

À la suite de la visite des sources du Coussy et de La Loudze, situées à La Forclaz et appartenant à la commune de Leysin, les représentants des autorités et les jeunes se sont retrouvés autour d'un repas convivial sous la yourte de la Place des Feuilles.

La soirée s'est ensuite poursuivie par un karaoké endiablé, dans une ambiance des plus chaleureuses.

SORTIE ET NOËL DES AÎNÉS

La sortie surprise des aînés a célébré sa cinquième édition le 5 juin. Plus de 80 participants ont profité d'une magnifique journée printanière placée sous le signe des rencontres et de la convivialité. La journée a débuté à Thonon-les-Bains, en plein jour de marché, avant de se poursuivre autour d'un repas chaleureux à Margencel.



Le Noël des aînés, quant à lui, a rassemblé quelque nonante participants à l'Espace nordique des Mosses, le jeudi 18 décembre. Une savoureuse fondue bressane y a été servie avec soin et dans une ambiance chaleureuse par la Municipalité et une partie du personnel communal, heureux de se mettre au service des convives pour l'occasion.



Ce repas a offert à chacun un précieux moment de partage et de convivialité.

La Municipalité est toujours très touchée par les nombreux messages de remerciements qui lui sont adressés.

PLAN CANICULE

Les plans canicule des institutions socio sanitaires du canton et des communes, mis en place en 2009 sous l'égide du canton, ont été reconduits en 2025.

Conformément aux directives cantonales en vigueur, la Municipalité a engagé, durant le printemps, la détection des personnes à risque dans l'éventualité d'une canicule, par l'envoi d'une lettre à chaque habitant de 75 ans et plus. 4 personnes ont ainsi pu demander de l'aide sur les 121 personnes contactées.

NONAGÉNAIRES

Deux personnes ont reçu la traditionnelle attention de la Municipalité à l'occasion de leur nonantième anniversaire. Il s'agit de Mmes Jenny Oguey, née le 11 juin 1935 et Désirée Mottier, née le 19 juin 1935.

6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

61 CIRCULATION ROUTIÈRE

615 ROUTES COMMUNALES

SERVICE DE LA VOIRIE

Ce service s'occupe entre autres de l'entretien des chemins, du fauchage de toutes les surfaces vertes le long des routes communales, de l'élagage, du nettoyage des villages, du ramassage des déchets et des ordures ménagères, de l'entretien des cimetières, du marché au bétail, du salage et d'une partie du déneigement. Les travaux sont toujours aussi divers que variés, ce qui permet d'éviter la routine.

ENTRETIEN DES ROUTES

Les travaux courants d'entretien des dessertes sont assurés par le service de la voirie.





Consolidation de la route des Chavonnes



Réfection des vannes pour les abreuvoirs de Lioson

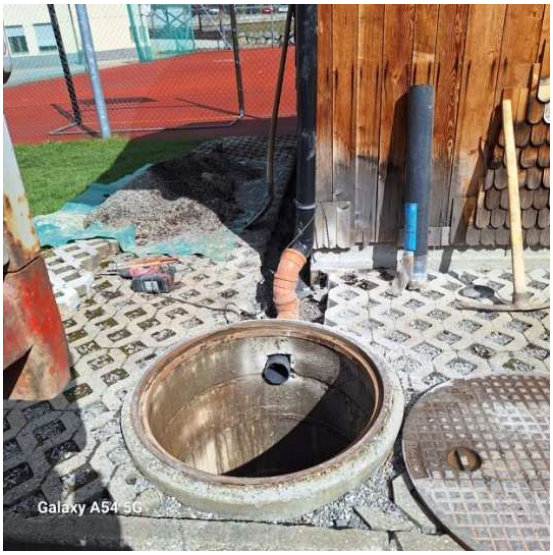

Reprise des eaux du toit du passage sous voie, collège du Sépey

Parmi les travaux confiés à des prestataires externes, il convient de mentionner : la réfection du drainage et du bord de route sur le chemin de la Ville à La Comballaz, ainsi que le renouvellement de la couche de roulement aux Planches au Sépey.

La Municipalité attache une grande importance aux travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier communal pour le maintenir en bon état.

DÉNEIGEMENT

Des entreprises privées se chargent de déneiger les secteurs Route des Layets - La Forclaz ; Les Mosses ; Les Matélons - La Comballaz ; Les Voëttes. Les conventions sont valables jusqu'au 30 septembre 2028.

Le service de la voirie se charge, quant à lui, du secteur du Sépey (haut du village, bas du village, Aux Plans, Trétorrent - Fenilet - Planches-Dessus, Frasse - Pont de la Tine, Martorey, Combaz - Vélard, Cergnat - Les Noisetiers), ainsi que du salage de l'entier du réseau routier communal qui demande une vigilance particulière afin de garantir la sécurité des usagers. En plus de ces tracés sis sur le domaine public, ce service se charge de déneiger environ 4,8 km d'accès privés pour lesquels des conventions sont établies avec les propriétaires.

AIRE DE STATIONNEMENT POUR CAMPING-CARS



Une place a été créée sur le parking de l'Arsat pour permettre aux camping-cars de se garer en toute sécurité et améliorer le confort des voyageurs. Dès fin août 2025, une collaboration avec la plateforme « parknsleep » a permis l'encaissement de CHF 1'610.00 (CHF 10.00 par véhicule et par nuit, hors taxe de séjour).

62 TRANSPORTS PUBLICS

629 TRANSPORTS PUBLICS

6290 TRANSPORTS PUBLICS RÉGIONAUX

Conformément à la loi sur la mobilité et les transports publics, la commune participe, à l'instar de toutes les communes vaudoises, au financement des lignes de trafic régional. La répartition du montant à charge des communes est effectuée par région qui correspond à un bassin de transport public régional du canton.

6291 TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

BUS DES NEIGES

La commune participe à hauteur de CHF 20'000.00 par année au financement de la liaison routière entre Solepraz et Les Parchets permettant de relier les domaines skiables de Leysin et des Mosses.

7 PROTECTION DE L'ENVIRONNMENT ET AMÉNAGEMENTN DU TERRITOIRE

710 APPROVISIONNEMENT EN EAU

RÉSEAU D'EAU COMMUNAL

La reprise des réseaux de La Forclaz et du Sépey est effective depuis le 1er janvier 2022. L'eau est désormais mesurée par compteur sur l'ensemble du territoire. Grâce à l'installation de compteurs « intelligents », les relevés est effectué à distance.

Les travaux de mise en conformité du réseau d'eau des Mosses ont pris du retard en raison de l'impossibilité de les démarrer sans un acte de concession d'usage d'eau délivré par le Conseil d'État. Afin d'obtenir ce document, plusieurs démarches ont été entreprises, et celui-ci a finalement été délivré le 18 décembre. En conséquence, les travaux commenceront au printemps 2026.

Dans le cadre des travaux de rénovation du refuge du Carroz, la commune a profité de remplacer la conduite principale d'alimentation du bâtiment et de la fontaine.

BORNES HYDRANTES

La commune a procédé au remplacement de 16 bornes hydrantes sur le territoire communal.

AUTOCONTRÔLE DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

L'office cantonal de la consommation fixe des exigences en matière d'autocontrôle des distributeurs d'eau potable.

Le distributeur est tenu au devoir d'autocontrôle au sens de l'art. 26 de la loi sur les denrées alimentaires et objets usuels. Le contrôle officiel ne libère pas de l'obligation de procéder à un autocontrôle. Le concept d'autocontrôle des distributeurs d'eau est basé sur les articles 73 à 85 de l'ordonnance sur les denrées alimentaires et objets usuels. La directive SSIGE W12 a été officiellement reconnue par l'office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires comme guide des bonnes pratiques pour la branche de l'eau potable. L'eau distribuée doit répondre aux exigences microbiologiques et chimiques de l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public.

La commune dispose d'un dossier d'autocontrôle pour chaque secteur de distribution de l'eau, à savoir Les Mosses, La Forclaz et Le Sépey.

720 TRAITEMENT DES EAUX USÉES

STEP DU SÉPEY

13 analyses ont été réalisées par la direction générale de l'environnement, protection des eaux.

En plus de l'entretien courant, on relève :

- déviation de réseaux souterrains parcelles RF 1169 et 4113 aux Mosses, en lien avec la construction du restaurant de la baignade naturelles ;
- travaux en relation avec le préavis 9/2025 - Remise en état de la station de pompage des eaux usées « Es Preises ».

STEP DE LA FORCLAZ

11 analyses ont été réalisées par la direction générale de l'environnement, protection des eaux.

La Municipalité a porté au plan des investissements le démantèlement de la STEP de La Forclaz qui ne répond plus aux normes en vigueur.

73 GESTION DES DÉCHETS

730 GESTION DES DECHETS

DÉCHETS COLLECTÉS

Parmi les 1'020 tonnes de déchets collectés, plus de 21 % sont constituées d'ordures ménagères, un tonnage qui reste stable par rapport aux années précédentes.

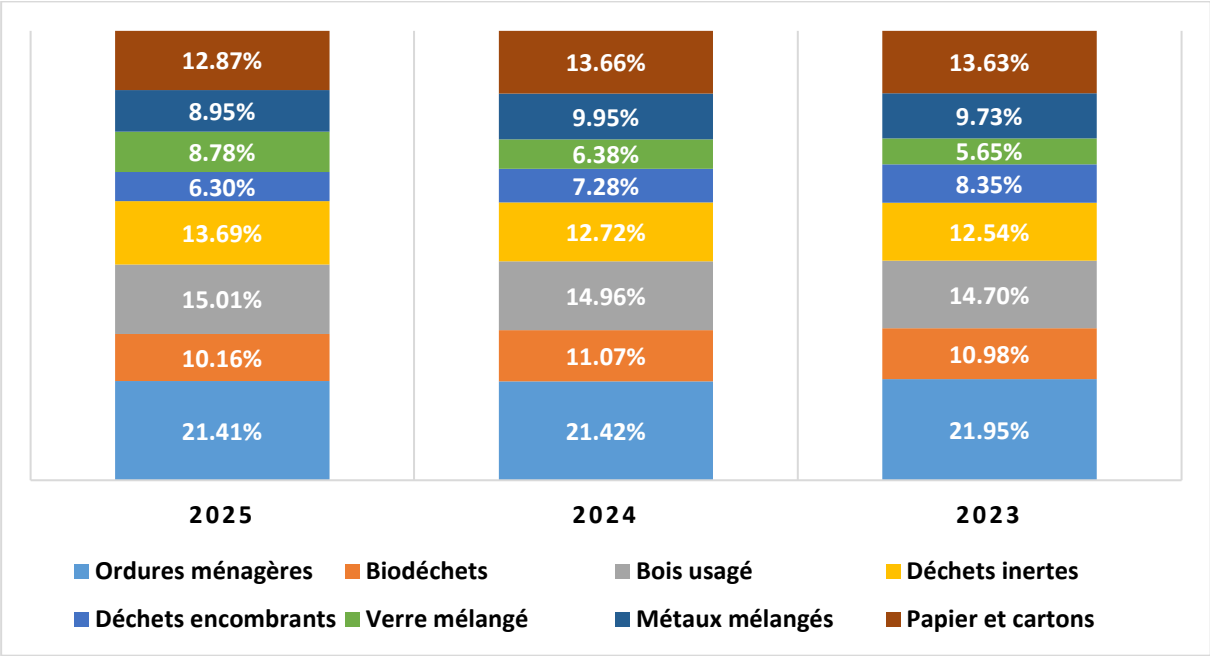

En plus des déchets mentionnés ci-dessus, on note encore la collecte de :

- 3.999 tonnes de PET ;
- 0.333 tonne de batteries ;
- 5.129 tonnes de déchets spéciaux des ménages (peinture, médicaments, néons, etc.) ;
- 3 tonnes de textiles ;
- 13.655 tonnes de matériel électroménager ;
- 2.836 tonnes de matériel électronique.

Les capsules de café « Nespresso » sont collectées par l'entreprise Trottet récupération SA.

En 2013, la Municipalité a signé une convention avec la Satom pour assurer la gestion des restes d'aliments des établissements publics. Cette prestation, intitulée « GastroVert », offerte aux établissements publics sis sur le territoire communal et à la cantine du collège d'Aigremont, diminue de manière probante le tonnage des ordures ménagères. Quelque 161 containers de 120 litres ont été collectés en 2025.

Une benne à déchets verts est mise à disposition de la population sur le parking de Pra Cornet aux Mosses.

En collaboration avec la Satom, la commune met gratuitement à disposition de la population une benne contenant du compost. Elle est située sur la place de la step au Sépey. Il suffit de se rendre sur place avec un contenant et le remplir selon ses besoins.

Malgré une météo maussade, la matinée « Coup de balai » aux Mosses, organisée le samedi 3 mai en collaboration avec la Summit Foundation dans le cadre du Clean-Up Tour 2025, a réuni plus d'une trentaine de participants qui ont collecté environ 72 kg de déchets.

On constate une importante diminution de la quantité de déchets récoltés par rapport aux années précédentes, ce qui témoigne d'une prise de conscience accrue et d'un respect grandissant de la nature.

La Municipalité profite de ce rapport pour adresser ses sincères remerciements à l'ensemble des participants.



Les panneaux solaires, installés en avril 2022 sur la toiture et en automne 2025 sur les façades du bâtiment ECA 2420 « déchetterie » au Sépey, ont produit 33'218 kWh d'énergie renouvelable entre le 1er janvier et le 31 décembre.

SACS TAXÉS

Pour rappel, afin d'appliquer l'arrêt du tribunal fédéral du 4 juillet 2011, exigeant que les coûts d'élimination des déchets urbains soient mis à charge de ceux qui en sont à l'origine (pollueur-payeur), en combinant une taxe forfaitaire et une taxe proportionnelle à la quantité de déchets produits, la commune a revu son règlement communal pour appliquer la loi.

Depuis le 1er janvier 2013, les sacs taxés sont obligatoires. Des contrôles sont régulièrement effectués en cours d'année. En 2025, 10 personnes ont été identifiées et dénoncées.

Conformément à l'annexe du règlement communal sur la gestion des déchets, 80 sacs de 35 litres sont offerts lors de la naissance d'un enfant domicilié dans la commune ou lors de l'arrivée dans celle-ci d'une famille avec un enfant de moins de 1 an, et 50 sacs de 35 litres par année sont remis gratuitement aux personnes âgées de 85 ans et plus résidant dans leur propre domicile. 1'350 sacs ont été offerts en 2025.

74 AMÉNAGEMENTS

741 CORRECTION DE COURS D'EAU

La commune comptabilise 65 km de cours d'eau dont elle a la charge mais pour lesquels le canton subventionne la majeure partie des travaux.

Diverses missions d'entretien ont été exécutées dans les ruisseaux du Sépey, des Biolles et de La Forclaz dans lequel un caisson avec bourrage a été installé par le GFLO.

En outre, une entreprise forestière locale s'est chargée de retirer les plantes dites envahissantes aux abords des ruisseaux.

742 OUVRAGES DE PROTECTION, AUTRES

GLISSEMENT DE MATÉLON

Le bureau Géo solutions ingénieurs SA, chargé de la surveillance, a transmis en 2025 deux tableaux de résultats : l'un au début de l'année et l'autre à la fin. Bien que le glissement continue de se produire, il semble s'être considérablement ralenti au cours de l'année.

GLISSEMENT DES FONTANELLES

Le glissement de terrain des Fontanelles, situé sur la commune d'Ormont-Dessous, affecte le versant en rive gauche de la Grande Eau. La longueur du glissement est de près d'un kilomètre pour 300 à 400 m de largeur et jusqu'à une trentaine de mètres de profondeur, soit un volume estimé entre 3 à 4 millions de m^3. Le glissement est traversé par la ligne de chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets, exploitée par les Transports publics du Chablais SA. En plus de la ligne de chemin de fer, le glissement menace 11 chalets d'habitation, une route cantonale, une route communale et une ligne électrique 10kV qui est la seule à desservir Exergillod et Hauta Crêta.

Les géologues communiquent régulièrement leurs comptes rendus après les visites sur site, tandis que les ingénieurs transmettent les résultats des mesures.

GLISSEMENT DE LA FRASSE

Le mandat de suivi et de contrôle du glissement de La Frasse est attribué au groupement NCG Norbert SA a été reconduit pour les années 2025 à 2028. Son financement est assuré par différents partenaires.

OFEV	50%	Commune de Leysin	5%
DGE-EAU	30%	Commune d'Ormont-Dessous	5%
Commune d'Aigle	5%	Commune d'Ormont-Dessus	5%

Une convention et un amendement relatifs à l'entretien des dispositifs d'assainissement du glissement ont été signés entre l'Etat de Vaud et les communes d'Aigle, de Leysin, d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus.

La gestion de la facturation concernant l'entretien courant du cheminement en rive droite de la Grande Eau et la surveillance du glissement en mode « veille » est assurée par la commune d'Ormont-Dessous.

Des travaux de forages de reconnaissance ont été adjugés en automne. Les travaux devraient intervenir au printemps 2026.

77 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES

771 CIMETIÈRES, CRÉMATOIRES

La Municipalité voue une importance particulière à l'entretien des cimetières sis sur le territoire communal qui est assuré par le service de voirie. Quelque 234 heures ont été consacrées à cet entretien en 2025.

Les sépultures des 3 cimetières, La Forclaz, Cergnat et Les Mosses, sont numérotées et géoréférencées dans le système d'information du territoire (SIT) communal.

JARDIN DU SOUVENIR

Le Jardin du souvenir aménagé au cimetière de Cergnat est bien accueilli par les familles des défunts.

79 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

790 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

SERVICE TECHNIQUE

Ce service est chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions et l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le bureau technique, en collaboration avec le greffe municipal, est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains ;
- renseigner sur les cartes de dangers naturels ;
- accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire ;
- mettre à disposition et transmettre toute donnée de base du système d'information du territoire interne au travers du SIT ;
- coordonner et suivre, au plan technique et administratif, les procédures de demande de permis de construire (dispense d'enquête publique, enquête publique, demande préalable, etc.) ;
- compléter, à la demande du propriétaire, le formulaire de demande de permis de construire pour des projets de minime importance ;
- délivrer les permis de fouille ;
- renseigner sur les passages de canalisations (eaux usées, eau potable, eaux claires, etc.) ;
- tenir à jour le registre des autorisations de déversement des eaux usées ;
- gérer le registre des citernes à hydrocarbure et envoyer les invitations à procéder au contrôle périodique obligatoire ;
- délivrer les autorisations diverses (pose d'échafaudage, de bennes, etc.) ;

- établir la statistique trimestrielle des constructions ;
- mettre à jour le registre des bâtiments.

PLANS D'AFFECTATION

Les nouveaux plans d'affectation de La Forclaz et des hameaux de Cergnat et de La Combaz sont entrés en vigueur en automne 2024 alors que les travaux en vue de la mise à l'enquête des plans d'affection « Ormont-Dessous hors centre - Les Mosses » et « Le Sépey » se poursuivent.

A la suite du crédit octroyé par le Conseil communal, préavis 12/2024, les travaux pour l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation « Aux Plans », Le Sépey, sont en cours.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

STATISTIQUES

Au chapitre des statistiques, la Municipalité a procédé officiellement à la mise à l'enquête publique de 20 demandes d'autorisation de construire et a accordé 18 autorisations en dispense d'enquête publique, sous réserve du droit des tiers, pour des cas de minime importance.

Il est à relever que pour les biens-fonds situés hors de la zone à bâtir, une autorisation de la direction générale du territoire et du logement, division autorisation de construire (DGTL-DAC), est nécessaire avant de délivrer un permis de construire.

33 permis de construire ont été délivrés en 2025, contre 22 en 2024, dont 21 pour des dossiers ouverts en 2025, 10 en 2024, 1 en 2023 et 1 en 2022.

39 permis d'habiter/d'utiliser ont été octroyés après les contrôles techniques de fin de chantier (dossiers ouverts entre 2018 et 2025).

10 dossiers ouverts en 2025 n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire au 31 décembre.

Comparatif des permis de construire entre 2022 et 2025

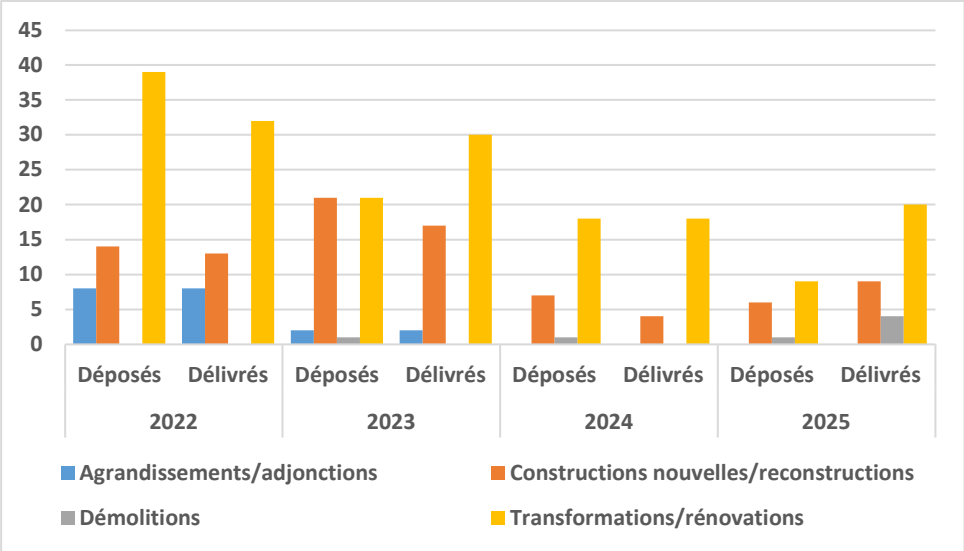

Certains travaux d'isolation, pour autant qu'ils respectent le cadre fixé par le « programme bâtiments », peuvent bénéficier d'une subvention cantonale.

GUICHET CARTOGRAPHIQUE

Afin de répondre aux besoins des services communaux et du public, un guichet cartographique est disponible et régulièrement mis à jour. Cet outil permet de visualiser des données géographiques sous forme de cartes interactives et d'obtenir, en tout temps, des informations (à caractère public) afférentes au territoire communal.

8 ÉCONOMIE PUBLIQUE

81 AGRICULTURE

818 ECONOMIE ALPESTRE

ALPAGES COMMUNAUX

Les baux des 8 alpages communaux : Audon au Sépey ; Champillon-Echerche, Vers l'Hongrin, Vers les lacs-Lioson Dessus-Le Carroz, Lioson Dessous-Les Plans et Arsat aux Mosses ; Chavonnes-Séleyre et Lagots à La Forclaz – courent du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2030.

Divers travaux ont été entrepris au courant de l'année, entre autres le tubage du fumoir de l'alpage de La Séleyre ; l'installation d'une grille à bétail (bovistop) sur la route d'accès à l'alpage des Chavonnes ; la mise en place d'un système d'alimentation électrique par énergie solaire à Vers les lacs et à Vers l'Hongrin.

La Municipalité relève que l'entretien des alpages communaux par les locataires est conforme aux exigences des baux à ferme.

La commission d'inspection des alpages du district d'Aigle a effectué ses visites les 9 juillet et 21 août. La première inspection a porté, entre autres, sur deux alpages communaux : Les Lagots et Les Chavonnes-La Séleyre.

PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRE PAYS-D'ENHAUT

La commune fait partie du parc depuis sa création en 2010.

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut est l'un des 20 parcs suisses d'importance nationale. Son territoire de 630 km^2 s'étend sur 3 cantons, 4 régions et 17 communes. Il a pour missions de protéger la nature et les paysages, de soutenir une économie locale et durable et de transmettre et sensibiliser.

La commune a été représentée au sein du conseil du parc par M. Rémy Fischer, Municipal.

Pour les activités 2025 du parc, se référer à son rapport.

LUTTE CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

En plus des actions menées en partenariat avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, lorsqu'un foyer de plantes néophytes est repéré chez des particuliers, la Municipalité les contacte directement et les encourage à les éliminer. Le règlement de police inclut une disposition relative à ces plantes.

82 SYLVICULTURE

FORÊTS ET PATURAGES

FORÊTS

Un rapport a été présenté à la Municipalité concernant l'état sanitaire du tilleul situé sur la parcelle RF 81 au Sépey. Pour donner suite aux recommandations formulées, la Municipalité a attribué le mandat pour la conservation de cet arbre emblématique de la place du Tilleul. Une subvention cantonale a également été accordée pour financer une partie de ces travaux.

GROUPEMENT FORESTIER LEYSIN - LES ORMONTS (GFLO)

M. Rémy Fischer, Municipal, est engagé en qualité de membre du comité directeur du GFLO, apportant son appui aux réflexions et aux projets liés à la gestion durable de la forêt.

Les tâches étatiques ont été remplies à satisfaction, aussi bien qualitativement que quantitativement.

Le rapport de gestion des forêts est annexé.

84 TOURISME

TAXE DE SÉJOUR

Le budget dédié au développement touristique permet non seulement de fournir un soutien financier aux manifestations (sous forme de subventions ou d'aides logistiques) mais également d'assurer l'entretien des infrastructures actuelles et futures, favorisant ainsi le développement économique et culturel de la commune.

MANIFESTATIONS

Toutes les manifestations, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs ou autres, doivent être annoncés à la commune qui délivre une autorisation. Dans certains cas, les services cantonaux doivent également donner leur accord.

Le portail cantonal des manifestations « Pocama » permet de réunir en un seul document toutes les demandes nécessaires à l'organisation d'un événement (permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques, matériel nécessaire, etc.).

En 2025, la commune a validé 24 demandes via ce portail, 11 pour des manifestations se déroulant sur le territoire communal et 13 pour des événements de passage tels que courses

pédestres et courses cyclistes. En outre, la commune a délivré 27 permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place.

De nombreux événements sont organisés dans la commune. Pour la plupart d'entre eux, la Municipalité met à disposition des espaces, du matériel et/ou du personnel. Certains bénéficient également du soutien de la commune, qui fournit ses services. En 2025, l'aide apportée s'élève à CHF 23'753.80.

Une subvention de CHF 15'000.00 est accordée à l'association AILYOS, exposition de sculptures en plein air, pour l'organisation du symposium des Mosses. Durant 6 jours, des sculpteurs internationaux réalisent chacun devant le public la pièce qu'ils ont imaginée.

SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT ET SOCIÉTÉS LOCALES

Les sociétés de développement et locales bénéficient du soutien de la commune, et la Municipalité profite de ce rapport pour les remercier chaleureusement pour leur engagement à organiser, tout au long de l'année, des événements à Ormont-Dessous.

ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE - LEYSIN - COL DES MOSSES (ATALC)

La Municipalité a participé aux réunions du comité directeur ainsi qu'au comité directeur restreint.

En ce qui concerne les activités de cette association, se référer à son rapport de gestion.

CHABLAIS RÉGION

L'association Chablais Région est une association qui réunit les 28 communes du Chablais vaudois et valaisan. Elle a pour but de définir une stratégie de développement harmonieuse et d'encourager des projets d'intérêt régional. Elle s'implique sur les problématiques de gestion du territoire, d'économie et de gouvernance. Afin d'encourager l'attractivité de la région, elle soutient les entreprises et la réalisation de projets d'intérêt régional.

La commune d'Ormont-Dessous collabore avec Chablais Région notamment pour les projets subventionnés par le canton et la Confédération. En effet, toute demande d'aide financière au titre de la LADE et de la LPR doit passer par l'organisme régional qui accompagne les porteurs de projets dans la préparation du dossier, qui est ensuite transmis au service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI).

Sous la conduite de Chablais Région, les 11 communes concernées ont adopté le volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) du Chablais vaudois (préavis 2/2025 pour la commune d'Ormont-Dessous).

COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT TOURISTIQUE DES ALPES VAUDOISES (CITAV)

La CITAV, sous une gouvernance unique, présidée de mai 2021 à juin 2025 par Mme Gretel Ginier, Syndique de la commune d'Ormont-Dessous, réunit les communes d'Aigle, Bex, Gryon, Leysin, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus ainsi que divers partenaires.

La CITAV poursuit 4 buts principaux : représenter les intérêts de la région en matière de tourisme, développer l'offre touristique, assurer, en Suisse et à l'étranger, la promotion touristique de la région et assurer, par l'intermédiaire de ses organes, une information régulière auprès de l'ensemble des partenaires concernés par le tourisme régional.

Dès 2024, une réflexion a été engagée sur la gouvernance touristique au sein des Alpes vaudoises, donnant lieu à une étude visant à analyser le fonctionnement organisationnel existant. A la suite des conclusions de cette étude, les communes du Pays-d'Enhaut ainsi que PERET ont décidé de se retirer de la CITAV, marquant un tournant significatif dans l'organisation régionale.

L'année 2025 a été consacrée à une phase de restructuration de la promotion touristique régionale au sein d'Alpes vaudoises sociétés coopératives (AVSC). Cette démarche s'est accompagnée d'une volonté affirmée de simplification dans le développement touristique, tant sur les plans administratif et statutaire que des ressources humaines. Dans ce contexte, la création de la Commission touristique Alpes vaudoises (ComAV) au sein de Chablais Région a été envisagée comme une solution structurante.

Lors de la séance du 15 décembre 2025, le comité CITAV a dès lors invités ses membres à se prononcer sur la dissolution de la CITAV, en convoquant à cet effet une assemblée générale extraordinaire en janvier 2026.

SENTIERS PÉDESTRES

En plus de l'entretien courant des sentiers pédestres, du parcours vita, du skill's park ainsi que du balisage et débalisage des sentiers raquettes, certains travaux d'importance sont également à relever, tels que l'amélioration du parcours 140 de SwissMobile, Le Sépey - Les Planches - Pont de la Tine - Le Sépey, pour éviter de traverser la route cantonale, et celle du parcours Les Champs - Au Verney, par un passage sur une propriété privée au lieu-dit Les Caudreys.

PLACE DE VIDANGE POUR CAMPING-CARS

Une zone de vidange a été installée aux Mosses, entre le bâtiment de la DGMR et celui de TLML SA (anciennement le départ de la télécabine du Pic Chaussy). À l'intérieur de ce dernier, un espace dédié à la vidange a été aménagé.





BÂTIMENTS AFFECTÉS AU TOURISME

RESTAURANT DU LAC LIOSON

En 2025, un sondage a été réalisé auprès des membres du Conseil communal pour connaître leurs préférences concernant les orientations des futurs investissements. La première option, visant à maintenir l'objectif d'une exploitation « quatre saisons » avec un confort complet, impliquant des investissements conséquents, a recueilli le plus grand soutien des conseillères et conseillers. Pour rappel, la deuxième option proposait une exploitation saisonnière plus restreinte, avec un confort modulé selon les conditions météorologiques, et donc des investissements réduits.

En parallèle des travaux d'entretien courant, la cuve de décantation de la fosse septique a été réparée.

BUREAU DE L'OFFICE DU TOURISME DES MOSSES

L'éclairage des locaux a été remplacé.

87 COMBUSTIBLE ET ÉNERGIE

871 ÉLECTRICITÉ

MICROCENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

La quantité d'énergie pour l'année s'élève à 719'679 kWh répartis comme suit :

- Lioson I : 486'972 kWh (576'924 kWh en 2024 et 561'052 en 2023)
- Lioson II : 94'291 kWh (108'374 kWh en 2024 et 99'170 en 2023)
- Lioson III : 138'416 kWh (178'518 kWh en 20245 et 197'636 en 2023)

873 ÉNERGIE NON ÉLECTRIQUE

CHAUFFAGE À DISTANCE

Le collège d'Aigremont, celui du Sépey, la maison de commune et le chalet des sœurs Vurlod sont raccordés au réseau de chauffage à distance.

PRODUCTION DES CHAUDIÈRES EN KWH

Energie « bois » en kWh	360'296	(348'280 en 2024 et 315'486 en 2023)
Energie « mazout » en kWh	38'926	(24'215 en 2024 et 68'714 en 2023)

Le chauffage à mazout prend le relais pour alimenter la maison de commune et le chalet des sœurs Vurlod lorsque le chauffage à bois est arrêté, généralement pendant la période des vacances scolaires estivales lorsque les collèges sont dépourvus d'élèves.

9 FINANCES ET IMPÔTS

GÉNÉRALITÉS

Conformément au règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), un organe de révision externe a procédé au contrôle des comptes en date du 16 avril 2026. Cette révision a permis de confirmer que la comptabilité est correctement tenue et avec exactitude. Les comptes annuels sont conformes au RCCom.

L'exercice est contrôlé pour la troisième année consécutive par la société Fiprom SA.

Les comptes de l'exercice présentent un excédent de produits de CHF 21'540.14 alors que le budget prévoyait une perte de l'ordre de CHF 37'744.76.

	Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts
Recettes	CHF 10'980'370.27	CHF 9'949'481.48	CHF 1'030'888.79
Dépenses	CHF 10'958'830.13	CHF 9'987'226.24	CHF 971'603.89
Excédents	CHF 21'540.14	CHF - 37'744.76	CHF 59'284.90

Ces écarts se justifient principalement par des ajustements liés aux normes MCH2 ainsi que les produits et charges extraordinaires.

Certains postes touchent simultanément les dépenses et revenus, n'ayant ainsi aucun impact sur le résultat :

- Remboursement des contributions de remplacement (taxe abri) 320'272.70
- Intégration du fonds spécial de secours dans les comptes 100'873.19

Les postes suivants influent quant à eux de manière significative le résultat :

- Décompte final péréquation 2024 + 242'330.00
- Décompte final péréquation 2025 + 168'564.00
- Impôts sur les personnes physiques + 123'081.75
- Impôt sur les gains immobiliers + 85'123.30
- Réévaluation de créances - 293'055.61

91 IMPÔTS

Le total des recettes de l'exercice est supérieur de 4.84% par rapport à ce qui avait été escompté lors de l'élaboration du budget. Les revenus occasionnés par les personnes physiques suisses excèdent à eux seuls les prévisions budgétaires par un montant de CHF 99'903.94, soit une progression de 1.97% par rapport à l'exercice 2024.

Les rendements liés aux personnes morales, toujours inférieurs à la moyenne des 15 dernières années, ont à contrario diminués de 11.24%. La hausse de l'impôt sur le bénéfice de CHF 7'505.30 compense péniblement le déficit d'impôt sur le capital, avec un trop perçu de CHF 341.35 remboursé aux contribuables concernés. L'exercice antérieur avait permis la perception de CHF 11'137.35 pour ce même poste.

L'écart budgétaire négatif de l'impôt sur les successions et donations est contrebalancé par la différence positive des droits de mutations perçus.

Les taxes perçues sur les biens immobiliers continuent leur progression avec un écart positif de 9.79% par rapport à l'année précédente. Cet effet est principalement expliqué par les corrections des valeurs fiscales des immeubles établies par la commission d'estimations fiscales ainsi que les 77 transactions immobilières, donc 65 ont été soumises à l'impôt sur les gains immobiliers.

Il est précisé que les montants encaissés comprennent non seulement les acomptes de l'exercice courant mais également les différences entre les acomptes et taxations définitives des exercices précédents. Etant donné que les taxations dépendent de la date du dépôt des comptes ainsi que celle de la taxation définitive, il est donc difficile de rattacher les revenus aux années de manière étanche. Au 31 décembre, le nombre dossiers encore ouverts à taxation est de 232, donc 16 pour des exercices antérieurs à 2024.

La valeur 2025 du point d'impôt se monte à CHF 40'305.11, soit une hausse de l'ordre de CHF 923.28 par habitant par rapport à l'année antérieure.

93 PÉRÉQUATION - FACTURE SOCIALE

Sur la base du décompte provisoire établi par le canton et d'estimations internes, un solde net approximatif de CHF 191'993.00 en faveur de la commune devrait résulter du décompte définitif cantonal. Pour rappel, ces chiffres ne sont plus orientés par les dépenses communales mais dépendent de facteurs sur lesquels les communes n'ont pas d'influence.

Le décompte provisoire 2025 est établi comme suit :

Péréquation des ressources	
• Solidarité principale *Basé sur le revenu standardisé des communes vaudoises*	1'265'548.00
• Prélèvements conjoncturels *Basé sur les impôts sur les successions et donations, gains immobiliers, droits de mutation et frontaliers*	30'389.00
Péréquation des besoins structurels	
• Compensation « surfaces productive » *Basé sur la surface du territoire*	502'733.00
• Compensation « population en altitude » *Basé sur la déclivité du territoire communal*	460'716.00
Compensation des charges particulières des villes	
• Couche population *Basé sur le nombre d'habitants*	-522'884.00
• Compensation des déficits des lignes de trafic urbain *Répartition basée sur le bassin des transports publics régionaux*	-127'559.00
Participation à la cohésion sociale *CHF 973.62 par habitant*	- 1'227'740.00
Facture policière	- 189'210.00
Total péréquation et factures cantonales (en faveur de la commune)	**191'993.00**

96 ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE

AUTONOMIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Selon les chiffres 2025, le revenu fiscal standardisé par habitant est de CHF 2'208.20, équivalent à 63.80% de la moyenne des communes vaudoises (CHF 3'462.70). Pour atteindre cette moyenne avec la population actuelle et un taux d'imposition inchangé, les recettes fiscales communales totales devraient augmenter de 56.81%.

AUTOFINANCEMENT ET FLUX DE TRESORERIE

Recettes effectives	CHF	9'921'013.59
Charges effectives	CHF	- 8'698'028.06
Marge d'autofinancement	**CHF**	**1'222'985.53**

Les comptes 2025 présentent une marge d'autofinancement de CHF 1'222'985.53, couvrant seulement 34.31% des investissements de l'année et créant un besoin en financement de CHF 2'341'700.97.

Le flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle, qui a dégagé un excédent de liquidités de CHF 2'154'521.57, ainsi que le subventionnement de la Confédération par le prêt sans intérêt de CHF 260'000.00 dans le cadre de la rénovation du refuge du Carroz, ont permis d'éviter de recourir à des emprunts soumis à intérêts. Les disponibilités à court terme ont cependant fortement diminué, avec une variation nette de CHF 1'483'944.93 entre le 1er janvier et le 31 décembre.

Sur les 5 dernières années, la marge d'autofinancement reste globalement positive et relativement élevée alors que le flux de trésorerie marque une importante volatilité.

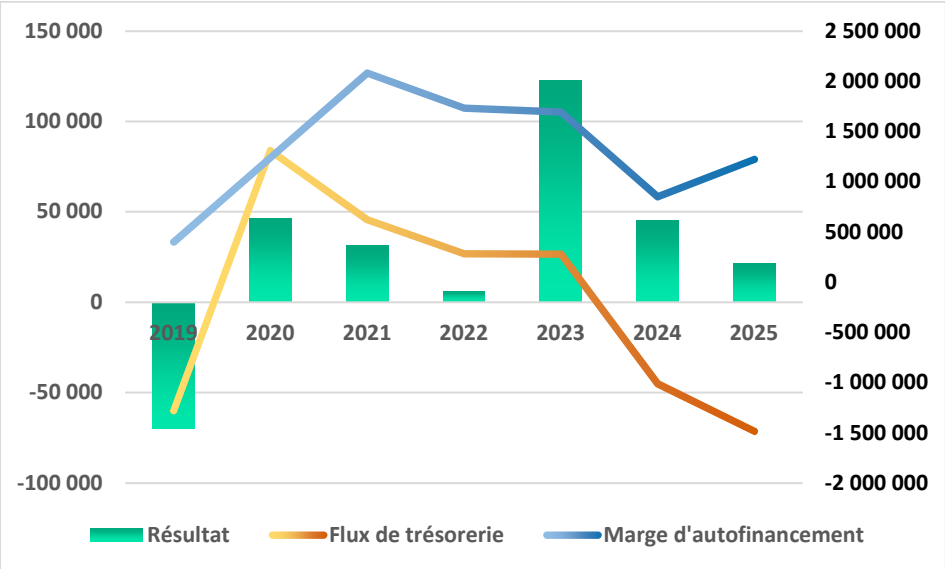

Mise en perspective du flux de trésorerie

La comparaison entre la marge d'autofinancement et les flux de trésorerie met en évidence le décalage entre les ressources générées par l'activité courante et la trésorerie effectivement disponible. Malgré une capacité bénéficiaire globalement positive sur l'ensemble de la période, les investissements importants de ces deux dernières années provoquent une

dégradation du flux de trésorerie. La baisse des liquidités s'explique également par le choix de puiser dans la trésorerie disponible afin de financer les fortes dépenses d'investissement plutôt que de recourir à des financements externes générant des charges d'intérêts.

CAPITAL ÉTRANGER

Les emprunts à long terme ont subi une réduction nette de CHF 14'280.00, justifiée par les remboursements contractuels et l'obtention d'un prêt sans intérêt, ramenant ainsi le montant total brut à CHF 6'115'971.17 au bouclement.

Suite aux ajustements apportés au bilan par le passage à MCH2, les montants à prendre en compte dans les calculs de l'endettement ont été modifiés. Afin de garantir une base comparative cohérente, les éléments d'évaluation ont été repris et retraités depuis 2019 pour permettre une lecture claire et homogène des données.

La situation en fin d'année fait ainsi apparaitre une dette nette par habitant de CHF 2'870.64, soit une hausse de CHF 2'078.74 par rapport à l'an dernier. Cette augmentation de 362.50% s'explique par des investissements élevés. Ces derniers influent de manière symétrique la variation de la dette.

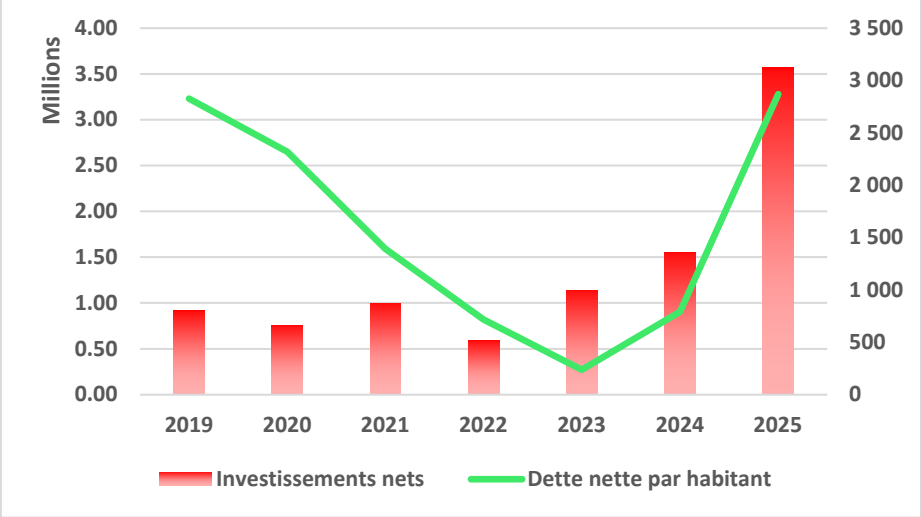

Dette nette par habitant mise en comparaison des investissements nets annuels

CAPITAL PROPRE

Les fonds de réserves ont été réaffectés et/ou dissous selon les préavis en rapport avec les ajustements pour le passage à MCH2 (se rapporter aux préavis 13-2025 et 1-2026 pour le détail).

FINANCEMENTS SPÉCIAUX

Les financements spéciaux ont subi les variations suivantes, dans le but d'équilibrer les charges avec les produits :

Réserve adduction d'eau	CHF	+ 71'214.02
Réserve ordures ménagères	CHF	- 14'139.47
Réserve épuration	CHF	+ 97'380.15

FONDS

Le Fonds spécial de secours, fondé en janvier 1950 et ayant pour but de venir en aide à des personnes dans le besoin qui ne reçoivent pas de l'assistance publique des secours réguliers suffisants, a été intégré aux comptes communaux sur demande de l'organe de contrôle. Une comptabilité distincte était tenue de manière externe pour les années antérieures. En contrepartie du fonds, un compte courant affichant un disponible de CHF 43'666.62, une créance d'impôt anticipé de CHF 706.57 ainsi que des actions de la Romande Energie Holding SA pour une valeur comptable de CHF 56'500.00 ont été ajoutés.

Conformément à l'arrêté d'imposition 2025-2026, la part d'impôt spécial particulièrement affecté (2.1% soit CHF 71'100.00) a été attribuée au fonds pour le tourisme. Un prélèvement de CHF 142'851.73 a par ailleurs été nécessaire pour balancer l'excédent de charge de la classification fonctionnelle du tourisme.

Les fonds dédiés à l'énergie, au chauffage à distance ainsi qu'à l'entretien du collège d'Aigremont ont été alimentés selon leurs affectations usuelles.

Comme planifié dans le préavis 15-2023, le fonds de rénovation pour bâtiments locatifs a permis de financer les travaux de transformation du refuge du Carroz en venant compenser l'amortissement de CHF 374'725.00.

Etant donné les travaux importants nécessaires qui surviendront prochainement au collège du Sépey et afin d'alléger les charges d'amortissements futures, un fonds d'entretien pour les bâtiments scolaires a été créé. Ce dernier est alimenté par un montant annuel fixe représentant 1% de la valeur ECA des bâtiments scolaires du patrimoine administratif. Ces derniers bénéficieront ainsi d'une réserve financière régulière pour les travaux futurs.

La réserve défense civile a été totalement dissoute par suite des directives cantonales relatives aux contributions de remplacement servant à financier des places protégées publiques. Le montant de CHF 320'272.70 a ainsi été versé en faveur du fonds cantonal.

LEGS ET FONDATIONS SANS PERSONNALITÉS JURIDIQUES

Le fonds des sœurs Löffler, issu des profits de la vente d'instruments de musique par suite d'un leg, a été dissout par l'octroi d'une subvention exceptionnelle en faveur de la fanfare Echo du Chamossaire.

RÉSERVE DE POLITIQUE BUDGÉTAIRE

La diminution nette des fonds de réserves est de CHF 297'914.45, améliorant le résultat d'autant. Une attribution à la réserve de politique budgétaire s'avère donc recommandée afin de ramener le résultat à une version économiquement plus proche de la réalité des finances communales. Le montant comptabilisé de CHF 396'113.70 a été calculée en additionnant les recettes hors exercice, les amortissements des investissements non terminés ainsi que les intérêts théoriques de 2% sur la variation nette négative des liquidités.

Produits d'années antérieures

Décompte péréquation 2024	930000.4622.20	242'330.00
Commission avalanche 2018-24	111000.4260.00	13'500.00
		255'830.00

Amortissements des dépenses en cours

Préavis	**Années d'amort.**	**Dépenses au 31.12.2025**	**Subvention**	**Amort. non comptabilisés**
Baignade naturelle	30	3'778'769.60	1 266 854.44	83'730.50
Refuge Carroz compl.	30	11'825.25		394.18
Système informatique	5	84'101.00		16'820.20
PA aux Plans	10	51'076.25		5'107.63
PA hors centre et Sépey	10	45'523.00		4'552.30
				110'604.81

Intérêts théoriques

Emprunt théorique nécessaire pour équilibrer le flux de trésorerie	1'483'944.93
Taux d'intérêt moyen	2.00%
	29'678.90

Cette écriture interne permet de présenter un résultat plus réaliste grâce à la neutralisation d'éléments extraordinaires et l'intégration de charges théoriques cohérentes avec des conditions normales d'exploitation et de financement.

963 IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER

CASE AUX CHEVAUX

Depuis septembre, une unité solaire mobile fournit une nouvelle source d'énergie à la case aux chevaux.

REMERCIEMENTS

À la conclusion de ce rapport, la Municipalité remercie le Conseil communal pour son travail et sa pugnacité. Elle lui exprime sa reconnaissance pour la confiance accordée.

Elle tient également à adresser ses plus sincères et chaleureux remerciements à l'ensemble du personnel communal pour leur disponibilité constante, leur esprit de collaboration et leur engagement sans faille au quotidien, autant de qualités essentielles qui contribuent de manière déterminante à la réussite des projets et au bon fonctionnement des services publics.

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

le Conseil communal d'Ormont-Dessous

- vu le préavis municipal n° 2-2026,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

décide

I. d'approuver les comptes communaux 2025 tels que présentés ;
II. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'exercice 2025.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 mai 2026.

Au nom de la Municipalité d'Ormont-Dessous

La Vice-Syndic	La Secrétaire
Rémy Fischer	Isabelle Mermod Gross

Annexes :
- Comptes communaux 2025
- Rapport de gestion des forêts, exercice 2025

Le Sépey, le 4 mai 2026

gestion&comptes 25/2-26/IMG/VN

COMMUNE
D'ORMONT
DESSOUS

Comptes 2025

0	**Administration générale**	
01	**Législatif et exécutif**	
011000	**Législatif**	
011000.3049.00	Indemnités forfaitaires secrétaire et président	
011000.3102.00	Documentations élections communales 2026	
011000.3300.00	Amortissement :	
	Maison de commune, préavis 6-2024	6'760.00
011000.3920.00	0.15% des frais de la maison de commune *(029001.4920.00)*	
012000	**Exécutif**	
012000.3000.00	Nombreuses heures dédiées aux projets liées au tourisme et reprise du dicastère par le nouveau Municipal	
012000.3102.00	Documentations élections communales 2026	
012000.3137.00	Emolument cantonal pour l'élection complémentaire de mars 2026	
012000.3158.00	Part des frais d'accès au registre foncier	
012000.3300.00	Amortissement :	
	Maison de commune, préavis 6-2024	4'385.00
012000.3920.00	6.1% des frais de la maison de commune *(029001.4920.00)*	
02	**Services généraux**	
021000	**Administration des finances et des contributions**	
021000.3010.00	Boursière communale correspondant à 0.7 EPT	
021000.3137.00	Frais de perception des impôts par le canton	
021000.3920	16.40% des frais de la maison de commune *(029001.4920.00)*	
021000.4260	Fin de la tenue de la comptabilité de l'AISOL repoussée à octobre	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1 784 877.77	741 246.19	1 778 399.32	725 388.04	6 478.45	15 858.15
01	Législatif et exécutif	362 699.12	6 530.00	351 297.82	6 500.00	11 401.30	30.00
011000	Législatif	19 299.10		24 614.91		-5 315.81	
011000.3000.00	Salaires des autorités et commissions	9 138.40		15 500.00		-6 361.60	
011000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	1 300.00				1 300.00	
011000.3102.00	Imprimés, publications	156.83				156.83	
011000.3105.00	Denrées alimentaires	1 048.25		1 000.00		48.25	
011000.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	518.90		600.00		-81.10	
011000.3170.00	Remboursements de frais effectifs	254.10		500.00		-245.90	
011000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	6 760.00		6 900.00		-140.00	
011000.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	122.62		114.91		7.71	
012000	Exécutif	343 400.02	6 530.00	326 682.91	6 500.00	16 717.11	30.00
012000.3000.00	Salaires des autorités et commissions	258 589.50		251 700.00		6 889.50	
012000.3001.00	Paiements aux autorités et commissions	13 700.00		13 200.00		500.00	
012000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	15 688.35		14 090.00		1 598.35	
012000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	27 676.83		23 020.00		4 656.83	
012000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	556.20		545.00		11.20	
012000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	6 480.20		5 715.00		765.20	
012000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	4 489.20		4 370.00		119.20	
012000.3102.00	Imprimés, publications	588.22				588.22	
012000.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	1 098.90				1 098.90	
012000.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles, maintenance de logiciels	227.01				227.01	
012000.3170.00	Remboursements de frais effectifs	4 934.10		5 000.00		-65.90	
012000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	4 385.00		4 370.00		15.00	
012000.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	4 986.51		4 672.91		313.60	
012000.4260.00	Remboursements et participations de tiers		6 530.00		6 500.00		30.00
02	Services généraux	1 422 178.65	734 716.19	1 427 101.50	718 888.04	-4 922.85	15 828.15
021000	Administration des finances et des contributions	193 942.88	6 161.95	196 558.22	4 400.00	-2 615.34	1 761.95
021000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	79 602.50		80 100.00		-497.50	
021000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	160.00		150.00		10.00	
021000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	5 253.60		5 255.00		-1.40	
021000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	12 151.87		12 500.00		-348.13	
021000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	171.40		170.00		1.40	
021000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2 133.40		2 135.00		-1.60	
021000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	1 381.90		1 385.00		-3.10	
021000.3100.00	Matériel de bureau	5 374.40		6 800.00		-1 425.60	
021000.3113.00	Matériel informatique			700.00		-700.00	
021000.3130.10	Prestations de services de tiers, Frais de port	3 766.50		3 600.00		166.50	
021000.3130.20	Prestations de services de tiers, Frais de télécommunication	3 278.94		4 500.00		-1 221.06	
021000.3130.30	Prestations de services de tiers, Honoraires informatiques	6 911.65		7 300.00		-388.35	
021000.3130.40	Prestations de services de tiers, Cotisation membre actif	40.00		40.00			
021000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	5 440.65		5 600.00		-159.35	
021000.3137.00	Impôts, taxes et émoluments, frais de perception des impôts	35 184.82		33 660.00		1 524.82	
021000.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau			200.00		-200.00	
021000.3153.00	Entretien informatique, matériel	91.00		300.00		-209.00	
021000.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles, maintenance de logiciels	19 355.41		18 900.00		455.41	
021000.3170.00	Remboursements de frais effectifs	238.50		700.00		-461.50	
021000.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	13 406.34		12 563.22		843.12	
021000.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		6 161.95		4 400.00		1 761.95

022000 Administration générale

022000.3010.00 Effectif, correspondant à 1.5 EPT et une apprentie :
- Une secrétaire municipale
- Deux employées administratives
- Une apprentie
- Soutien de la préposée au contrôle des habitant

022000.3132.00 Honoraires avocat pour litige avec Swiss Helicopter SA

022000.3300.00 Amortissement :

Archives communales, préavis 7-2022	9'860.00

022000.3920.00 43.75% des frais de la maison de commune *(029001.4920.00)*

022000.4260 Indemnités gestion publicités journal le Cotterg et notifications commandements de payer

022100 Contrôle des habitants

022100.3010.00 Préposée au contrôle des habitants correspondant à 0.3 EPT

022100.3100.00 Location en leasing d'une imprimante-scanner

022100.3920.00 13.70% des frais de la maison de commune *(029001.4920)*

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
022000	Administration générale	467 737.12	12 714.90	467 669.69	12 250.00	67.43	464.90
022000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	154 871.60		155 900.00		-1 028.40	
022000.3010.90	Remboursement IJM	-1 337.30				-1 337.30	
022000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	1 076.70		500.00		576.70	
022000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	9 675.75		9 700.00		-24.25	
022000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	22 649.53		23 300.00		-650.47	
022000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	402.05		405.00		-2.95	
022000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	3 928.80		3 750.00		178.80	
022000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	2 658.70		2 660.00		-1.30	
022000.3099.00	Autres charges de personnel	235.00				235.00	
022000.3100.00	Matériel de bureau	7 721.24		8 300.00		-578.76	
022000.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1 473.79		5 000.00		-3 526.21	
022000.3113.00	Matériel informatique	98.13		1 000.00		-901.87	
022000.3130.10	Prestations de services de tiers, Frais de port	3 839.37		3 600.00		239.37	
022000.3130.20	Prestations de services de tiers, Frais de télécommunication	3 872.94		4 500.00		-627.06	
022000.3130.30	Prestations de services de tiers, Honoraires informatiques	497.80		500.00		-2.20	
022000.3130.40	Prestations de services de tiers, Cotisation membre actif	4 815.85		4 200.00		615.85	
022000.3130.50	Prestations de services de tiers, Honoraires archivistes	9 085.51		15 000.00		-5 914.49	
022000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	9 464.20		2 500.00		6 964.20	
022000.3134.00	Primes d'assurances choses	2 932.65		3 000.00		-67.35	
022000.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau			300.00		-300.00	
022000.3153.00	Entretien informatique, matériel	469.90		500.00		-30.10	
022000.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles, maintenance de logiciels	19 401.73		18 900.00		501.73	
022000.3170.00	Remboursements de frais effectifs	186.90		500.00		-313.10	
022000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	9 860.00		9 800.00		60.00	
022000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	164 092.40		160 340.00		3 752.40	
022000.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	35 763.88		33 514.69		2 249.19	
022000.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		1 400.00		2 000.00		-600.00
022000.4250.00	Recettes sur ventes		427.70		250.00		177.70
022000.4260.00	Remboursements et participations de tiers		10 887.20		10 000.00		887.20
022100	Contrôle des habitants	69 412.19	18 476.51	70 509.89	17 400.00	-1 097.70	1 076.51
022100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	29 705.55		29 760.00		-54.45	
022100.3010.90	Remboursement IJM	-956.65				-956.65	
022100.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	74.00		120.00		-46.00	
022100.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	1 923.25		1 925.00		-1.75	
022100.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	4 540.97		4 690.00		-149.03	
022100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	62.90		65.00		-2.10	
022100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	780.70		780.00		0.70	
022100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	505.80		515.00		-9.20	
022100.3099.00	Autres charges de personnel	98.00				98.00	
022100.3100.00	Matériel de bureau	3 239.51		1 700.00		1 539.51	
022100.3130.10	Prestations de services de tiers, Frais de port	916.88		900.00		16.88	
022100.3130.20	Prestations de services de tiers, Frais de télécommunication	819.72		1 150.00		-330.28	
022100.3130.30	Prestations de services de tiers, Honoraires informatiques	892.60		3 680.00		-2 787.40	
022100.3130.40	Prestations de services de tiers, Cotisation membre actif	100.00		100.00			
022100.3153.00	Entretien informatique, matériel	91.00		100.00		-9.00	
022100.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles, maintenance de logiciels	4 844.11		4 700.00		144.11	
022100.3170.00	Remboursements de frais effectifs	159.60		30.00		129.60	
022100.3601.00	Parts de revenus destinées aux cantons, permis	8 232.50		7 800.00		432.50	
022100.3601.10	Parts de revenus destinées aux cantons, cartes identités	2 182.55		2 000.00		182.55	
022100.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	11 199.20		10 494.89		704.31	
022100.4210.10	Emoluments pour actes administratifs CH, cartes identités		1 756.75		1 500.00		256.75
022100.4210.20	Emoluments pour actes administratifs CH, habitants		3 418.50		3 000.00		418.50
022100.4210.30	Emoluments pour actes administratifs CH, étrangers		2 322.50		3 100.00		-777.50
022100.4601.10	Parts aux revenus des cantons et concordats, permis		8 775.50		7 800.00		975.50
022100.4601.20	Parts aux revenus des cantons et concordats, cartes identité		2 203.26		2 000.00		203.26

029 Immeubles administratifs, non mentionnés ailleurs

029001 Maison de commune

029001.3010.00 Conciergerie correspondant à 0.27 EPT

029001.3101.00 Matériel marketing coworking (oriflamme, roll-up, sacs, crayons, etc)

029001.3130.00 Travaux pour un nouveau site internet du coworking

029001.3300.00 Amortissements :

Espace coworking, préavis 4-2024	4'660.00
Maison de commune, préavis 6-2024	545.00

029001.4472.00 Très faible occupation de l'espace coworking

029001.4920.00 Répartition des frais selon clé de répartition :

Admin. générale	43.75%
Admin. des finances	16.40%
Contrôle des habitants	13.70%
Service technique	11.05%
Autres locaux *	7.60%
Exécutif	6.10%
Salle des sociétés (musique)	1.25%
Législatif	0.15%

** Inclut les locations à l'UAPE, l'AAS, les TPC ainsi que la mise à disposition à des tiers pour les séances du Cotterg, ATALC, écoles, Connaissance 3, formations, etc.*

029002 Ancien collège de la Forclaz

029002.3010.00 Conciergerie correspondant à 0.45 EPT

029002.3112.00 Vaisselle (verre et cuillères) et coussins

029002.3120.00 Consommation d'énergie surévaluée au budget

029002.4472.00 Rabais accordés sur les locations : 3'870.00

029002.4920.00 Répartition des frais selon une clé de répartition :

Tourisme	66.69%
Loisirs	9.26%
Musique	12.51%
Sports	8.15%
Formation	3.39%

029003 Espace nordique des Alpes vaudoises

029003.3010.00 Conciergerie correspondant à 0.45 EPT

029003.3112.00 Vaisselle (verre et cuillères)

029003.3120.00 Consommation d'énergie sous-évaluée au budget

029003.4472.00 Rabais accordés sur les locations : 21'200.00

029003.4920.00 Répartition des frais selon clé de répartition :

Service du feu	45.83%
Sports	19.58%
Tourisme	18.00%
Formation	7.08%
Loisirs	4.31%
Culture	3.36%
Musique	1.83%

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	691 086.46	697 362.83	692 363.70	684 838.04	-1 277.24	12 524.79
029001	Immeubles administratifs, Maison de commune	103 190.67	96 977.97	100 895.00	88 693.04	2 295.67	8 284.93
029001.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	38 511.35		37 725.00		786.35	
029001.3010.80	Allocations AI	-4 160.00		-4 160.00			
029001.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	57.60				57.60	
029001.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	2 541.65		2 440.00		101.65	
029001.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	5 354.82		5 510.00		-155.18	
029001.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	82.95		80.00		2.95	
029001.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1 031.90		990.00		41.90	
029001.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	668.55		655.00		13.55	
029001.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	5 421.01		3 500.00		1 921.01	
029001.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	97.70				97.70	
029001.3118.00	Immobilisation incorporelles	1 128.56		1 200.00		-71.44	
029001.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	11 650.60		10 815.00		835.60	
029001.3130.00	Prestations de services de tiers	21 876.78		20 160.00		1 716.78	
029001.3134.00	Primes d'assurances choses	5 786.30		6 335.00		-548.70	
029001.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	7 540.40		10 000.00		-2 459.60	
029001.3170.00	Remboursements de frais effectifs	395.50				395.50	
029001.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	5 205.00		5 645.00		-440.00	
029001.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1 864.67		1 750.00		114.67
029001.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		19 260.00		15 660.00		3 600.00
029001.4472.00	Paiement pour utilisations des immeubles PA		320.00		500.00		-180.00
029001.4920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		75 533.30		70 783.04		4 750.26
029002	Immeubles administratifs, Collège de la Forclaz	58 891.92	58 891.92	64 090.00	62 890.00	-5 198.08	-3 998.08
029002.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	38 511.35		37 725.00		786.35	
029002.3010.80	Allocations AI	-4 160.00		-4 160.00			
029002.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	57.60				57.60	
029002.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	2 541.65		2 440.00		101.65	
029002.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	5 354.82		5 510.00		-155.18	
029002.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	82.95		80.00		2.95	
029002.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1 031.90		990.00		41.90	
029002.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	668.55		655.00		13.55	
029002.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	433.40				433.40	
029002.3118.00	Immobilisation incorporelles	1 128.56		1 200.00		-71.44	
029002.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	2 242.25		6 500.00		-4 257.75	
029002.3134.00	Primes d'assurances choses	2 763.04		3 150.00		-386.96	
029002.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	8 235.85		10 000.00		-1 764.15	
029002.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1 567.40				1 567.40
029002.4472.00	Paiement pour utilisations des immeubles PA		21 109.90		18 000.00		3 109.90
029002.4920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		36 214.62		44 890.00		-8 675.38
029003	Immeubles administratifs, Espace Nordique des Alpes Vaudoise	87 079.98	87 079.98	86 130.00	86 600.00	949.98	479.98
029003.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	38 511.35		37 725.00		786.35	
029003.3010.80	Allocations AI	-4 160.00		-4 160.00			
029003.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	57.60				57.60	
029003.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	2 541.15		2 440.00		101.15	
029003.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	5 354.23		5 510.00		-155.77	
029003.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	81.50		80.00		1.50	
029003.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1 032.35		990.00		42.35	
029003.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	668.35		655.00		13.35	
029003.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1 542.50		3 000.00		-1 457.50	
029003.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1 670.10		3 500.00		-1 829.90	
029003.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	270.65				270.65	
029003.3118.00	Immobilisation incorporelles	1 128.56		1 200.00		-71.44	
029003.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	22 691.10		15 500.00		7 191.10	
029003.3130.00	Prestations de service de tiers, téléphone et internet	1 241.86		1 150.00		91.86	
029003.3134.00	Primes d'assurances choses	5 697.33		6 440.00		-742.67	
029003.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	8 586.35		12 000.00		-3 413.65	
029003.3170.00	Remboursements de frais effectifs	165.00		100.00		65.00	
029003.4260.00	Remboursements et participations de tiers		4 987.95		4 860.00		127.95
029003.4472.00	Paiement pour utilisations des immeubles PA		48 575.00		50 000.00		-1 425.00
029003.4920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		33 517.03		31 740.00		1 777.03

029004 **Refuge du Carroz**

029004.3010.00 Conciergerie correspondant à 0.45 EPT

029004.3099.00 Equipement d'accès hivernal (raquettes)

029004.3112.00 Taies et draps pour dortoirs

029004.3300.00 Amortissement :

Refuge du Carroz, préavis 13-2023	383'055.00

029004.4511.00 Inversion de compte avec le 029004.4893.00

029004.4920.00 Répartition des frais selon clé de répartition :

Tourisme	61.88%
Formation	19.46%
Loisirs	18.66%

029005 **Chalet des sœurs Vurlod**

029005.3920.00 Produit de la location pour l'UAPE, 63.80% des charges déduites *(218000.4920.00)*

029006 **Chalet du congélateur**

029006.3920.00 Transfert de 49.30% du solde à la fonction « Prestations aux familles » *(545000.4920)*

029007 **Marché couvert**

029007.4290.00 Transfert du solde à la fonction « Places de stationnement » (615100)

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
029004	Immeubles administratifs, Chalet du Carroz	395 359.47	395 356.47	393 025.00	387 050.00	2 334.47	8 306.47
029004.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	6 418.50		6 290.00		128.50	
029004.3010.80	Allocations AI	-693.36		-690.00		-3.36	
029004.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	9.60				9.60	
029004.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	423.90		405.00		18.90	
029004.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	892.66		920.00		-27.34	
029004.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	14.20		15.00		-0.80	
029004.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	172.05		165.00		7.05	
029004.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	111.55		110.00		1.55	
029004.3099.00	Autres charges de personnel	374.00				374.00	
029004.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	941.27		500.00		441.27	
029004.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	190.80				190.80	
029004.3118.00	Immobilisation incorporelles	1 128.56		1 200.00		-71.44	
029004.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage			500.00		-500.00	
029004.3134.00	Primes d'assurances choses	1 379.59		1 610.00		-230.41	
029004.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	941.15		1 000.00		-58.85	
029004.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	383 055.00		381 000.00		2 055.00	
029004.4472.00	Paiement pour utilisations des immeubles PA		10 020.00		10 000.00		20.00
029004.4511.00	Prélèvements sur les fonds		374 725.00				374 725.00
029004.4893.00	Prélèvements sur les préfinancements et les amortissements supp.				374 725.00		-374 725.00
029004.4920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		10 611.47		2 325.00		8 286.47
029005	Immeubles administratifs, Chalet des soeurs Vurlod	22 684.06	30 127.14	22 383.80	30 155.00	300.26	-27.86
029005.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	7 451.35		6 390.00		1 061.35	
029005.3134.00	Primes d'assurances choses	1 231.05		1 405.00		-173.95	
029005.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	890.92		1 000.00		-109.08	
029005.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	13 110.74		13 588.80		-478.06	
029005.4240.00	Produit vente énergie		27.14		55.00		-27.86
029005.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		30 100.00		30 100.00		
029006	Immeubles administratifs, Chalet du congélateur	13 905.36	18 954.35	15 689.90	19 300.00	-1 784.54	-345.65
029006.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	3 065.85		2 550.00		515.85	
029006.3134.00	Primes d'assurances choses	1 297.85		1 490.00		-192.15	
029006.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	4 632.39		8 000.00		-3 367.61	
029006.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	4 909.27		3 649.90		1 259.37	
029006.4260.00	Remboursements et participations de tiers		20.00				20.00
029006.4470.10	Loyers et fermages des biens-fonds PA, habitations		9 600.00		9 600.00		
029006.4470.20	Loyers et fermages des biens-fonds PA, congélateur		9 334.35		9 700.00		-365.65
029007	Immeubles administratifs, Marché couvert	9 975.00	9 975.00	10 150.00	10 150.00	-175.00	-175.00
029007.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	446.65		2 300.00		-1 853.35	
029007.3134.00	Primes d'assurances choses	967.11		1 015.00		-47.89	
029007.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	2 510.90		3 000.00		-489.10	
029007.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	6 050.34		3 835.00		2 215.34	
029007.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		9 975.00		10 150.00		-175.00

1	**Ordre et sécurité publique, défense**
11	**Sécurité publique**
111000	**Police et sécurité publique**
111000.3100.00	Blocs d'amendes d'ordre
111000.4260.00	Rétrocession subventions DGE 2018-2024 commission avalanches
14	**Questions juridiques**
140000	**Questions juridiques**
140000.4210.00	Prolongations d'ouverture de établissements publics
15	**Service du feu**
150000	**Service du feu**
150000.3636.00	Soutien fête cantonale des sapeurs-pompiers et valorisation des rabais accordés sur la location de l'ENAV
150000.3920	45.83% des frais de l'ENAV *(029003.4920.00)*
16	**Défense**
162000	**Défense civile**
162000.3612.00	Remboursement des contributions de remplacement aux services cantonaux
162000.4511.00	Prélèvement des contributions sur la réserve défense civile

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Ordre et sécurité publique, défense	629 952.68	344 872.85	305 471.56	11 000.00	324 481.12	333 872.85
11	Sécurité publique	229 153.50	24 418.65	226 954.00	11 000.00	2 199.50	13 418.65
111000	Police et sécurité publique	229 153.50	24 418.65	226 954.00	11 000.00	2 199.50	13 418.65
111000.3100.00	Matériel de bureau	880.00		400.00		480.00	
111000.3130.00	Prestations de services de tiers, cotisation membre actif	100.00		100.00			
111000.3611.00	Parts aux cantons et concordats, facture policière	189 211.00		184 289.00		4 922.00	
111000.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales, Assistant de sécurité publique	28 297.50		31 500.00		-3 202.50	
111000.3612.10	Parts aux communes et associations intercommunales, Colonne de secours	4 000.00		4 000.00			
111000.3612.20	Parts aux communes et associations intercommunales, Commission avalanches	6 665.00		6 665.00			
111000.4260.00	Remboursements et participations de tiers		13 500.00				13 500.00
111000.4270.00	Amendes		10 918.65		11 000.00		-81.35
14	Questions juridiques		37.50				37.50
140000	Questions juridiques		37.50				37.50
140000.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		37.50				37.50
15	Service du feu	59 676.94		55 825.56		3 851.38	
150000	Service du feu	59 676.94		55 825.56		3 851.38	
150000.3134.00	Primes d'assurances choses	270.38		320.00		-49.62	
150000.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales, SDIS	40 709.66		35 000.00		5 709.66	
150000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	805.00				805.00	
150000.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés	2 527.70		8 000.00		-5 472.30	
150000.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	15 364.20		12 505.56		2 858.64	
16	Défense	341 122.24	320 416.70	22 692.00		318 430.24	320 416.70
162000	Défense civile	341 122.24	320 416.70	22 692.00		318 430.24	320 416.70
162000.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	195.30		200.00		-4.70	
162000.3134.00	Primes d'assurances choses	64.69		65.00		-0.31	
162000.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles			500.00		-500.00	
162000.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	339 562.25		21 927.00		317 635.25	
162000.3632.00	Subventions accordées aux communes et associations intercommunales	1 300.00				1 300.00	
162000.4511.00	Prélèvements sur les fonds		320 272.70				320 272.70
162000.4634.00	Subventions des entreprises publiques		144.00				144.00

2 Formation

21 Scolarité obligatoire

212000 Degré primaire

212000.3632.00 Subvention AISOL pour 85 élèves

213000 Degré secondaire

213000.3632.00 Subvention AISOL pour 33 élèves

217001 Collège du Sépey

217001.3010.00 Conciergerie correspondant à 1 EPT

217001.3130.30 Support et maintenance Wifi

217001.3132.00 Honoraires pour rapport de diagnostic des polluants

217001.3511.00 Attribution au fonds de rénovation des bâtiments scolaires PA (1% de la valeur ECA)

217001.4260.00 Prise en charge par l'assurance de la rénovation du plafond du hall d 'entrée suite à un dégât d'eau

217001.4472.00 Rabais accordés sur les locations : 2'160.00

217001.4920.00 Répartition des frais selon clé de répartition :

Ecoles	98.51%
Sport	0.82%
Musique	0.35%
Loisirs	0.18%
Tourisme	0.14%

217002 Collège d'Aigremont

217002.3144.00 Remplacement centrale exutoire de fumée

217002.3300.00 Amortissement :

Bâtiment scolaire intercommunal, préavis 3-2014	67'537.87

217002.3511.00 Attribution au fonds de rénovation des bâtiments scolaires du PA

217002.4635.00 Subvention du fonds EM Ecowin pour appareils efficaces en énergie (pose de luminaires LED)

218000 Accueil de jour

218000.4920.00 Produit net de la location du chalet des sœurs Vurlod à l'UAPE *(029005.3920.00)*

29 Autres systèmes éducatifs

299000 Formation, non mentionné ailleurs

299000.3636.00 Rabais accordé pour la location de l'ENAV

299000.3637.00 Prix promotion écoles (prélevé sur le fonds des écoles *299000.4511.00*)

299000.3920.00 Imputations des frais des bâtiments loués :
3.39% des frais de l'ancien collège de la Forclaz *(029002.4920.00)*
7.08% des frais de l'ENAV *(029003.4920.00)*
19.46% des frais du refuge du Carroz *(029004.4920.00)*

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Formation	1 621 666.49	994 813.22	1 616 299.34	986 102.40	5 367.15	8 710.82
21	Scolarité obligatoire	1 611 049.02	994 613.22	1 610 375.55	986 102.40	673.47	8 510.82
212000	Degré primaire	514 029.19		503 864.00		10 165.19	
212000.3160.00	Loyers et baux à ferme des biens-fonds	14 700.00		15 000.00		-300.00	
212000.3632.00	Subventions accordées aux communes et associations intercommunales	499 329.19		488 864.00		10 465.19	
213000	Degré secondaire I	193 857.22		205 202.17		-11 344.95	
213000.3632.00	Subventions accordées aux communes et associations intercommunales	193 857.22		205 202.17		-11 344.95	
214000	Écoles de musique	11 818.00		11 600.00		218.00	
214000.3611.00	Parts aux cantons et concordats, écoles de musique FEM	11 818.00		11 600.00		218.00	
217001	Bâtiments scolaires, Collège du Sépey	262 076.42	476 284.50	186 980.00	467 513.60	75 096.42	8 770.90
217001.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	73 890.20		73 650.00		240.20	
217001.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	4 861.70		4 760.00		101.70	
217001.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	10 536.24		10 905.00		-368.76	
217001.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	158.20		160.00		-1.80	
217001.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1 974.00		1 930.00		44.00	
217001.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	1 278.60		1 280.00		-1.40	
217001.3099.00	Autres charges de personnel			100.00		-100.00	
217001.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	11 071.10		10 000.00		1 071.10	
217001.3110.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1 480.15		1 300.00		180.15	
217001.3118.00	Immobilisation incorporelles	1 128.56		1 200.00		-71.44	
217001.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	53 936.14		52 830.00		1 106.14	
217001.3130.20	Prestations de services de tiers, Frais de télécommunication	253.59		280.00		-26.41	
217001.3130.30	Prestations de services de tiers, Honoraires informatiques	1 044.20				1 044.20	
217001.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	2 700.00				2 700.00	
217001.3134.00	Primes d'assurances choses	6 537.34		7 335.00		-797.66	
217001.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	18 584.40		20 000.00		-1 415.60	
217001.3170.00	Remboursements de frais effectifs	1 341.40		1 250.00		91.40	
217001.3511.00	Attributions aux fonds	71 300.60				71 300.60	
217001.4240.00	Produit vente énergie		10 919.33		10 000.00		919.33
217001.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1 405.30				1 405.30
217001.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		453 198.25		453 198.25		
217001.4472.00	Paiement pour utilisations des immeubles PA		6 570.00		3 000.00		3 570.00
217001.4920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		4 191.62		1 315.35		2 876.27
217002	Bâtiments scolaires, collège d'Aigremont	442 705.26	505 217.98	505 000.00	505 000.00	-62 294.74	217.98
217002.3130.00	Prestations de service de tiers	972.90		1 000.00		-27.10	
217002.3134.00	Primes d'assurances choses	5 207.50		5 900.00		-692.50	
217002.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	8 212.50		8 215.00		-2.50	
217002.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	26 957.20		25 000.00		1 957.20	
217002.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	4 567.65		10 000.00		-5 432.35	
217002.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	67 537.87		160 129.05		-92 591.18	
217002.3511.00	Attributions aux fonds	59 181.10		26 695.55		32 485.55	
217002.3602.00	Parts de revenus destinées aux communes, Ormont-Dessus	270 068.54		268 060.40		2 008.14	
217002.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		505 000.00		505 000.00		
217002.4635.00	Subventions des entreprises privées		217.98				217.98
218000	Accueil de jour	186 562.93	13 110.74	197 729.38	13 588.80	-11 166.45	-478.06
218000.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales, Fondation AJE	6 220.00		6 200.00		20.00	
218000.3612.10	Parts aux communes et associations intercommunales, Réseau AJE	180 342.93		191 529.38		-11 186.45	
218000.4920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		13 110.74		13 588.80		-478.06
29	Autres systèmes éducatifs	10 617.47	200.00	5 923.79		4 693.68	200.00
299000	Formation, non mentionné ailleurs	10 617.47	200.00	5 923.79		4 693.68	200.00
299000.3130.40	Prestations de service de tiers, cotisations membre actif			70.00		-70.00	
299000.3611.00	Parts aux cantons et concordats, orientation professionnelle	1 456.80		1 525.00		-68.20	
299000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	3 295.00				3 295.00	
299000.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés	200.00				200.00	
299000.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	5 665.67		4 328.79		1 336.88	
299000.4511.00	Prélèvements sur les fonds		200.00				200.00

3	**Culture, sports et loisirs, église**
31	**Héritage culturel**
311000	**Arts plastiques et visuels**
311000.3920.00	3.36% des frais de l'ENAV *(029003.4920.00)*
32	**Culture, autres**
322000	**Musique et théâtre**
322000.3636.00	Soutien exceptionnel fanfare Echo du Chamossaire, prélevé sur le fonds des sœurs Löffler (322000.4512.00)
322000.4511.00	Inversion de compte avec le 322000.4512.00
322000.3920.00	Imputations des frais des bâtiments loués : 1.25% des frais de la maison de commune *(029001.4920.00)* 12.51% des frais de l'ancien collège de la Forclaz *(029002.4920.00)* 1.83% des frais de l'ENAV *(029003.4920.00)* 0.35% des frais du collège du Sépey *(217002.4920.00)*
33	**Médias**
332000	**Mass Média**
332000.3635.00	Subvention Radio Chablais à CHF 3.00 pour 1'244 habitants
34	**Sports et loisirs**
341000	**Sports**
341000.3102.00	Publication FAO stands tirs Forclaz
341000.3636.00	Rabais accordés locations de l'ENAV et ancien collège de la Forclaz
341000.3920.00	Imputations des frais des bâtiments loués : 8.15% des frais de l'ancien collège de la Forclaz *(029002.4920.00)* 19.58% des frais de l'ENAV *(029003.4920.00)* 0.82% des frais du collège du Sépey *(217002.4920.00)*
342000	**Parcs et promenade**
342000.3151.00	Réseau pour connexion des installations du bassin de la baignade naturelle
342900	**Loisirs**
342900.3105.00	Apéritif chantier baignade, repas départ municipal sortant, repas préfet et soirée des jeunes citoyens
342900.3920.00	Imputations des frais des bâtiments loués : 9.26% des frais de l'ancien collège de la Forclaz *(029002.4920.00)* 4.31% des frais de l'ENAV *(029003.4920.00)* 12.66% des frais du refuge du Carroz *(029004.4920.00)* 0.18% des frais du collège du Sépey *(217002.4920.00)*

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Culture, sport et loisirs, église	167 512.41	4 895.75	166 059.93	4 720.00	1 452.48	175.75
31	Héritage culturel	26 546.17		26 347.42		198.75	
311000	Arts plastiques et visuels	26 546.17		26 347.42		198.75	
311000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	25 420.00		25 300.00		120.00	
311000.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	1 126.17		1 047.42		78.75	
32	Culture, autre	19 859.80	3 219.55	17 625.49	3 220.00	2 234.31	-0.45
322000	Musique et theatre	19 859.80	3 219.55	17 625.49	3 220.00	2 234.31	-0.45
322000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	12 709.55		10 720.00		1 989.55	
322000.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	7 150.25		6 905.49		244.76	
322000.4511.00	Prélèvements sur les fonds				3 220.00		-3 220.00
322000.4512.00	Prélèvements provenant de legs et fondations sans personnalité juridique		3 219.55				3 219.55
33	Médias	13 732.00		13 600.00		132.00	
332000	Mass Média	13 732.00		13 600.00		132.00	
332000.3635.00	Subventions accordées aux entreprises privées	3 732.00		3 600.00		132.00	
332000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	10 000.00		10 000.00			
34	Sports et loisirs	57 553.27	1 676.20	53 227.02	1 500.00	4 326.25	176.20
341000	Sports	29 327.93		21 195.32		8 132.61	
341000.3102.00	Imprimés, publications	127.00				127.00	
341000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	17 380.00		11 200.00		6 180.00	
341000.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	11 820.93		9 995.32		1 825.61	
342000	Parcs et promenades	615.06				615.06	
342000.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	615.06				615.06	
342900	Loisirs, non mentionné ailleurs	27 610.28	1 676.20	32 031.70	1 500.00	-4 421.42	176.20
342900.3105.00	Denrées alimentaires	18 226.80		17 000.00		1 226.80	
342900.3134.00	Primes d'assurances choses	154.95		225.00		-70.05	
342900.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	1 944.00		3 000.00		-1 056.00	
342900.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	7 284.53		11 806.70		-4 522.17	
342900.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1 676.20		1 500.00		176.20

35	**Eglises et affaires religieuses**	
350000	**Eglises et affaires religieuses**	
350000.3010.00	Conciergerie correspondant à 0.09 EPT	
350000.3120.00	Consommation électrique surévaluée au budget	
350000.3159.00	Tuyau de l'orgue de Cergnat non remplacé (erreur de constat du facteur d'orgue)	
350000.3636.00	Participation aux frais de culte pour 160 paroissiens catholiques	
350000.3910.00	Valorisation des heures des employés de voirie dédiées aux temples *(615000.4910.00)*	
5	**Prévoyance sociale**	
54	**Famille et jeunesse**	
545000	**Prestations aux familles**	
545000.3511.00	Intégration du fonds spécial de secours dans les comptes communaux	
545000.3636.00	Rabais accordés locations de l'ENAV	1'405.00
545000.4390.00	Intégration du fonds spécial de secours dans les comptes communaux	
545000.4511.00	Prélèvement sur le fonds André Oguey pour subventionner un jeune sportif domicilié dans la commune	
545000.4920.00	Produit net de la location des cases de congélateur et chambre froide *(029006.3920.00)*	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	Eglises et affaires religieuses	49 821.17		55 260.00		-5 438.83	
350000	Eglises et affaires religieuses	49 821.17		55 260.00		-5 438.83	
350000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	6 967.85		6 290.00		677.85	
350000.3010.80	Allocations AI	-693.31		-690.00		-3.31	
350000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	9.60				9.60	
350000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	423.90		405.00		18.90	
350000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	892.66		920.00		-27.34	
350000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	14.75		15.00		-0.25	
350000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	172.05		165.00		7.05	
350000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	111.55		110.00		1.55	
350000.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	16.30				16.30	
350000.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	12 260.90		18 000.00		-5 739.10	
350000.3130.00	Prestations de services de tiers	5 296.60		5 500.00		-203.40	
350000.3134.00	Primes d'assurances choses	4 762.84		5 545.00		-782.16	
350000.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	8 364.34		8 000.00		364.34	
350000.3159.00	Entretien d'autres biens meubles et immobilisations incorporelles	1 773.45		4 000.00		-2 226.55	
350000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	8 024.00		7 000.00		1 024.00	
350000.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	1 423.69				1 423.69	
4	Santé	500.00		500.00			
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	500.00		500.00			
490000	Santé publique, non mentionné ailleurs	500.00		500.00			
490000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	500.00		500.00			
5	Prévoyance sociale	113 750.88	106 782.46	13 201.75	3 649.90	100 549.13	103 132.56
54	Famille et jeunesse	113 750.88	106 782.46	13 201.75	3 649.90	100 549.13	103 132.56
545000	Prestations aux familles	113 750.88	106 782.46	13 201.75	3 649.90	100 549.13	103 132.56
545000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation			350.00		-350.00	
545000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	1 187.20		1 500.00		-312.80	
545000.3511.00	Attributions aux fonds	100 873.19				100 873.19	
545000.3612.20	Régionalisation RAS	2 785.49		2 551.75		233.74	
545000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	7 905.00		6 500.00		1 405.00	
545000.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés	1 000.00		2 300.00		-1 300.00	
545000.4390.00	Autres revenus		100 873.19				100 873.19
545000.4511.00	Prélèvements sur les fonds		1 000.00				1 000.00
545000.4920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		4 909.27		3 649.90		1 259.37

6 Trafics et télécommunications

61 Circulation routière

615000 Routes communales

615000.3010.00 5 employés équivalent à 4.8 EPT

615000.3049.00 Inversion compte 615000.3099.00

615000.3111.00 Module saleuse

615000.3141.00 Fabrication et pose de deux portails au niveau de chalet du congélateur, pose de passage canadien à Praz Cornet

615000.3141.20 Remplacement du potelet à la place du tilleul

615000.3151.00 Gros service Lindner

615000.3300.00 Amortissements :

Réfection route des Voëttes, préavis 194-2001	34'000.00
Réfection Grand'Rue au Sépey, préavis 275-2006	41'270.00
Réfection route des Voëttes – Mimont, préavis 12-2012	5'000.00
Réfection route des Layets, préavis 12-2013	8'500.00
Réfection du réseau routier, préavis 5-2016	29'000.00
Réfection du réseau routier, préavis 2-2017	9'900.00
Réfection du réseau routier, préavis 8-2018	8'600.00
Réfection du réseau routier, préavis 10-2018	8'700.00
Réfection du réseau routier, préavis 12-2018	15'390.00
Réfection du réseau routier, préavis 3-2020	21'690.00
Réfection du réseau routier, préavis 13-2020	10'150.00
Réfection route des Voëttes, préavis 9-2021	4'960.00
Réfection chemin des Terreaux, préavis 3-2022	4'940.00
Réfection chemin de Cergnat, préavis 5-2022	19'570.00
Réfection route des Voëttes, préavis 6-2022	3'125.00
Réfection du réseau routier, préavis 2-2023	14'600.00
Ancien pont des Planches, préavis 4-2023	10'805.00
Réfection route des Voëttes, préavis 14-2023	2'060.00

615000.4910.00 Imputation des heures effectuées pour d'autres domaines :

Entretien des temples	21.5 heures	1'423.69
Entretien des cimetières	234 heures	15'068.85
Espaces publics (tourisme)	35 heures	2'317.30

615100 Places de stationnement

615100.4470.00 Location d'un garage à la Forclaz

615100.4472.00 Taxes pour utilisation de la place de camping-cars à l'Arsat

615100.4920.00 Solde bénéficiaire du Marché couvert *(029007.3920.00)*

62 Transports publics

621000 Infrastructures des transports publics

621000.3320.00 Amortissement :

Etude pour la mobilité, préavis 5-2023	5'510.00

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Trafic et télécommunications	1 568 987.19	72 728.96	1 627 862.85	48 835.00	-58 875.66	23 893.96
61	Circulation routière	1 389 559.84	72 728.96	1 433 755.00	48 835.00	-44 195.16	23 893.96
615000	Routes communales	1 389 559.84	64 108.62	1 433 755.00	45 000.00	-44 195.16	19 108.62
615000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	388 709.90		385 910.00		2 799.90	
615000.3010.90	Remboursement IJM	-8 435.50				-8 435.50	
615000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	910.00				910.00	
615000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	25 165.85		24 930.00		235.85	
615000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	56 897.57		58 340.00		-1 442.43	
615000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3 360.70		3 750.00		-389.30	
615000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	10 218.95		10 110.00		108.95	
615000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	6 619.65		6 700.00		-80.35	
615000.3099.00	Autres charges de personnel	84.05		1 200.00		-1 115.95	
615000.3101.10	Matériel d'exploitation, fournitures pour véhicules	35 828.10		35 000.00		828.10	
615000.3111.00	Machines, appareils et véhicules	18 929.34		17 000.00		1 929.34	
615000.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	2 495.90		3 300.00		-804.10	
615000.3130.00	Prestations de services de tiers, téléphone	321.89		500.00		-178.11	
615000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	981.55		1 000.00		-18.45	
615000.3134.00	Primes d'assurances choses	9 086.67		8 950.00		136.67	
615000.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	4 178.20		4 500.00		-321.80	
615000.3141.00	Entretien des routes	237 672.65		230 000.00		7 672.65	
615000.3141.10	Entretien des routes, éclairage public	14 195.00		15 000.00		-805.00	
615000.3141.20	Entretien des routes, signalisation routière	15 028.15		10 000.00		5 028.15	
615000.3141.30	Entretien des routes, déneigement	277 664.94		300 000.00		-22 335.06	
615000.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles			5 000.00		-5 000.00	
615000.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	33 613.13		30 500.00		3 113.13	
615000.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	2 400.00		2 400.00			
615000.3170.00	Remboursements de frais effectifs	655.00		2 500.00		-1 845.00	
615000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	252 260.00		276 445.00		-24 185.00	
615000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	718.15		720.00		-1.85	
615000.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		45 298.78		45 000.00		298.78
615000.4910.00	Imputations internes pour prestations de service		18 809.84				18 809.84
615100	Places de stationnement		8 620.34		3 835.00		4 785.34
615100.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		960.00				960.00
615100.4472.00	Paiement pour utilisations des immeubles PA		1 610.00				1 610.00
615100.4920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		6 050.34		3 835.00		2 215.34
62	Transports publics	179 427.35		194 107.85		-14 680.50	
621000	Infrastructure des transports publics	5 561.90		4 775.00		786.90	
621000.3134.00	Primes d'assurances choses	51.90		60.00		-8.10	
621000.3320.00	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles PA	5 510.00		4 715.00		795.00	
629000	Transports publics régionaux	152 963.45		167 832.85		-14 869.40	
629000.3621.00	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons	152 963.45		167 832.85		-14 869.40	
629100	Transports publics urbains	20 902.00		21 500.00		-598.00	
629100.3170.00	Remboursements de frais effectifs	902.00		1 500.00		-598.00	
629100.3635.00	Subventions accordées aux entreprises privées	20 000.00		20 000.00			

7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

710000 Approvisionnement en eau

710000.3010.00 Un employé et son remplaçant correspondant à 0.4 EPT

710000.3101.00 Service et fournitures de lampes UV au réservoir de la Forclaz

710000.3111.00 Brouette à moteur et machine de débouchage de conduites

710000.3130.20 Lecteur à distance d'alarmes

710000.3300.00 Amortissement :
Réfection réseau séparatif Chenevières, préavis 16-2016 10'000.00

710000.3320.00 PDDE (préavis 8-2017) non terminé (attente subvention)

710000.4240.20 Acomptes pour raccordement prélevés en 2023 annulé suite à l'abandon des travaux de raccordement

710000.4260.00 Subvention ECA pour l'achat de 16 bornes hydrantes

720000 Traitement des eaux usées

720000.3010.00 Un employé et son remplaçant correspondant à 0.7 EPT

720000.3101.00 Achat d'une benne pour la STEP du Sépey budgétée pour la déchetterie par erreur *(730000.3101.00)*

720000.3120.00 Consommation électrique sous-évaluée au budget

720000.3120.10 Vidanges, pompages et évacuation des boues

720000.3300 Amortissement :
Station de pompage Es Preises, préavis 9-2025 2'900.00

720000.4240.00 Acomptes pour raccordement prélevés en 2023 annulé suite à l'abandon des travaux de raccordement

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 336 067.27	1 068 605.36	1 416 111.85	1 143 722.00	-80 044.58	-75 116.64
71	Approvisionnement en eau	237 385.67	237 385.67	258 250.00	258 250.00	-20 864.33	-20 864.33
710000	Approvisionnement en eau	237 385.67	237 385.67	258 250.00	258 250.00	-20 864.33	-20 864.33
710000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	34 860.20		35 590.00		-729.80	
710000.3010.90	Remboursement IJM	-9 571.17				-9 571.17	
710000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	1 669.25		2 300.00		-630.75	
710000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	5 349.56		5 500.00		-150.44	
710000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	222.40		345.00		-122.60	
710000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	677.65		935.00		-257.35	
710000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	438.85		620.00		-181.15	
710000.3099.00	Autres charges de personnel	180.00				180.00	
710000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	26 684.55		15 000.00		11 684.55	
710000.3111.00	Machines, appareils, véhicules	6 842.77		5 000.00		1 842.77	
710000.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	3 234.65		3 800.00		-565.35	
710000.3130.20	Prestations de services de tiers, frais de télécommunication	1 542.51		1 000.00		542.51	
710000.3130.40	Prestations de services de tiers, Cotisation membre actif	328.98		900.00		-571.02	
710000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	19 482.15		29 300.00		-9 817.85	
710000.3134.00	Primes d'assurances choses	2 951.45		3 040.00		-88.55	
710000.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	195.00		660.00		-465.00	
710000.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil, réseau d'eau	34 729.25		61 000.00		-26 270.75	
710000.3143.10	Entretien d'autres travaux de génie civil, BH	26 353.60		32 000.00		-5 646.40	
710000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	10 000.00		10 000.00			
710000.3320.00	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles PA			46 170.00		-46 170.00	
710000.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	71 214.02		5 090.00		66 124.02	
710000.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service, taxes annuelles		171 194.45		170 000.00		1 194.45
710000.4240.10	Taxes d'utilisation et prestations de service, locations compteurs		16 704.35		17 000.00		-295.65
710000.4240.20	Taxes d'utilisation et prestations de service, taxes uniques		-7 813.92		15 000.00		-22 813.92
710000.4240.30	Taxes d'utilisation et prestations de service, consommation		45 387.87		45 000.00		387.87
710000.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		11 912.92				11 912.92
710000.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux				11 250.00		-11 250.00
72	Traitements des eaux usées	472 729.88	472 729.88	492 000.00	492 000.00	-19 270.12	-19 270.12
720000	Traitements des eaux usées	472 729.88	472 729.88	492 000.00	492 000.00	-19 270.12	-19 270.12
720000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	62 324.55		63 875.00		-1 550.45	
720000.3010.90	Remboursement IJM	-18 218.49				-18 218.49	
720000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	2 911.05		4 130.00		-1 218.95	
720000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	9 624.89		9 915.00		-290.11	
720000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	388.50		620.00		-231.50	
720000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1 182.10		1 675.00		-492.90	
720000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	765.75		1 110.00		-344.25	
720000.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	90.00		6 350.00		-6 260.00	
720000.3099.00	Autres charges de personnel			150.00		-150.00	
720000.3100.00	Matériel de bureau	1 629.48		1 300.00		329.48	
720000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	19 752.97		13 000.00		6 752.97	
720000.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle			350.00		-350.00	
720000.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	117 577.85		100 000.00		17 577.85	
720000.3120.10	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	79 609.25		71 000.00		8 609.25	
720000.3130.20	Prestations de services de tiers, frais de télécommunication	1 360.78		1 310.00		50.78	
720000.3130.40	Prestations de services de tiers, Cotisation membre actif			25.00		-25.00	
720000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	3 990.00		20 000.00		-16 010.00	
720000.3134.00	Primes d'assurances choses	4 889.84		5 740.00		-850.16	
720000.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	10 622.00		10 200.00		422.00	
720000.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil, canalisations	12 342.85		12 500.00		-157.15	
720000.3143.10	Entretien d'autres travaux de génie civil, station de pompage	60 211.51		74 700.00		-14 488.49	
720000.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	968.85		2 500.00		-1 531.15	
720000.3170.00	Remboursements de frais effectifs	426.00		200.00		226.00	
720000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	2 900.00		3 500.00		-600.00	
720000.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	97 380.15		87 850.00		9 530.15	
720000.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service, taxes de raccordement		-4 464.17		18 000.00		-22 464.17
720000.4240.10	Taxes d'utilisation et prestations de service, taxes d'épuration		476 269.00		473 000.00		3 269.00
720000.4479.00	Autres revenus, biens-fonds PA		925.05		1 000.00		-74.95

730000	**Gestion des déchets urbains**	
730000.3010.00	Un employé correspondant à 1 EPT	
730000.3300.00	Amortissement :	
	Installation solaire déchetterie, préavis 7-2025	3'340.00
741000	**Corrections de cours d'eau**	
741000.3300.00	Amortissement :	
	Ruisseau du Sépey, préavis 3-2024	5'640.00
742000	**Ouvrages de protection**	
742000.3132.00	Honoraires travaux forages glissement de la Frasse	
771000	**Cimetières, crématoires**	
771000.3300.00	Amortissement :	
	Jardin du souvenir et gestion cimetières, préavis 13-2021	3'719.93
710000.3910.00	Valorisation des heures des employés de voirie dédiées aux cimetières *(615000.4910.00)*	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
73	Gestion des déchets	319 986.11	319 986.11	349 422.00	349 422.00	-29 435.89	-29 435.89
730000	Gestion des déchets urbains	319 986.11	319 986.11	349 422.00	349 422.00	-29 435.89	-29 435.89
730000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	83 589.00		83 110.00		479.00	
730000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	240.00		400.00		-160.00	
730000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	5 485.30		5 370.00		115.30	
730000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	12 238.08		12 655.00		-416.92	
730000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	733.00		810.00		-77.00	
730000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2 227.00		2 180.00		47.00	
730000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	1 442.90		1 445.00		-2.10	
730000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures de bennes et Molok	27 209.45		39 000.00		-11 790.55	
730000.3111.00	Machines, appareils et véhicules			4 500.00		-4 500.00	
730000.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle			350.00		-350.00	
730000.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, élimination des déchets	100 085.09		105 000.00		-4 914.91	
730000.3120.10	Alimentation et élimination de biens-fonds, déchets encombrants	40 061.09		39 000.00		1 061.09	
730000.3120.20	Alimentation et élimination de biens-fonds, végétaux	27 250.36		25 000.00		2 250.36	
730000.3120.40	Alimentation et élimination de biens-fonds, chauffage, eau etc	2 717.91		1 500.00		1 217.91	
730000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes			1 000.00		-1 000.00	
730000.3134.00	Primes d'assurances choses	3 649.43		3 475.00		174.43	
730000.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles, postes de collecte	8 587.15		15 000.00		-6 412.85	
730000.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	1 130.35		6 000.00		-4 869.65	
730000.3300.00	Amortissements planifiées des immobilisations corporelles PA	3 340.00		3 627.00		-287.00	
730000.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service, élimination déchets		73 684.64		66 400.00		7 284.64
730000.4240.10	Taxes d'utilisation et prestations de service, centre de tri		2 747.25		4 500.00		-1 752.75
730000.4240.20	Taxes d'utilisation et prestations de service, taxes propriétaire		208 572.40		208 600.00		-27.60
730000.4240.30	Taxes d'utilisation et prestations de service, vente énergie		3 290.70		5 500.00		-2 209.30
730000.4260.00	Remboursements et participations de tiers		17 551.65		25 000.00		-7 448.35
730000.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		14 139.47		39 422.00		-25 282.53
74	Aménagements	66 940.24	19 111.10	102 120.00	27 500.00	-35 179.76	-8 388.90
741000	Corrections de cours d'eau	38 720.50	19 111.10	65 120.00	27 500.00	-26 399.50	-8 388.90
741000.3142.00	Entretien et aménagement de cours d'eau	33 080.50		60 000.00		-26 919.50	
741000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	5 640.00		5 120.00		520.00	
741000.4631.00	Subventions des cantons et concordats		19 111.10		27 500.00		-8 388.90
742000	Ouvrages de protection, autres	28 219.74		37 000.00		-8 780.26	
742000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	17 409.74		7 000.00		10 409.74	
742000.3140.00	Entretien des terrains	10 810.00		30 000.00		-19 190.00	
77	Protection de l'environnement, autres	27 340.18	150.00	13 000.00	300.00	14 340.18	-150.00
771000	Cimetières, crématoires	20 469.73	150.00	6 000.00	300.00	14 469.73	-150.00
771000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1 160.85		1 000.00		160.85	
771000.3149.00	Entretien d'autres immobilisations corporelles	520.10		2 000.00		-1 479.90	
771000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	3 719.93		3 000.00		719.93	
771000.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	15 068.85				15 068.85	
771000.4290.00	Autres taxes, taxes d'inhumation		150.00		300.00		-150.00
779000	Protection de l'environnement, non mentionné ailleurs	6 870.45		7 000.00		-129.55	
779000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	730.10		500.00		230.10	
779000.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, électricité et eau	4 054.25		4 000.00		54.25	
779000.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	2 086.10		2 500.00		-413.90	

790000	**Aménagement du territoire**	
790000.3132.00	Honoraires implantation parcelle RF 1669 (50%)	
790000.3320.00	Amortissement :	
	Nouveaux plans d'affectation, préavis 4-2020	13'315.00
790100	**Service technique, d'ingénierie et du cadastre**	
790100.3010.00	Effectif, correspondant à 0.9 EPT et une apprentie : ➢ Deux employées administratives ➢ Une apprentie	
790100.3132.10	Honoraires implantation parcelle RF 1669 (50%)	
790100.3920	11.05% des frais de la maison de commune *(029001.4920.00)*	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
79	Aménagement du territoire	211 685.19	19 242.60	201 319.85	16 250.00	10 365.34	2 992.60
790000	Aménagement du territoire, urbanisme et police des construction	22 328.45		18 735.00		3 593.45	
790000.3102.00	Imprimés, publications			500.00		-500.00	
790000.3130.40	Prestations de service de tiers, cotisations membre actif	407.35		400.00		7.35	
790000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes	8 606.10		4 500.00		4 106.10	
790000.3320.00	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles PA	13 315.00		13 335.00		-20.00	
790100	Service technique, d'ingénierie et du cadastre	189 356.74	19 242.60	182 584.85	16 250.00	6 771.89	2 992.60
790100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	90 045.30		89 750.00		295.30	
790100.3010.90	Remboursement IJM	-891.50				-891.50	
790100.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	525.90				525.90	
790100.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	5 595.80		5 600.00		-4.20	
790100.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	13 082.19		13 500.00		-417.81	
790100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	240.15		240.00		0.15	
790100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2 272.15		2 280.00		-7.85	
790100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	1 547.70		1 550.00		-2.30	
790100.3100.00	Matériel de bureau	1 266.65		1 700.00		-433.35	
790100.3102.00	Imprimés, publications	6 745.10		6 350.00		395.10	
790100.3130.10	Prestations de services de tiers, Frais de port	916.82		900.00		16.82	
790100.3130.20	Prestations de services de tiers, Frais de télécommunication	819.72		1 150.00		-330.28	
790100.3130.30	Prestations de services de tiers, Honoraires informatiques	4 801.82		4 800.00		1.82	
790100.3132.10	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, tiers	15 433.30		8 500.00		6 933.30	
790100.3132.20	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, techicien	33 078.60		33 100.00		-21.40	
790100.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles, maintenance de logiciels	4 844.11		4 700.00		144.11	
790100.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	9 032.93		8 464.85		568.08	
790100.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		12 750.00		12 000.00		750.00
790100.4260.00	Remboursements et participations de tiers		6 492.60		4 250.00		2 242.60

8	**Economie publique**	
818000	**Economie alpestre**	
818000.3151.00	Pas d'intervention sur la balance du marché couvert	
818000.3300.00	Amortissement : Terrains PA, Fonds André Oguey	13'517.73

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	Economie publique	912 971.06	917 735.17	923 378.64	991 920.64	-10 407.58	-74 185.47
81	Agriculture	56 623.93	62 518.85	50 980.00	61 575.00	5 643.93	943.85
818000	Economie alpestre	19 929.73	29 468.85	10 660.00	28 275.00	9 269.73	1 193.85
818000.3140.00	Entretien des terrains			500.00		-500.00	
818000.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules			3 000.00		-3 000.00	
818000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	13 517.73				13 517.73	
818000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	6 412.00		7 160.00		-748.00	
818000.4290.00	Autres taxes		3 425.50		2 800.00		625.50
818000.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		26 043.35		25 475.00		568.35
818001	Alpages Chavonnes et Seleyre	9 102.30	5 500.00	10 185.00	5 500.00	-1 082.70	
818001.3134.00	Primes d'assurances choses	1 857.20		2 185.00		-327.80	
818001.3145.00	Entretien des alpages	7 245.10		8 000.00		-754.90	
818001.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		5 500.00		5 500.00		
818002	Alpage les Lagots	8 967.55	1 200.00	9 050.00	1 200.00	-82.45	
818002.3134.00	Primes d'assurances choses	467.95		550.00		-82.05	
818002.3145.00	Entretien des alpages	8 499.60		8 500.00		-0.40	
818002.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		1 200.00		1 200.00		
818003	Alpages Champillon l'Echerche	1 005.50	600.00	1 060.00	600.00	-54.50	
818003.3134.00	Primes d'assurances choses	405.50		410.00		-4.50	
818003.3145.00	Entretien des alpages	600.00		650.00		-50.00	
818003.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		600.00		600.00		
818004	Alpages Lioson Dessous et les Plans	1 691.75	8 000.00	2 035.00	8 000.00	-343.25	
818004.3134.00	Primes d'assurances choses	1 601.75		1 885.00		-283.25	
818004.3145.00	Entretien des alpages	90.00		150.00		-60.00	
818004.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		8 000.00		8 000.00		
818005	Alpages Vers les Lacs et Lioson Dessus Carroz	7 058.95	3 800.00	7 070.00	3 800.00	-11.05	
818005.3134.00	Primes d'assurances choses	485.25		570.00		-84.75	
818005.3145.00	Entretien des alpages	6 573.70		6 500.00		73.70	
818005.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		3 800.00		3 800.00		
818006	Alpage les communs de l'Hongrin	7 852.50	7 500.00	8 345.00	7 500.00	-492.50	
818006.3134.00	Primes d'assurances choses	1 142.15		1 345.00		-202.85	
818006.3145.00	Entretien des alpages	6 710.35		7 000.00		-289.65	
818006.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		7 500.00		7 500.00		
818007	Alpage de l'Arsat	1 015.65	6 050.00	2 075.00	6 300.00	-1 059.35	-250.00
818007.3134.00	Primes d'assurances choses	915.00		1 075.00		-160.00	
818007.3145.00	Entretien des alpages	100.65		1 000.00		-899.35	
818007.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		6 050.00		6 300.00		-250.00
818008	Alpage d'Audon		400.00	500.00	400.00	-500.00	
818008.3145.00	Entretien des alpages			500.00		-500.00	
818008.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		400.00		400.00		

840000 Tourisme

840000.3010.00 Un employé correspondant à 0.8 EPT et plusieurs agents de parcage aux Mosses pour la saison hivernale et la brocante

840000.3101.00 Matériel animation office tourisme des Mosses

840000.3102.00 Annonce Radio Chablais soirée tourisme

840000.3137.00 Emoluments cantonaux passerelle piétonne Cergnat

840000.3144.00 Eclairage du bâtiment TLML SA adjacent à l'aire de vidange pour camping-cars aux Mosses

840000.3320.00 Amortissement :

Phase II étude infrastructures Mosses, préavis 13-2021 23'185.00

840000.3910.00 Valorisation des heures des employés de voirie dédiées aux cimetières *(615000.4910.00)*

840000.3920.00 Imputations des frais des bâtiments loués :
66.69% des frais de l'ancien collège de la Forclaz *(029002.4920.00)*
18% des frais de l'ENAV *(029003.4920.00)*
61.88% des frais du refuge du Carroz *(029004.4920.00)*
0.14% des frais du collège du Sépey *(217002.4920.00)*

840000.4636.00 Subvention de VaudRando perçue en 2026

840001 Bâtiment les Fougères

840001.4260.00 Participation de l'assurance pour réparation de la porte automatique suite à une infraction

840001.4635.00 Subvention du fonds EM Ecowin pour appareils efficaces en énergie (pose de luminaires LED)

840002 Restaurant du lac Lioson

840002.3130.00 Honoraires architecte et expertise protection incendie pour préavis futur

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
82	Sylviculture	116 803.45	3 162.00	120 125.00	3 362.00	-3 321.55	-200.00
820000	Sylviculture	116 803.45	3 162.00	120 125.00	3 362.00	-3 321.55	-200.00
820000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures			2 000.00		-2 000.00	
820000.3130.00	Prestations de service de tiers	6 678.45		7 000.00		-321.55	
820000.3130.40	Prestations de service de tiers, cotisations membre actif	100.00		100.00			
820000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc			1 000.00		-1 000.00	
820000.3141.00	Entretien des routes, chemins forestiers	21 025.00		21 025.00			
820000.3141.20	Entretien des routes, signalisation routière	5 000.00		5 000.00			
820000.3145.00	Entretien des forêts, GFLO travaux forestiers	50 000.00		50 000.00			
820000.3145.10	Entretien des forêts, GFLO gardes forestiers	34 000.00		34 000.00			
820000.4210.00	Emoluments pour actes administratifs, permis d'abattage		1 800.00		2 000.00		-200.00
820000.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		1 362.00		1 362.00		
84	Tourisme	646 260.19	637 722.81	688 113.64	682 928.64	-41 853.45	-45 205.83
840000	Tourisme	617 488.99	617 488.99	664 588.64	664 588.64	-47 099.65	-47 099.65
840000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	81 766.20		76 145.00		5 621.20	
840000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires	372.00		500.00		-128.00	
840000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	4 644.45		4 260.00		384.45	
840000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	8 288.53		8 580.00		-291.47	
840000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	535.85		740.00		-204.15	
840000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1 631.85		1 725.00		-93.15	
840000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	1 009.40		1 325.00		-315.60	
840000.3100.00	Matériel de bureau	296.08		650.00		-353.92	
840000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	11 167.90		10 000.00		1 167.90	
840000.3102.00	Imprimés, publications	150.00				150.00	
840000.3111.00	Machines, appareils et véhicules	12 216.85		20 000.00		-7 783.15	
840000.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	2 107.70		3 000.00		-892.30	
840000.3130.00	Prestations de services de tiers	3 875.30		3 900.00		-24.70	
840000.3130.40	Prestations de service de tiers, cotisations membre actif	50.00		160.00		-110.00	
840000.3134.00	Primes d'assurances choses	1 447.19		1 615.00		-167.81	
840000.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	2 078.00		1 415.00		663.00	
840000.3140.00	Entretien des terrains, chemins pédestres	42 976.30		50 000.00		-7 023.70	
840000.3140.10	Entretien des terrains, espaces publics	12 304.70		18 500.00		-6 195.30	
840000.3140.20	Entretien des terrains, pistes VTT			1 500.00		-1 500.00	
840000.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	16 240.18		14 500.00		1 740.18	
840000.3320.00	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles PA	23 185.00		23 185.00			
840000.3635.00	Subventions accordées aux entreprises privées	12 000.00		30 000.00		-18 000.00	
840000.3635.10	Subventions accordées aux entreprises privées, soutien manifestations	23 753.80		33 000.00		-9 246.20	
840000.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	315 929.60		325 250.00		-9 320.40	
840000.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	2 317.30				2 317.30	
840000.3920.00	Imputation internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	37 144.81		34 638.64		2 506.17	
840000.4240.10	Taxes d'utilisation et prestations de service, taxes de séjour nuitées		104 355.00		90 000.00		14 355.00
840000.4240.20	Taxes d'utilisation et prestations de service, taxes résidences secondaires		347 613.10		330 000.00		17 613.10
840000.4250.00	Recettes sur ventes		2 300.00		2 600.00		-300.00
840000.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		20 369.16		16 900.00		3 469.16
840000.4511.00	Prélèvements sur les fonds		142 851.73		215 088.64		-72 236.91
840000.4636.00	Subvention des organisations privées à but non lucratif				10 000.00		-10 000.00
840001	Tourisme, Bâtiment les Fougères	10 764.60	10 244.92	10 000.00	9 000.00	764.60	1 244.92
840001.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	10 764.60		10 000.00		764.60	
840001.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		977.75				977.75
840001.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		9 000.00		9 000.00		
840001.4635.00	Subventions des entreprises privées		267.17				267.17
840002	Tourisme, Restaurant du lac Lioson	18 006.60	9 988.90	13 525.00	9 340.00	4 481.60	648.90
840002.3130.00	Prestations de services de tiers	6 097.20				6 097.20	
840002.3134.00	Primes d'assurances choses	3 073.35		3 525.00		-451.65	
840002.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	8 836.05		10 000.00		-1 163.95	
840002.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1 348.90		700.00		648.90
840002.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		8 640.00		8 640.00		

871000	**Electricité**
871000.3010.00	Un employé correspondant à 0.05 EPT
873000	**Chauffage à distance**
873000.3010.00	Un employé correspondant à 0.05 EPT
873000.3120.20	Pas d'achat de mazout en 2025
873000.3151.00	Ramonage supplémentaire effectué par prévention
873000.3511.00	Attribution au fonds du chauffage à distance

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
87	Combustibles et énergie	93 283.49	214 331.51	64 160.00	244 055.00	29 123.49	-29 723.49
871000	Électricité	7 451.25	128 499.27	9 880.00	160 000.00	-2 428.75	-31 500.73
871000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	4 577.00		4 715.00		-138.00	
871000.3010.90	Remboursement IJM	-1 441.23				-1 441.23	
871000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	207.05		305.00		-97.95	
871000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	712.26		740.00		-27.74	
871000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	27.65		45.00		-17.35	
871000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	83.95		125.00		-41.05	
871000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	54.45		80.00		-25.55	
871000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures			650.00		-650.00	
871000.3120.00	Alimentation de bien-fonds, électricité et chauffage	241.17		200.00		41.17	
871000.3134.00	Primes d'assurances choses	504.45		520.00		-15.55	
871000.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil	2 484.50		2 500.00		-15.50	
871000.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service, consommation		128 499.27		160 000.00		-31 500.73
873000	Chauffage à distance	85 832.24	85 832.24	54 280.00	84 055.00	31 552.24	1 777.24
873000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	4 577.00		4 715.00		-138.00	
873000.3010.90	Remboursement IJM	-1 441.26				-1 441.26	
873000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	207.05		305.00		-97.95	
873000.3052.00	Cotisations patronales aux caisse de pensions	712.29		740.00		-27.71	
873000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	27.65		45.00		-17.35	
873000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	83.95		125.00		-41.05	
873000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	54.45		80.00		-25.55	
873000.3120.10	Alimentation et élimination de biens-fonds, copeaux	28 685.55		30 000.00		-1 314.45	
873000.3120.20	Alimentation et élimination de biens-fonds, mazout			10 200.00		-10 200.00	
873000.3134.00	Primes d'assurances choses	63.50		70.00		-6.50	
873000.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	8 901.20		8 000.00		901.20	
873000.3511.00	Attribution aux fonds	43 960.86				43 960.86	
873000.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service		85 832.24		84 055.00		1 777.24

9	**Finances et impôts**
910000	**Impôts**
910000.3180.00	Provision pour créances d'impôts (selon chiffres cantonaux)
910000.3510.00	Inversion de comptes avec le 910000.3511.00
910000.3510.10	Inversion de comptes avec le 910000.3511.10
910000.4011.00	Impôt sur le capital négatif en 2025 (rétribution d'acomptes perçus suite aux taxations de sociétés de capitaux)
93	**Péréquation financière et compensation des charges**
930000	**Participation à la péréquation financière**
930000.3622.00	Compensation des charges particulières des villes, calculée selon : ➢ Couche population ➢ Compensation de la participation aux déficits du trafic urbain
930000.4621.10	Péréquation des besoins structurels, calculée selon : ➢ Surface productive ➢ Altitude et déclivité ➢ Elèves pondérés
930000.4622.10	Péréquation des ressources, calculée selon : ➢ Solidarité sur la base du revenu fiscal standardisé ➢ Dotation minimale ➢ Solidarité sur la base des impôts conjoncturels
930000.4622.20	Solde décompte péréquatif 2024

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	Finances et impôts	2 844 084.52	6 728 690.31	2 110 166.00	6 071 888.26	733 918.52	656 802.05
91	Impôts	310 713.16	3 780 041.68	118 050.00	3 605 390.00	192 663.16	174 651.68
910000	Impôts	310 713.16	3 780 041.68	118 050.00	3 605 390.00	192 663.16	174 651.68
910000.3130.00	Prestations de service de tiers, frais OP versés par l'Etat	5 102.20		4 500.00		602.20	
910000.3137.00	Impôts, taxes et émoluments, imputation forfaitaire étranger	235.75		200.00		35.75	
910000.3180.00	Réévaluation sur créances	165 192.00				165 192.00	
910000.3181.00	Pertes sur créances effectives	35 994.35		30 000.00		5 994.35	
910000.3510.00	Attributions aux financements spéciaux, tourisme			53 350.00		-53 350.00	
910000.3510.10	Attributions aux financements spéciaux, énergie			30 000.00		-30 000.00	
910000.3511.00	Attributions aux fonds, tourisme	71 100.00				71 100.00	
910000.3511.10	Attributions aux fonds, énergie	33 088.86				33 088.86	
910000.4000.00	Impôts sur le revenu, personnes physiques		1 951 072.39		1 878 330.00		72 742.39
910000.4001.00	Impôts sur la fortune, personnes physiques		595 218.12		576 550.00		18 668.12
910000.4002.00	Impôts à la source, personnes physiques		101 671.24		70 000.00		31 671.24
910000.4009.00	Autres impôts directs, personnes physiques		6 993.43				6 993.43
910000.4010.00	Impôts sur les bénéfices, personnes morales		59 418.15		30 000.00		29 418.15
910000.4011.00	Impôts sur le capital, personnes morales				3 800.00		-3 800.00
910000.4019.00	Autres impôts directs, personnes morales		7 312.50		12 700.00		-5 387.50
910000.4021.00	Impôt foncier		627 568.25		619 340.00		8 228.25
910000.4023.00	Droits de mutation		202 211.20		176 170.00		26 041.20
910000.4024.00	Impôts sur les successions et donations		105 252.20		127 700.00		-22 447.80
910000.4033.00	Impôts sur les chiens		19 000.00		17 500.00		1 500.00
910000.4120.00	Patentes et concessions, boissons et tabac		7 997.65		7 000.00		997.65
910000.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		230.00				230.00
910000.4240.10	Taxes d'utilisation et prestations de service, taxe électrique		57 905.50		52 000.00		5 905.50
910000.4240.20	Taxes d'utilisation et prestations de service, taxe spécifique		33 088.85		30 000.00		3 088.85
910000.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		5 102.20		4 300.00		802.20
93	Péréquation financière et compensation des charges	1 878 182.00	2 501 716.00	1 821 826.00	2 090 822.00	56 356.00	410 894.00
930000	Participation à la péréquation financière	650 442.00	2 501 716.00	646 565.00	2 090 822.00	3 877.00	410 894.00
930000.3622.00	Péréquation financière et compensation des charges aux communes	650 442.00		646 565.00		3 877.00	
930000.4621.10	Péréquation financière et compensation des charges des communes, péréquation horizontale		963 449.00		943 199.00		20 250.00
930000.4622.10	Péréquation financière et compensation des charges des communes, péréquation verticale		1 295 937.00		1 147 623.00		148 314.00
930000.4622.20	Péréquation financière et compensation des charges des communes, année antérieurs		242 330.00				242 330.00
930001	Participation à la cohésion sociale (PCS)	1 227 740.00		1 175 261.00		52 479.00	
930001.3621.00	Péréquation financière et compensation des charges au canton	1 227 740.00		1 175 261.00		52 479.00	
95	Parts aux recettes, autres		293 121.62		204 321.50		88 800.12
950000	Parts aux recettes, autres		293 121.62		204 321.50		88 800.12
950000.4601.10	Parts aux revenus des cantons et concordats, impôt sur les frontaliers		21 318.35		20 000.00		1 318.35
950000.4601.20	Parts aux revenus des cantons et concordats, gains immobiliers		266 303.30		181 180.00		85 123.30
950000.4601.30	Dédommagements des cantons et concordats, compensation RFFA		5 499.97		3 141.50		2 358.47

961000	**Intérêts**
961000.3401.00	Pas de nouvel emprunt en 2025
961000.3409.00	Intérêts bonifiés et compensatoires
961000.3511.00	Intérêts annuels emprunt fonds des écoles
961000.4420.00	Inversion de compte avec le 969000.4420.00
969000	**Patrimoine financier, non mentionné ailleurs**
969000.3180.00	Provision débiteurs douteux (factures antérieures au 30.06.2025 impayées à la date du bouclement)
969000.3419.00	Arrondis et actes de défauts de biens
969000.3511.00	DDP et intérêts liés à la parcelle RF 3474 attribués au fonds André Oguey
969000.4419.00	Arrondis et correctifs
969000.4420.00	Inversion de compte avec le 961000.4420.00
969000.4430.00	DDP parcelle RF 3474

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Ecarts	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
96	Administration de la fortune et de la dette	237 535.52	153 811.01	170 290.00	132 760.00	67 245.52	21 051.01
961000	Intérêts	89 990.93	137 036.29	156 700.00	21 750.00	-66 709.07	115 286.29
961000.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	85 501.20		156 700.00		-71 198.80	
961000.3409.00	Autres intérêts passifs	2 367.98				2 367.98	
961000.3511.00	Attributions aux fonds	2 121.75				2 121.75	
961000.4400.00	Intérêts des liquidités		593.48		1 750.00		-1 156.52
961000.4401.00	Intérêts des créances et comptes courants, intérêts moratoires		31 252.76		20 000.00		11 252.76
961000.4420.00	Dividendes		105 190.05				105 190.05
963001	Chalet Noverraz	517.75	6 050.00	955.00	6 050.00	-437.25	
963001.3430.00	Travaux d'entretien, biens-fonds PF	50.00		500.00		-450.00	
963001.3439.00	Autres charges des biens-fonds PF, assurances	467.75		455.00		12.75	
963001.4430.00	Loyers et fermages, immeubles du PF		6 000.00		6 000.00		
963001.4439.00	Autres produits des immeubles, PF		50.00		50.00		
963003	La Case aux chevaux	3 496.85	1 341.40	3 420.00	1 250.00	76.85	91.40
963003.3430.00	Travaux d'entretien, biens-fonds PF	3 140.75		3 000.00		140.75	
963003.3439.00	Autres charges des biens-fonds PF, assurances	356.10		420.00		-63.90	
963003.4430.00	Loyers et fermages, immeubles du PF		1 200.00		1 200.00		
963003.4439.00	Autres produits des immeubles, PF		141.40		50.00		91.40
963004	Greniers du haut du village au Sépey	114.40	400.00	215.00	400.00	-100.60	
963004.3439.00	Autres charges des biens-fonds PF, assurances	114.40		215.00		-100.60	
963004.4430.00	Loyers et fermages, immeubles du PF		400.00		400.00		
969000	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	143 415.59	8 983.32	9 000.00	103 310.00	134 415.59	-94 326.68
969000.3180.00	Réévaluation sur créances	127 863.61				127 863.61	
969000.3419.00	Autres pertes réalisées sur patrimoine financier	1 232.01				1 232.01	
969000.3420.00	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratif	6 046.50		9 000.00		-2 953.50	
969000.3511.00	Attributions aux fonds	8 273.47				8 273.47	
969000.4409.00	Autres intérêts du patrimoine financier		60.97				60.97
969000.4419.00	Autres gains sur patrimoine financier		709.85		10.00		699.85
969000.4420.00	Dividendes				103 300.00		-103 300.00
969000.4430.00	Loyers et fermages, immeubles du PF		8 212.50				8 212.50
97	Redistributions				850.00		-850.00
971000	Redistributions liées à la taxe sur le CO2				850.00		-850.00
971000.4699.00	Redistribution de la taxe sur le CO2				850.00		-850.00
99	Postes non ventilables	417 653.84			37 744.76		-37 744.76
990000	Postes non ventilables	396 113.70					
990000.3894.00	Attributions à la réserve de politique budgétaire	396 113.70					
999000	Clôture	21 540.14			37 744.76	21 540.14	-37 744.76
999000.9000.00	Excédent de revenus	21 540.14					
999000.9001.00	Excédent de charges				37 744.76		

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
1	Actifs	16 539 065.43	20 651 052.39	20 492 661.82	16 697 456.00
10	Patrimoine financier	6 683 170.60	17 034 262.89	19 633 368.29	4 084 065.20
100	Disponibilités et placements à court terme	2 938 979.09	10 419 466.77	11 889 483.84	1 468 962.02
1000.00	Caisse	5 681.80	8 332.20	12 050.35	1 963.65
1001.01	CCP	424 719.61	285 530.93	623 902.20	86 348.34
1001.02	CCP taxe de séjour	12 739.04	81 693.30	15.00	94 417.34
1002.01	Banque Raiffeisen - compte courant	1 541 201.99	8 752 790.72	9 837 992.34	456 000.37
1002.02	Banque Raiffeisen - réserve tourisme	20 690.76	20.69		20 711.45
1002.03	Banque Raiffeisen - réserve collège Aigremont	238 728.04	155.18		238 883.22
1002.04	Banque Raiffeisen - Réserve CAD	184 513.44	184.51		184 697.95
1002.05	Banque Raiffeisen - Fonds André Oguey	55 554.85	8 273.47		63 828.32
1002.06	BCV - Fonds Ami Dupertuis	66 676.07	0.00		66 676.07
1002.07	BCV - Fonds Ami Dupertuis	167 393.20	107.70		167 500.90
1002.08	BCV - compte courant	173 151.34	15 547.86	188 699.20	
1002.09	BCV - compte courant	28 115.59	1 216 000.00	1 226 808.75	17 306.84
1002.10	BCV - réserve tourisme	8 761.46	7.66		8 769.12
1002.11	BCV - évènements internes	11 051.90	6 006.61		17 058.51
1002.12	BCV - Fonds spécial de secours		44 815.94	16.00	44 799.94
101	Créances	1 941 397.21	6 138 487.40	6 357 357.15	1 722 527.46
1010.01	Créances envers des tiers	622 493.21	2 806 492.23	2 800 337.09	628 648.35
1010.02	Débiteurs - AISOL	0.00	38 587.84		38 587.84
1010.03	Office des poursuites, frais	8 795.06		197.25	8 597.81
1012.01	Créances fiscales	998 758.36	3 453 356.45	3 395 970.32	1 056 144.49
1012.99	Créances fiscales douteuses			293 055.61	-293 055.61
1013.01	Compte courant interne - Glissement de la Frasse	17 535.52	264 573.60	256 526.44	25 582.68
1015.01	Débiteurs - attente		-741 151.45	-741 151.45	
1019.01	TVA à récupérer fonctionnement - ordures		7 810.10	7 810.10	
1019.03	TVA à récupérer fonctionnement - épuration		10 994.10	10 994.10	
1019.05	TVA à récupérer fonctionnement - eaux		3 728.80	3 728.80	
1019.06	TVA à récupérer investissements - eaux		5 674.05	5 674.05	
1019.07	TVA à récupérer fonctionnement - électricité		186.60	186.60	
1019.09	Autres créances - impôt anticipé	39 190.43	59 545.73	61 137.93	37 598.23
1019.10	Autres créances - impôts fédéral anticipé supputé	254 624.63	228 689.35	262 890.31	220 423.67
104	Actifs de régularisation	1 330 027.30	363 308.72	1 330 027.30	363 308.72
1049.00	Autres actifs de régularisation, compte de résultats	1 330 027.30	363 308.72	1 330 027.30	363 308.72
107	Actions et parts sociales	115 767.00	113 000.00	56 500.00	172 267.00
1070.01	Actions CRIDEC SA	1 000.00			1 000.00
1070.02	Actions Satom SA	3 900.00			3 900.00
1070.03	Actions TLML SA	6 120.00			6 120.00
1070.04	Actions Tunnel du Grand Saint-Bernard SA	1 000.00			1 000.00
1070.05	Actions banque Raiffeisen	200.00			200.00
1070.06	Actions BCV	320.00	56 500.00	56 500.00	320.00
1070.07	Actions Romande Energie Holding SA	70 700.00	56 500.00		127 200.00
1070.08	Actions Groupe CGN	1.00			1.00
1070.09	ActionsTransports publics du Chablais SA	776.00			776.00
1070.10	Actions Radio Chablais SA	3 500.00			3 500.00
1070.12	Actions La Forestière, société coopérative de propriétaires	250.00			250.00
1070.13	Actions Club Alpin Suisse	4 000.00			4 000.00
1070.15	Participation Groupement forestier Leysin-les Ormonts	24 000.00			24 000.00
108	Immobilisations corporelles et incorporelles PF	357 000.00			357 000.00
1080.00	Terrains PF	220 000.00			220 000.00
1084.00	Bâtiments PF	137 000.00			137 000.00

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
14	Patrimoine administratif	9 855 894.83	3 616 789.50	859 293.53	12 613 390.80
1400	Terrains PA	456 575.50		13 517.73	443 057.77
1400.00	Terrains PA	159 185.50			159 185.50
1400.01	Terrains PA, Fonds André Oguey	297 390.00		13 517.73	283 872.27
1401	Routes / Voies de communication	3 980 109.86		252 260.00	3 727 849.86
1401.01	Réfection route des Voëttes	34 000.00		34 000.00	0.00
1401.02	Réfection Grand-Rue Le Sépey	536 375.65		41 270.00	495 105.65
1401.03	Réfection route des Voëttes - En Mimont	9 476.90		5 000.00	4 476.90
1401.04	Réfection partielle de la route des Layets	169 900.00		8 500.00	161 400.00
1401.05	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 5/16	607 050.90		29 000.00	578 050.90
1401.06	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 2/17	218 519.75		9 900.00	208 619.75
1401.07	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 8/18	205 400.00		8 600.00	196 800.00
1401.08	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 10/18	204 493.30		8 700.00	195 793.30
1401.09	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 12/18	399 893.95		15 390.00	384 503.95
1401.10	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 3/20	563 864.95		21 690.00	542 174.95
1401.11	Travaux de réfection du réseau routier- préavis 13/20	263 620.15		10 150.00	253 470.15
1401.12	Réfection route des Voëttes, préavis 9/2021	59 492.86		4 960.00	54 532.86
1401.13	Travaux réfection ch. Terreaux 3/2022	59 304.55		4 940.00	54 364.55
1401.14	Travaux réfection routiers ch. de Cergnat 5/2022	234 805.70		19 570.00	215 235.70
1401.15	Ancien pont des Planches préavis 4/2023	151 267.05		10 805.00	140 462.05
1401.16	Travaux réfection routiers préavis 2/2023	190 116.55		14 600.00	175 516.55
1401.17	Travaux réfection route des Voëttes 40 préavis 6/2022	43 717.94		3 125.00	40 592.94
1401.18	Travaux réfection route des Voëttes préavis 14/2023	28 809.66		2 060.00	26 749.66
1402	Ports et aménagements des cours d'eau PA	219 814.79		5 640.00	214 174.79
1402.01	Ruisseau du Sépey, préavis 3/2024	219 814.79		5 640.00	214 174.79
1403	Autres travaux de génie civil	138 291.24	57 920.00	12 900.00	183 311.24
1403.01	Réfection du réseau séparatif des eaux claires aux Chenevièr	138 291.24		10 000.00	128 291.24
1403.02	Station pompage EU Es Preises, préavis 9/2025		57 920.00	2 900.00	55 020.00
1404	Bâtiments PA	1 882 901.06	82 659.46	457 652.80	1 507 907.72
1404.01	Bâtiment intercommunal scolaire, construction	1 485 833.21		67 537.87	1 418 295.34
1404.04	Jardin du souvenir et gestion des cimetières, préavis no 13	3 719.93		3 719.93	
1404.06	Transformation refuge Carroz 15/2023	393 347.92	49 300.01	383 055.00	59 592.93
1404.07	Installation photovoltaïques déchetterie, préavis 7/2025		33 359.45	3 340.00	30 019.45
1405	Forêts, alpages et vignes du PA	1 634 848.85			1 634 848.85
1405.01	Forêts et pâturages	1 634 848.85			1 634 848.85
1406	Biens meubles PA	215 792.97	4 650.55	62 453.00	157 990.52
1406.03	Espace coworking 4/2024	92 703.95		50 763.00	41 940.95
1406.04	Maison de commune 6/2024	123 089.02	4 650.55	11 690.00	116 049.57
1407	Installations en construction PA	730 074.40	3 289 037.74		4 019 112.14
1407.01	Baignade naturelle, préavis 8/2023	696 518.35	2 923 065.76		3 619 584.11
1407.02	Crédit compl. refuge Carroz 11/2025		11 825.25		11 825.25
1407.03	Réservoirs Mosses, préavis 1/2025		354 146.73		354 146.73
1407.04	Enneigement mécanique aux Mosses, préavis no 14/2018	33 556.05			33 556.05
1427	Immobilisations incorporelles en cours	8 178.50	172 521.75		180 700.25
1427.01	Système informatique, préavis 10/2024		84 101.00		84 101.00
1427.02	PA aux Plans, préavis 12/2024	8 178.50	42 897.75		51 076.25
1427.03	PA hors centre et Sépey, préavis 4/2025		45 523.00		45 523.00
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	585 407.66	4 000.00	51 870.00	537 537.66
1429.02	Phase II étude développement infrastructure les Mosses	208 659.08		23 185.00	185 474.08
1429.03	Plan directeur de la distribution de l'eau, préavis no 8/17	46 169.00			46 169.00
1429.04	Nouveaux plans d'affectation	186 402.95		13 315.00	173 087.95
1429.05	Archives communales préavis 7/2022	94 604.73	4 000.00	9 860.00	88 744.73
1429.06	Schéma directeur mobilité préavis 5/2023	49 571.90		5 510.00	44 061.90
1445	Prêts aux entreprises privées	3 900.00	6 000.00	3 000.00	6 900.00
1445.01	Prêt Tir Sportif Mosses	3 900.00			3 900.00
1445.02	Prêt Tireurs sportifs Sépey et environs		6 000.00	3 000.00	3 000.00

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
2	Passifs	16 539 065.43	15 557 788.79	15 399 398.22	16 697 456.00
20	Capitaux de tiers	7 672 193.61	14 261 368.25	14 222 717.07	7 710 844.79
200	Engagements courants	1 444 379.12	12 028 301.39	12 252 058.53	1 220 621.98
2000.01	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations	1 430 822.16	11 324 567.43	11 545 102.01	1 210 287.58
2000.02	Créanciers - AVS/AI/APG		188 354.40	188 354.40	
2000.03	Créanciers - Prévoyance professionnelle	3 337.56	320 111.40	323 448.96	
2000.04	Créanciers - Assurances maladies et accidents		50 006.30	50 006.30	
2000.05	Créanciers - 13ème salaires		75 328.00	75 328.00	
2002.01	TVA due sur le chiffre d'affaires - épuration		34 916.93	34 916.93	
2002.02	TVA due sur le chiffre d'affaires - ordures		24 230.58	24 230.58	
2002.03	TVA due sur le chiffre d'affaires - eaux		5 909.95	5 909.95	
2002.04	TVA due sur le chiffre d'affaires - électricité		4 301.40	4 301.40	
2006.00	Système d'accès maison de commune	2 280.00	200.00	240.00	2 240.00
2006.01	Congélateur - dépôt	3 614.40	20.00	40.00	3 594.40
2006.02	Police - dépôt clé	160.00			160.00
2006.04	Dépôt clés	1 390.00	280.00	180.00	1 490.00
2006.05	Garanties financières à court terme	900.00			900.00
2006.06	Dépôt télécommande accès Lioson	1 875.00	75.00		1 950.00
201	Engagements financiers à court terme		468 749.03		468 749.03
2010.00	Engagement envers des intermédiaires financiers		13 927.86		13 927.86
2014.00	Parts à court terme d'engagements à long terme		454 821.17		454 821.17
204	Passifs de régularisation	97 563.32	343 317.83	80 557.37	360 323.78
2049.00	Passifs de régularisation, compte de résultats	86 511.42	337 317.83	79 454.77	344 374.48
2049.01	Compte liés aux évènements internes	11 051.90	6 000.00	1 102.60	15 949.30
206	Engagements financiers à moyen et long terme	6 130 251.17	1 421 000.00	1 890 101.17	5 661 150.00
2064.01	C.I.P. - prêt no 300303.1	290 000.00		40 000.00	250 000.00
2064.02	C.I.P. - prêt no 300466.1	210 600.00		21 600.00	189 000.00
2064.03	BCV - avance à terme no R 5140.41.43	956 250.00		150 000.00	806 250.00
2064.04	BCV - avance à terme no H 5346.40.73	427 200.00		42 400.00	384 800.00
2064.05	BCV - avance à terme no S 5351.29.33	284 200.00		28 400.00	255 800.00
2064.06	BCV - avance à terme no Z 5356.30.99	427 200.00	427 200.00	469 600.00	384 800.00
2064.07	BCV - avance à terme no S 5365.59.63	733 800.00		733 800.00	
2064.08	BCV - avance à terme no H 5374.50.63	180 741.17		180 741.17	
2064.09	BCV - avance à terme no S 5495.74.59	557 860.00		43 360.00	514 500.00
2064.10	Fondation Bonzon-Burlet - prêt	245 000.00			245 000.00
2064.11	Etat de Vaud - prêt LADE Espace nordique	83 400.00		33 800.00	49 600.00
2064.12	Etat de Vaud - prêt LPR Espace nordique	134 000.00		57 000.00	77 000.00
2064.13	Postfinance SA - prêt no 004261		733 800.00	54 600.00	679 200.00
2064.14	Banque Vontobel - prêt no 126961488	1 600 000.00			1 600 000.00
2064.16	Etat de Vaud - prêt LPR Carroz		260 000.00	34 800.00	225 200.00

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
29	Capital propre	8 866 871.82	1 296 420.54	1 176 681.15	8 986 611.21
2900	Financements spéciaux	2 337 693.04	488 866.87	334 412.17	2 492 147.74
2900.01	Réserve défense civile		320 272.70	320 272.70	
2900.02	Réserve adduction d'eau	1 345 014.85	71 214.02		1 416 228.87
2900.03	Réserve ordures ménagères	35 689.35		14 139.47	21 549.88
2900.04	Réserve épuration	956 988.84	97 380.15		1 054 368.99
2910	Fonds	4 101 432.87	389 899.83	839 049.43	3 652 283.27
2910.01	Fonds des écoles	256 683.05	2 121.75	200.00	258 604.80
2910.03	Fonds André Oguey	353 048.93	8 273.47	1 000.00	360 322.40
2910.04	Fonds Ami Dupertuis	234 540.67			234 540.67
2910.05	Fonds spécial de secours		100 873.19		100 873.19
2910.06	Fonds tourisme	1 105 564.45	71 100.00	142 851.73	1 033 812.72
2910.07	Fonds énergétique durable	212 853.59	33 088.86		245 942.45
2910.08	Fonds d'entretien du collège d'Aigremont	245 330.81	28 102.61		273 433.42
2910.09	Fonds chauffage à distance	245 568.67	43 960.86		289 529.53
2910.10	Fonds rénovation bâtiments locatifs PA	1 127 570.00		374 725.00	752 845.00
2910.11	Fonds rénovation bâtiments scolaires PA		102 379.09		102 379.09
2910.12	Fonds défense civile	320 272.70		320 272.70	
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique	59 123.08		3 219.55	55 903.53
2911.02	Fonds Soeurs Löffler	3 219.55		3 219.55	
2911.04	Fonds pour temple de Cergnat	50 210.14			50 210.14
2911.05	Fonds pour syndicat élevage bovin	5 693.39			5 693.39
2940	Réserve de politique budgétaire	446 781.84	396 113.70		842 895.54
2940.00	Réserve de politique budgétaire	446 781.84	396 113.70		842 895.54
2990	Résultat annuel		21 540.14		21 540.14
2990.00	Résultat annuel		21 540.14		21 540.14
2999	Résultats cumulés des années précédentes	1 921 840.99			1 921 840.99
2999.00	Résultats cumulés des années précédentes	1 921 840.99			1 921 840.99

ANNEXES AUX COMPTES

Résultat échelonné

	Comptes 2025	Budget 2025
Résultat d'exploitation	**- 841 533.38**	**- 1 568 625.01**
Résultat financier	**1 259 187.22**	**1 156 155.25**
Résultat opérationnel	**417 653.84**	**- 412 469.76**
Résultat extraordinaire	**- 396 113.70**	**374 725.00**
Résultat total du compte de résultats	**21 540.14**	**- 37 744.76**

Résultat échelonné détaillé

Comptes	Libellés	Comptes 2025	Budget 2025
30	Charges de personnel	1 811 443.73	1 849 430.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 624 830.97	2 482 715.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	810 190.53	956 941.05
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	558 494.00	232 760.55
36	Charges de transfert	4 455 532.28	4 122 962.55
37	Subventions redistribuées	-	-
	Total des charges d'exploitation	**10 260 491.51**	**9 644 809.15**
40	Revenus fiscaux	3 675 717.48	3 512 090.00
41	Revenus régaliers et de concessions	7 997.65	7 000.00
42	Taxes	1 952 404.73	1 944 820.00
43	Revenus divers	100 873.19	-
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	856 408.45	268 980.64
46	Revenus de transferts	2 825 556.63	2 343 293.50
47	Subventions à redistribuer	-	-
	Total des revenus d'exploitation	**9 418 958.13**	**8 076 184.14**
	Résultat d'exploitation	**- 841 533.38**	**- 1 568 625.01**
34	Charges financières	99 276.69	170 290.00
44	Revenus financiers	1 358 463.91	1 326 445.25
	Résultat financier	**1 259 187.22**	**1 156 155.25**
	Résultat opérationnel	**417 653.84**	**- 412 469.76**
38	Charges extraordinaires	396 113.70	-
48	Revenus extraordinaires	-	374 725.00
	Résultat extraordinaire	**- 396 113.70**	**374 725.00**
39	Imputations internes	202 948.23	172 127.09
49	Imputations internes	202 948.23	172 127.09
	Total imputations internes	**-**	**-**
	Résultat total du compte de résultats	**21 540.14**	**- 37 744.76**

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) au 31.12.2025

Immobilisations	N° du préavis	Crédit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Dépenses nettes en 2025 (+/-)	Report des en cours, aliénations et sorties en 2025 (+/-)	Dépenses nettes cumulées au 31.12.2025	Amortissements cumulés au 01.01.2025 (-)	Amortissements planifiés en 2025 (-)	Amortissements non planifiés en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.2025	Durée restante de l'amortissement
140 Immobilisations corporelles PA											
1400 Terrains PA											
Terrains PA			159 185.50			159 185.50		0.00		159 185.50	
Terrains PA, Fonds André Oguey RF 3474			275 000.00			275 000.00		12 500.00		262 500.00	21
Terrains PA, Fonds André Oguey RF 203			22 390.00			22 390.00		1 017.73		21 372.27	21
TOTAL Terrains PA		**-**	**456 575.50**	**-**	**-**	**456 575.50**	**-**	**13 517.73**	**-**	**443 057.77**	
1401 Routes et voies de communication PA											
Réfection route des Voëttes	194/2001	920 000.00	808 614.05			808 614.05	774 614.05	34 000.00		0.00	-
Réfection Grand-Rue Le Sépey	275/2006	1 250 000.00	1 237 965.65			1 237 965.65	701 590.00	41 270.00		495 105.65	12
Réfection route des Voëttes - En Mimont	15/2012	75 000.00	64 479.60			64 479.60	55 002.70	5 000.00		4 476.90	1
Réfection partielle de la route des Layets	12/2013	255 200.30	254 900.00			254 900.00	85 000.00	8 500.00		161 400.00	19
Travaux de réfection du réseau routier	5/2016	870 444.30	839 050.90			839 050.90	232 000.00	29 000.00		578 050.90	20
Travaux de réfection du réseau routier	2/2017	296 884.00	287 819.75			287 819.75	69 300.00	9 900.00		208 619.75	22
Travaux de réfection du réseau routier	8/2018	257 000.00	257 000.00			257 000.00	51 600.00	8 600.00		196 800.00	23
Travaux de réfection du réseau routier	10/2018	260 000.00	256 693.30			256 693.30	52 200.00	8 700.00		195 793.30	23
Travaux de réfection du réseau routier	12/2018	396 600.00	461 453.95			461 453.95	61 560.00	15 390.00		384 503.95	25
Travaux de réfection du réseau routier	3/2020	650 000.00	650 624.95			650 624.95	86 760.00	21 690.00		542 174.95	25
Travaux de réfection du réseau routier	13/2020	290 000.00	304 220.15			304 220.15	40 600.00	10 150.00		253 470.15	25
Réfection route des Voëttes	9/2021	56 000.00	74 372.86			74 372.86	14 880.00	4 960.00		54 532.86	11
Travaux réfection ch. Terreaux	3/2022	67 000.00	74 124.55			74 124.55	14 820.00	4 940.00		54 364.55	11
Travaux réfection routiers ch. de Cergnat	5/2022	226 000.00	293 515.70			293 515.70	58 710.00	19 570.00		215 235.70	11
Ancien pont des Planches	4/2023	83 500.00	162 072.05			162 072.05	10 805.00	10 805.00		140 462.05	13
Travaux réfection routiers	2/2023	219 100.00	219 316.55			219 316.55	29 200.00	14 600.00		175 516.55	12
Travaux réfection route des Voëttes 40	6/2022	166 000.00	46 842.94			46 842.94	3 125.00	3 125.00		40 592.94	13
Travaux réfection route des Voëttes	14/2023	98 553.60	30 869.66			30 869.66	2 060.00	2 060.00		26 749.66	13
TOTAL Routes et voies de communication PA		**6 437 282.20**	**6 323 936.61**	**-**	**-**	**6 323 936.61**	**2 343 826.75**	**252 260.00**	**-**	**3 727 849.86**	
1402 Ports et aménagement des cours d'eau PA											
Ruisseau du Sépey	3/2024	220 520.90	225 454.79			225 454.79	5 640.00	5 640.00		214 174.79	38
TOTAL Ports et aménagement des cours d'eau PA		**220 520.90**	**225 454.79**	**-**	**-**	**225 454.79**	**5 640.00**	**5 640.00**	**-**	**214 174.79**	
1403 Autres travaux de génie civil PA											
Réfection du réseau séparatif des eaux claires aux Chenevières	3/2017 et 7/2018	300 000.00	286 444.15			286 444.15	148 152.91	10 000.00		128 291.24	
Station pompage EU Es Preises	9/2025	70 000.00	0.00	57 920.00		57 920.00		2 900.00		55 020.00	19
TOTAL Autres travaux de génie civil PA		**370 000.00**	**286 444.15**	**57 920.00**	**-**	**344 364.15**	**148 152.91**	**12 900.00**	**-**	**183 311.24**	

1404 Bâtiments PA											
Bâtiment intercommunal scolaire, construction	3/2014	3 515 000.00	2 683 535.60			2 683 535.60	1 197 702.39	67 537.87		1 418 295.34	21
Jardin du souvenir et gestion des cimetières	13//2018	45 000.00	45 384.01			45 384.01	41 664.08	3 719.93		0.00	0
Transformation refuge Carroz (11/2025)	15/2023	460 846.25	393 347.92	49 300.01		442 647.93		383 055.00		59 592.93	1
Installation photovoltaïques déchetterie	7/2025	44 970.00		33 359.45		33 359.45		3 340.00		30 019.45	9
TOTAL Bâtiments PA		**4 065 816.25**	**3 122 267.53**	**82 659.46**	**-**	**3 204 926.99**	**1 239 366.47**	**457 652.80**	**-**	**1 507 907.72**	
1405 Forêts, alpages et vignes du PA											
Forêts et pâturages			1 634 848.85			1 634 848.85				1 634 848.85	
TOTAL Forêts, alpages et vignes du PA		**-**	**1 634 849**	**-**	**-**	**1 634 848.85**	**0.00**	**-**	**-**	**1 634 848.85**	
1406 Biens meubles PA											
Espace coworking 4/2024	4/2024	99 500.00	92 703.95	-46 103.00		46 600.95		4 660.00		41 940.95	9
Maison de commune 6/2024	6/2024	132 736.60	123 089.02	4 650.55		127 739.57		11 690.00		116 049.57	30
TOTAL Biens meubles PA		**232 236.60**	**215 792.97**	**-41 452.45**	**-**	**174 340.52**	**-**	**16 350.00**	**-**	**157 990.52**	
1407 Installations en construction PA											
Baignade naturelle, préavis 8/2023	8/2023	5 732 073.00	696 518.35	2 923 065.76		3 619 584.11				3 619 584.11	30
Crédit compl. refuge Carroz 11/2025	11/2025	17 110.00		11 825.25		11 825.25				11 825.25	30
Réservoirs Mosses, préavis 1/2025	1/2025	3 876 348.98		354 146.73		354 146.73				354 146.73	30
Enneigement mécanique aux Mosses	14/2018	1 420 000.00	33 556.05			33 556.05				33 556.05	
TOTAL Installations en construction PA		**11 045 531.98**	**730 074.40**	**3 289 037.74**	**-**	**4 019 112.14**	**-**	**0.00**	**-**	**4 019 112.14**	
140 Total immobilisations corporelles		**22 371 387.93**	**12 995 394.80**	**3 388 164.75**	**-**	**16 383 559.55**	**3 736 986.13**	**758 320.53**	**-**	**11 888 252.89**	
142 Immobilisations incorporelles PA											
1427 Immobilisations incorporelles en cours PA											
Système informatique, préavis 10/2024	10/2024	128 363.90		84 101.00		84 101.00				84 101.00	5
PA aux Plans, préavis 12/2024	12/2024	129 195.70	8 178.50	42 897.75		51 076.25				51 076.25	10
PA hors centre et Sépey, préavis 4/2025	4/2025	91 650.00		45 523.00		45 523.00				45 523.00	10
TOTAL Immobilisations incorporelles en cours PA		**349 209.60**	**8 178.50**	**172 521.75**	**-**	**180 700.25**	**-**	**-**	**-**	**180 700.25**	
1429 Autres immobilisations incorporelles PA											
Phase II étude développement infrastructure les Mosses	13/2021	225 185.00	231 844.08			231 844.08	23 185.00	23 185.00		185 474.08	8
Plan directeur de la distribution de l'eau	8/2017	40 000.00	46 169.00			46 169.00				46 169.00	
Nouveaux plans d'affectation	4/2020	200 000.00	199 717.95			199 717.95	13 315.00	13 315.00		173 087.95	13
Archives communales préavis 7/2022	7/2022	98 000.00	94 604.73	4 000.00		98 604.73	0.00	9 860.00		88 744.73	9
Schéma directeur mobilité préavis 5/2023	5/2023	47 125.10	55 081.90			55 081.90	5 510.00	5 510.00		44 061.90	9
TOTAL Autres immobilisations incorporelles PA		**610 310.10**	**627 417.66**	**4 000.00**	**-**	**631 417.66**	**42 010.00**	**51 870.00**	**-**	**537 537.66**	
142 Total immobilisations incorporelles		**959 519.70**	**635 596.16**	**176 521.75**	**-**	**812 117.91**	**42 010.00**	**51 870.00**	**-**	**718 237.91**	
14 Total immobilisations du PA		**23 330 907.63**	**13 630 990.96**	**3 564 686.50**	**-**	**17 195 677.46**	**3 778 996.13**	**810 190.53**	**-**	**12 606 490.80**	

ETAT DU CAPITAL PROPRE

Compte	01.01.2025	Augmentation par le compte		Diminution par le compte		31.12.2025
2900 Financements spéciaux	2 337 693.04	*3510 Attributions aux financements spéciaux*	168 594.17	*4510 Prélèvements sur les financements spéciaux*	14 139.47	2 492 147.74
2910 Fonds	4 101 432.87	*3511 Attributions aux fonds*	389 899.83	*4511 Prélèvements sur les fonds*	839 049.43	3 652 283.27
2911 Legs et fondations sans personnalité juridique	59 123.08	*3512 Attributions aux legs et fondations sans personnalité juridique*	-	*4512 Prélèvement provenant de legs et fondations sans personnalité juridique*	3 219.55	55 903.53
2930 Préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés	-	*3893 Attributions aux préfinancements et amortissements supplémentaires*	-	*4893 Prélèvements sur les préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés*	-	-
2940 Réserve de politique budgétaire	446 781.84	*3894 Attributions à la réserve de politique budgétaire*	396 113.70	*4894 Prélèvements sur la réserve de politique budgétaire*	-	842 895.54
2980 Autres capitaux propres	-	*3898 Attributions aux*	-	*4898 Prélèvements sur les*	-	-
2990 Résultat annuel de l'exercice 2024	45 527.85	*2999 Résultats cumulés des années précédentes (si excédent de charges)*	-	*2999 Résultats cumulés des années précédentes (si excédent de revenus)*	45 527.85	-
2999 Résultats cumulés des années précédentes	1 876 313.14	*2990 Résultat annuel de l'exercice 2024 (si excédent de revenus)*	45 527.85	*2990 Résultat annuel de l'exercice 2024 (si excédent de charges)*	-	1 921 840.99
2990 Résultat annuel de l'exercice 2025	-	*9000 Excédent de revenus*	21 540.14	*9001 Excédent de charges*	-	21 540.14
29 Capital propre	8 866 871.82		1 021 675.69		901 936.30	8 986 611.21

Variation nette du capital propre	119 739.39

TABLEAU DES ASSOCIATIONS DE COMMUNES

Nom de l'association de communes	Quotes-parts communales de la dette nette (%)	Quotes-parts de la dette nette (CHF)	Contribution de l'année 2025 (CHF)
AISOL_Association intercommunale scolaire des Ormonts et Leysin	20.30%	17 690.00	693 186.00
ARASAPE_Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et le Pays d'Enhaut	1.70%	-41 112.79	183 128.42
Association intercommunale de l'Organisation régionale de protection civile du district d'Aigle	2.50%	0.00	895 604.00

TABLEAU DES PRÊTS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nom de l'entité bénéficiaire	Type de rapport juridique	Date de décision	Montant de l'engagement au 01.01.2025	Montant de l'engagement au 31.12.2025	Appréciation du risque en %	Commentaires
Prêts						
Engagements hors bilan						
Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA	Cautionnement	30.10.2018	1 073 625	1 039 325		
MultiLease AG	Leasing	15.12.2022		11 143		
TOTAL			**1 073 625**	**1 050 468**		

TABLEAU DES TITRES ET DES PARTICIPATIONS

Nom et forme juridique de l'organisation	Année d'acquisition	Nombre de titres au 31.12.2025	Valeur nominale du titre	Valeur de marché au 31.12.2025	Valeur au bilan au 01.01.2025	Valeur au bilan au 31.12.2025	Flux financiers importants	Commentaires
1070 Actions et parts sociales (patrimoine financier)								
CRIDEC SA		1	1 000.00	0.00	1 000.00	1 000.00		
Satom SA		39	3 900.00	0.00	3 900.00	3 900.00		
Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA	1999	122392	122 392.00	0.00	6 120.00	6 120.00		
Tunnel du Grand-St-Bernard SA		2	1 000.00	0.00	1 000.00	1 000.00		
Banque Raiffeisen	2001	1	200.00	200.00	200.00	200.00		
Banque Cantonale Vaudoise		320	320.00	32 128.00	320.00	320.00		
Romande Energie Holding SA		71950	1 798 750.00	3 122 630.00	70 700.00	127 200.00	56 500.00	Fonds Spécial de Secours
Groupe CGN SA	1999	1	25.00	3.00	1.00	1.00		
Transports Publics du Chablais SA		7763	7 763.00	0.00	776.00	776.00		
Radio Chablais SA		1	100.00	0.00	3 500.00	3 500.00		
RCR Publicité SA		1	100.00	0.00	0.00	0.00		
La Forestière, société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers		1	250.00	0.00	250.00	250.00		
Club Alpin Suisse	2010	40	4 000.00	0.00	4 000.00	4 000.00		
Office vaudois de cautionnement agricole société coopérative		2	200.00	0.00	0.00	0.00		
Groupement forestier Leysin-Les Ormonts	2012		24 000.00	24 000.00	24 000.00	24 000.00		
TOTAL Actions et parts sociales PF		**202 514**	**1 964 000.00**	**3 178 961.00**	**115 767.00**	**172 267.00**	**56 500.00**	

Plafond d'endettement au 31 décembre 2025

Plafond **brut** fixé par le conseil **communal**

CHF **19 500 000**

(si applicable) La commune dispose également d'un plafond pour les cautionnements et autres garanties de **CHF** **9 750 000**

Montant effectif de l'endettement **de la commune**

CHF **7 350 521**

Total des quotes-parts communales de l'endettement des associations de communes (hors associations autofinancées) **CHF** **112 666**

Autres cautionnements accordés (sauf en faveur des associations de communes), en tenant compte du degré de risque estimé **CHF** **1 039 325**

Tableau des indicateurs financiers

Taux d'endettement net (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1		
2025	**2024**	**2023**	**2022**	**2021**		**2021 - 2025**
63%	32%	16%	33%	54%		40.0%
< 100% : bon 100% – 150% : acceptable 150% – 200% : mauvais > 200% : problématique		*La différence entre les engagements de la commune et son patrimoine financier représente sa dette nette ou, si négative, sa fortune nette. Il est tenu compte des dettes nettes des associations de communes. Afin de déterminer si la dette nette d'une commune est supportable, celle-ci est rapportée à ses revenus fiscaux retraités pour tenir compte des effets redistributifs de la péréquation.*				

Degré d'autofinancement (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1		
2025	**2024**	**2023**	**2022**	**2021**		**2021 - 2025**
34.0%	54.0%	148.0%	270.0%	207.0%		96.0%
≥ 100% : optimal 80% – 100% : acceptable à bon 50% – 80% : insuffisant < 50% : problématique		*Indique la part des investissements nets de la commune financée directement par la marge d'autofinancement provenant de son exploitation annuelle.*				

Degré de couverture de charges (%)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1		
2025	**2024**	**2023**	**2022**	**2021**		**2023 - 2025**
101.2%	102.0%	114.6%	110.0%	103.5%		105.4%
≥ 100% : pas d'excédent de charges 99% – 99,9% : acceptable 95% – 99% : insuffisante < 95% : problématique		*Indique le rapport entre revenus et charges courantes. Selon la « règle d'or » de la gestion financière, revenus et charges courantes devraient s'équilibrer à moyen terme. À la différence des autres indicateurs, la moyenne est calculée sur 3 ans.*				

Taux d'autofinancement (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1		
2025	**2024**	**2023**	**2022**	**2021**		**2021 - 2025**
12.3%	8.3%	18.1%	20.4%	21.8%		16.0%
> 10% : bon 6% – 10% : suffisant 3% – 6% : insuffisant < 3% : mauvais		*Indique la part des revenus courants qu'une collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements, c'est-à-dire sans recourir à l'emprunt.*				

Proportion des investissements (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1		
2025	**2024**	**2023**	**2022**	**2021**		**2021 - 2025**
30.0%	18.7%	18.4%	12.0%	12.1%		19.3%
> 20% : élevée 10% – 20% : moyenne 5% – 10% : faible < 5% : très faible		*Indique l'intensité de l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.*				

Dette brute par rapport aux revenus (en %)

MCH2	*MCH1*	*MCH1*	*MCH1*	*MCH1*	
2025	**2024**	**2023**	**2022**	**2021**	**2021 - 2025**
74%	68%	77%	86%	81%	77%
< 100% : bon 100% – 150% : acceptable 150% – 200% : mauvais > 200% : problématique	*Renseigne sur la part des revenus courants qui serait nécessaire pour amortir complétement la dette brute de la collectivité publique. Il est tenu compte des dettes brutes des associations de communes.*				

Part des charges d'intérêts (en %)

MCH2	*MCH1*	*MCH1*	*MCH1*	*MCH1*	
2025	**2024**	**2023**	**2022**	**2021**	**2021 - 2025**
0.6%	-0.5%	-0.5%	-0.8%	-0.7%	0%
< 2% : bonne 2% – 5% : acceptable 5% – 8% : forte > 8% : mauvaise	*Indique quelle proportion des revenus courants est affectée au paiement des charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre budgétaire est élevée.*				

Part du service de la dette (en %)

MCH2	*MCH1*	*MCH1*	*MCH1*	*MCH1*	
2025	**2024**	**2023**	**2022**	**2021**	**2021 - 2025**
8.7%	5.9%	4.9%	10.6%	17.7%	9.5%
< 5% : faible 5% – 10% : acceptable 10 – 15% : élevée > 15% : excessive	*Indique dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une part élevée résulte en un amoindrissement de la marge de manœuvre budgétaire.*				

Tableau de flux de trésorerie

	CHF
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	21 540.14
Amortissements du patrimoine administratif	810 190.53
Attributions au capital propre	396 113.70
Diminution/(-) augmentation solde créditeur	218 869.75
Diminution/(-) augmentation actifs de régularisation	966 718.58
(-) Diminution/augmentation engagements courants	-223 757.14
Augmentation/(-) diminution passifs de régularisation	262 760.46
(-) Diminution/augmentation engagements envers les financements spéciaux, des fonds, legs et fondations sans personnalité juridique	-297 914.45
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle [FTO]	**2 154 521.57**
Flux de trésorerie lié à l'investissement dans le PA	
(-) Paiements pour investissements nets patrimoine administratif	-3 564 686.50
(-) Octroi prêts patrimoine administratif	-3 000.00
Flux de trésorerie lié à l'investissement [FTI]	**-3 567 686.50**
Flux de trésorerie lié au placement dans le PF	
(-) Achats placements financiers	-56 500.00
Flux de trésorerie lié au placement [FTP]	**-56 500.00**
Flux de trésorerie lié à l'investissement et au placement [FTI+P]	**-3 624 186.50**
Flux de trésorerie lié au financement	
Octroi engagements financiers à court terme	454 821.17
Octroi engagements financiers à long terme	1 421 000.00
(-) Remboursement engagements financiers à long terme	-1 890 101.17
Flux de trésorerie lié au financement [FTF]	**-14 280.00**
Total du flux de trésorerie [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	**-1 483 944.93**
Etat des disponibilités nettes au 31.12.N-1	2 938 979.09
Etat des disponibilités nettes au 31.12.N	**1 455 034.16**
Variation des disponibilités nettes	**-1 483 944.93**

GROUPEMENT FORESTIER
Leysin - Les Ormonts

Commune d'Ormont-Dessous

Rapport de gestion des forêts

EXERCICE 2025



BILAN CLIMATIQUE

L'année 2025 a été nettement plus chaude que la normale en Suisse, Malgré un mois de juin particulièrement chaud, nous avons eu peu d'attaques de bostryches pendant l'été. Les mois de juillet et septembre furent bien arrosés mais sans causer de gros problèmes de glissements de terrain ou d'érosion.

Impacts sur la forêt à Ormont-Dessous

1. **Températures élevées et stress thermique**
   • Augmentation du stress hydrique durant l'été.
   • Fragilisation des épicéas et autres essences sensibles à la sécheresse.
   • Conditions favorables au développement de ravageurs (scolytes).

Recommandations

• Diversifier les essences mieux adaptées aux conditions plus chaudes.
• Surveiller l'état sanitaire des peuplements, en particulier après les périodes de chaleur.
• Adapter les plans de gestion forestière à l'évolution du climat alpin.
• Renforcer la prévention des risques naturels (chutes d'arbres, instabilité des terrains).

L'année 2025 confirme la poursuite du réchauffement climatique en Suisse et souligne l'importance d'adapter durablement la gestion forestière aux nouvelles conditions climatiques, en particulier dans les régions de montagne comme Ormont-Dessous.

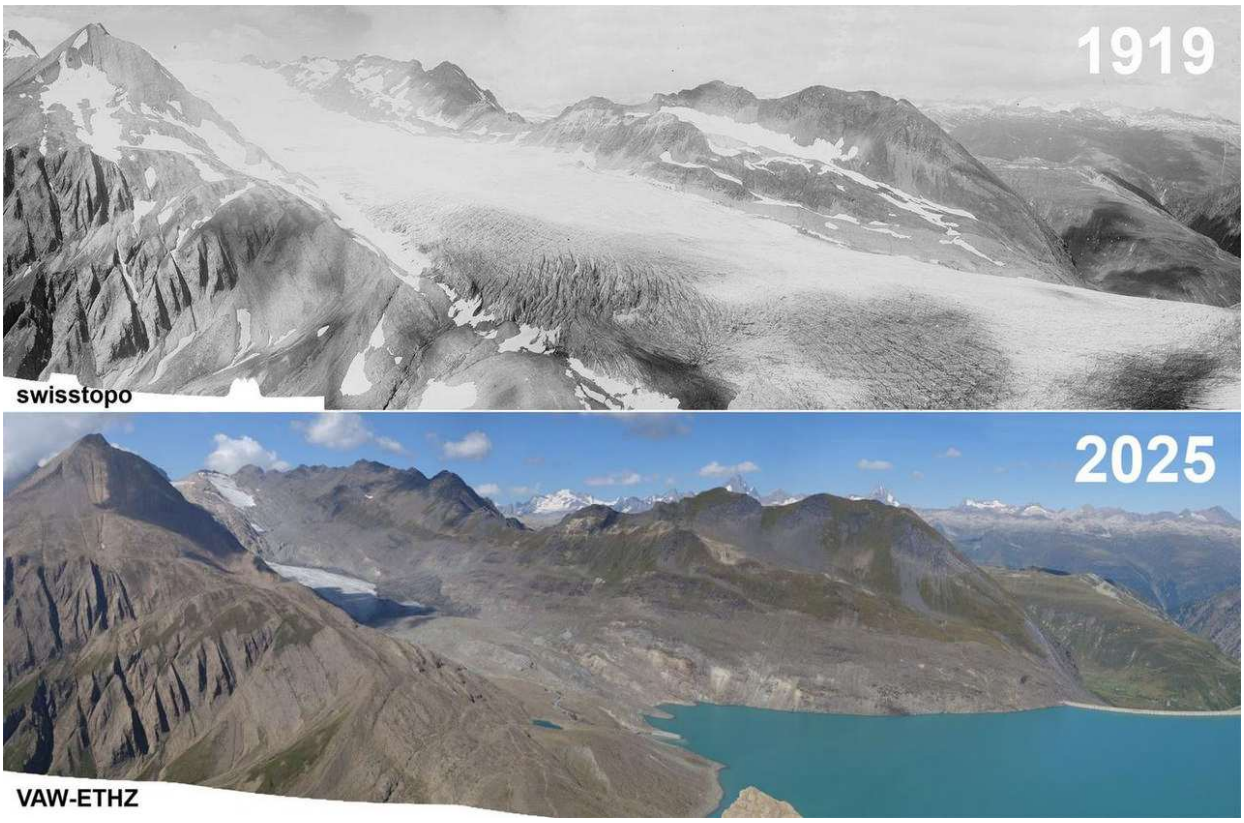

Soins aux plantations

Dans le cadre du Plan climat vaudois, des plantations avec des essences adaptées aux futurs conditions climatiques et stationnelles sont subventionnées.
Bien que la priorité ait été donnée au rajeunissement naturel, des essais de plantations avec d'autres essences sont nécessaires. En effet nous devons nous investir dans cette problématique afin de pouvoir maintenir une forêt en bonne santé.

Faune et forêt

On constate clairement une augmentation du gibier, notamment du cerf qui passe l'hiver dans la vallée alors que ce n'était pas le cas avant. Les plans de tir ont été augmentés et effectués pratiquement à 100%. Pour le moment, le service de la faune continue à maintenir une pression suffisante sur les effectifs. Nous subissons des dégâts sur l'ensemble du territoire avec ponctuellement des zones plus marquées. C'est dans ces zones que la pression est mise sur le gibier.

Biodiversité

La biodiversité est un thème d'actualité en Suisse, en effet le bilan de celle-ci est mauvais et des mesures doivent être prises. En favorisant la biodiversité, nous assurons la durabilité de nos forêts, soutenons les écosystémiques vitaux et contribuons à la lutte contre les menaces environnementales. En 2025, nous avons réalisé quelques mesures en faveur de la biodiversité :

Revitalisation du marais à droite du téléski de Pra-Cornet. L'objectif était de connecter les ouvertures existantes afin que les plantes spécialisées puissent s'étendre. De plus, nous avons réouvert des zones de marais colonisées par la forêt et ses petits épicéas. Ces travaux ont été financés par la DGE Biodiversité.

Création d'un pâturage boisé dans le secteur du Petit Hongrin (deuxième étape), en contrebas du stand de tir. Le but d'un pâturage boisé est de maintenir ou de restaurer un écosystème forestier en combinant des pratiques de pâturage et de gestion forestière. Cela permet de favoriser une gestion durable des milieux forestiers tout en répondant aux besoins écologiques, notamment en créant des habitats pour la faune et la flore. Ce type d'exploitation bénéficie à toutes les parties concernées : la forêt, la biodiversité, l'agriculture et le paysage. Ce chantier a été possible grâce au soutien du PNR Gruyère – Pays d'Enhaut.

Soins aux jeunes peuplements

Durant l'année 2025, nous n'avons pas effectué de soins dans les jeunes peuplements.

Chablis

Exploitation des chablis (bois versés, malades ou bostrychés)

Cette année a été marquée par une diminution des chablis, notamment ceux causés par les bostryches. Nous avons exploité quelques chablis épars au printemps.

Grâce à ce travail printanier, à une surveillance accrue et aux conditions météorologiques très humides durant l'été, aucun foyer de bostryches n'a été dénombré cette année. Cependant, quelques cas isolés ont tout de même été traités.

Le Carro (laissé sur place)	37 m^3
Divers hors forêt protectrice	172 m^3
Total	**209 m^3**



Exploitation de chablis au Cuizon

Coupes de bois

Nous avons effectué plusieurs coupes de bois dans le cadre de l'entretien des forêts de protection. Ces interventions visaient à favoriser la régénération forestière afin d'assurer la pérennité de leurs fonctions dans les années à venir.

Voici un récapitulatif des volumes exploités dans les forêts communales :

Matélon	183.89 m^3
Les Cougnons	54.19 m^3
Planzalard	48.69 m^3
Pâturage de l'Arsat	198.3 m^3
Bas-marais les Mosses	123.13 m^3
Total	**608.2 m^3**

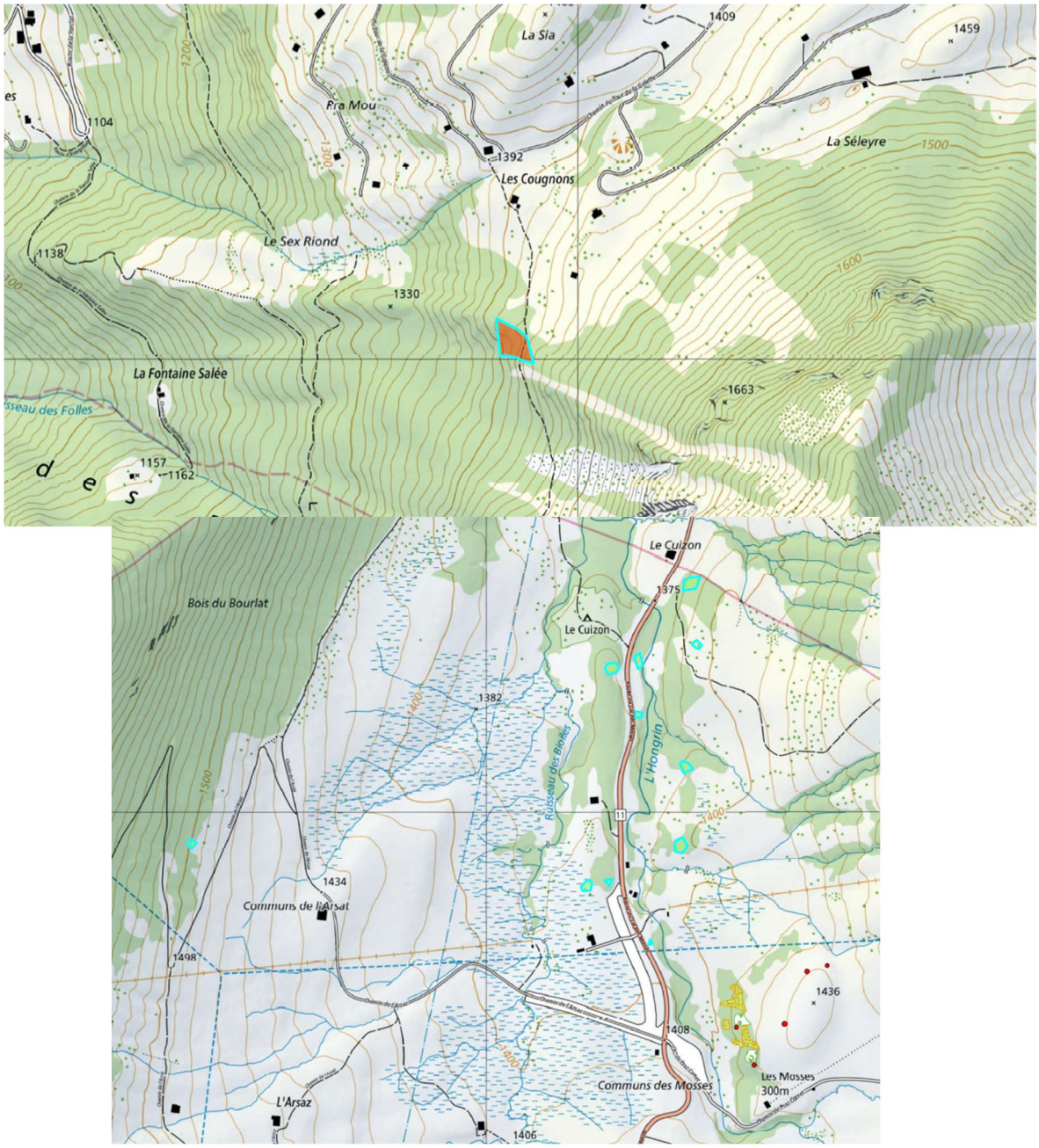

Coupes et chablis Cuizon et l'Arsat

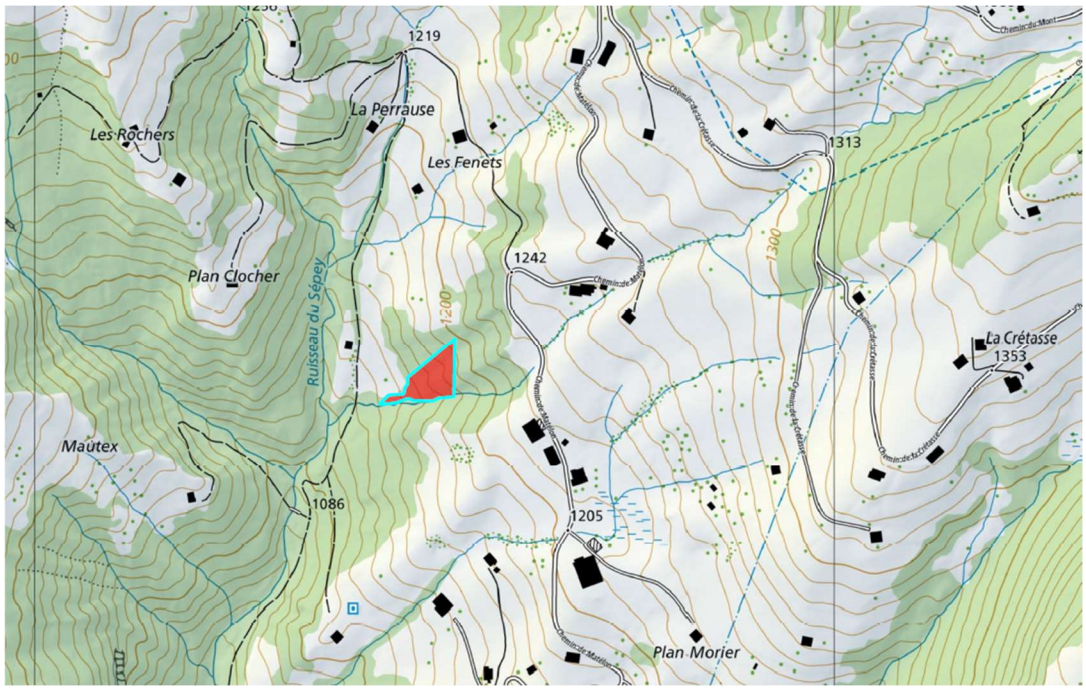

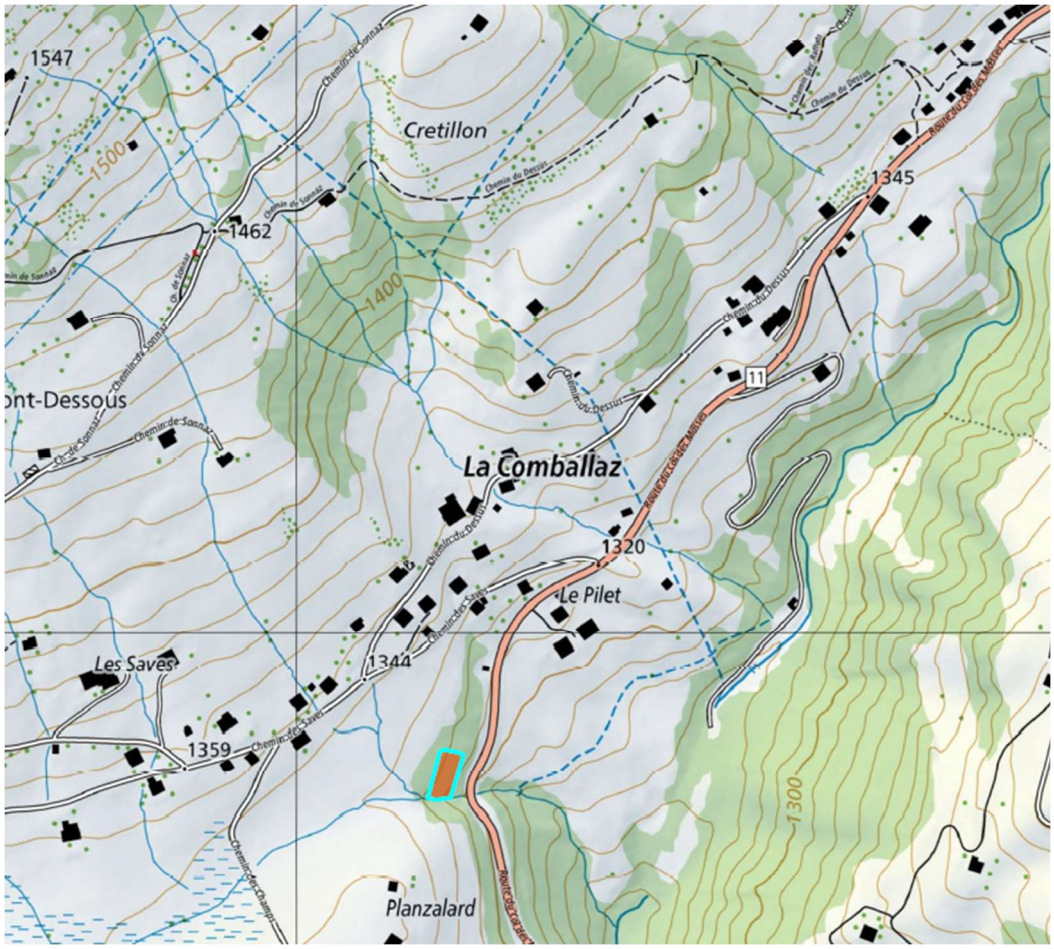

Coupes Matélon et Planzalard

Bilan de gestion

Description	Unité	Quantité annuelle selon les baux	Surface ou volume effectués en 2024	Résultat
Indemnité de base	CHF	50'000.-		
Soins aux plantations Soins jeunes peuplements Coupes (m3-st) Chablis débardés Chablis laissés sur place (LP) Vente des bois	are are m^3 m^3 m^3 m^3	0 200 1'100 0 0 1'000	0 519 654 261 83 915	0 +319 - 446 + 261 +83 - 85

Entretien de la Route de Perche

Dans le cadre du Syndicat de la route de Perche nous avons effectué différents travaux d'entretien et de réparation, notamment les aqueducs avec les entrées et sorties. Réparation des nids de poules et changement de sorties d'eau. Fauchage et nettoyage des parois rocheuses.







Réparation Entrée et traversée d'aqueducs

Entretien de Ruisseaux

En 2025 nous avons traité plusieurs ruisseaux dans le cadre des entretiens et d'interventions urgentes :

- Grande eau
- Ruisseau du Sépey





Embacles dans la Grande Eau

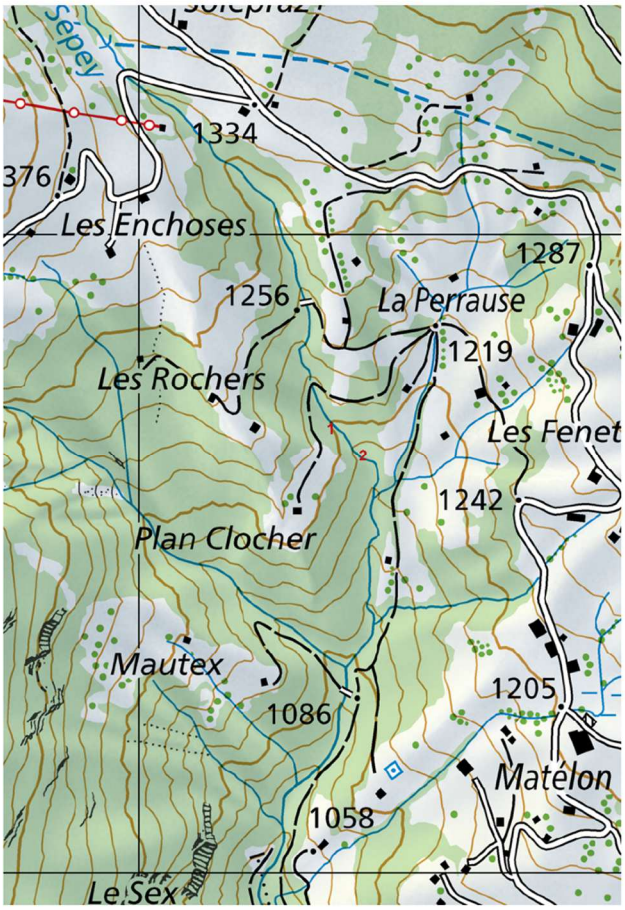





Embacles ruisseau du Sépey





INFORMATIONS DIVERSES

Le **prix des bois** est resté stable et la demande des scieries suisses est toujours soutenue contrairement aux marchés internationaux.

Après une année d'attente, **le Raup-Trac 65 est arrivé** ! Ce treuil télécommandé peut tirer jusqu'à 5.5 tonnes et se faufiler là où le tracteur ne peut pas aller. Son poids de 2'400 kg et la possibilité de monter des chenilles lui permet d'évoluer sur des sols à faible portance sans causer de dégâts. Cet engin sera utilisé pour sécuriser l'abattage d'arbres dangereux et également comme véhicule de débusquage (sortie des bois de la forêt jusqu'à un lieu accessible avec un tracteur).



LE GFLO EN CHIFFRES ANNUELS

Surface totale de forêts (8'000 terrains de foot)	5'625 ha
Pourcentage de forêts protectrices	62 %
Pourcentage de forêt sur l'ensemble du territoire communal	39 %
Budget de fonctionnement	3'400'000.-
Montant des mandats donnés aux entreprises d'héliportage	650'000.-
Montant des mandats donnés aux entreprises forestières privées	950'000.-
Volume de bois exploité (370 camions-remorques)	10'000 m^3
Fait par l'équipe du GFLO	30%
Fait par des entreprises privées	70%
Longueur des arbres coupés mis bout à bout = distance Le Sépey-Genève	
Nombre de chantiers toutes activités confondues	120
Nombre de préavis LPrPNP	60
Coût moyen d'un chantier débardé à l'hélicoptère	190.-/m^3
Coût moyen d'un chantier débardé avec une ligne de câble	110.-/m^3
Prix de vente moyen des bois, toutes qualités confondues	60.-/

